

GUIDE

# ARCHIVES ET TRANSPARENCE

**UNE AMBITION  
CITOYENNE** 3-5 AVRIL 2019  
SAINT-ÉTIENNE



FORUM  
DES ARCHIVISTES  
CONFÉRENCES,  
ATELIERS,  
TABLES RONDES,  
ETC. [FORUM.ARCHIVISTES.ORG](http://FORUM.ARCHIVISTES.ORG)  
[#AAFSAINTE19](https://twitter.com/AAFSAINTE19)

# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b> .....	<b>3</b>	<b>LES TEMPS ASSOCIATIFS</b> .....	<b>85</b>
<b>LES PARRAINS DE LA TROISIÈME ÉDITION DU FORUM DES ARCHIVISTES</b> .....	<b>4</b>	Les Assemblées générales des sections .....	85
<b>COMITÉ SCIENTIFIQUE : COMPOSITION</b> .....	<b>6</b>	L'Assemblée générale .....	86
<b>LES 3 JOURS D'UN SEUL COUP D'ŒIL</b> .....	<b>16</b>	Les élections .....	86
<b>SE REPÉRER DANS LE CENTRE DE CONGRÈS</b> .....	<b>22</b>	Instances de l'AAF - Réunions de travail .....	87
<b>LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE</b> .....	<b>26</b>	Apprendre l'anglais professionnel des archives : aperçu du projet de l'AAF.....	88
Conférence citoyenne .....	26	Découvrir des activités ludiques avec le groupe médiation <-> archives.....	88
Ouverture et clôture de la 3 <sup>e</sup> édition du Forum des archivistes .....	27	Rencontrer les membres du groupe Bibliothèque d'archives .....	88
Transparence et archives de la santé.....	28	<b>LES TEMPS CONVIVIAUX</b> .....	<b>89</b>
La déontologie de l'archiviste et l'accès aux archives .....	30	Les déjeuners .....	89
L'archiviste se dévoile .....	31	Cocktail de bienvenue.....	89
Archives et protection des données à caractère personnel.....	34	Soirée de gala.....	89
Archives et droits humains .....	36	<b>LE OFF</b> .....	<b>90</b>
Lois et normes au service de la confiance numérique .....	39	Les étudiants pendant le Forum.....	90
Droit d'accès .....	41	Les goodies .....	90
Archives militantes : le cas des archives LGBTQ et féministes.....	44	Le roman-photo.....	92
Politique des services d'archives .....	46	Le concours photo .....	93
Archives et transparence, vues d'ailleurs.....	48	Découvrir «Affiches en coulisses» .....	93
Archives et open data .....	51	<b>LE SALON EXPOSANT, LES RAPID'DÉMOS, LES PARTENARIATS</b> .....	<b>94</b>
Usages innovants.....	54	Plan du salon exposant.....	94
Transparence et archives privées.....	57	Présentation des exposants.....	95
Qui est RiC? Vers une nouvelle forme de description archivistique .....	59	Programme des rapid'démos.....	101
Que restera-t-il de nos archives numériques?.....	61	Les partenariats.....	102
Passé colonial : rechercher la vérité.....	64	<b>DÉCOUVRIR SAINT-ÉTIENNE</b> .....	<b>103</b>
Salles de lecture et usages de demain.....	67	Visiter les Archives départementales de la Loire ....	103
De nouvelles formes d'exploitation des archives .....	69	Exposition <i>Inventaire!</i> Casino et Saint-Étienne.....	103
Collecte et « archives essentielles » .....	72	Visiter le Musée des Verts .....	103
Mémoire des conflits .....	75	Musée d'Art et d'Industrie.....	104
Les ateliers .....	77	Puits Couriot.....	104
Les posters.....	81	Biennale du design.....	104
		<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b> .....	<b>106</b>
		Centre de congrès de Saint-Étienne .....	106
		Wifi.....	106
		Contact organisateur.....	106
		Droit à l'image .....	106
		Médias sociaux .....	106
		Transport .....	106
		<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>107</b>

Carrefour des professionnels venus d'horizons divers et variés, place où s'assemblent les archivistes pour discuter des affaires (et pas que de celles de la profession), marché où l'on vient se laisser tenter par les derniers services et nouveautés archivistiques, espace bien réel d'échanges et de discussions, le Forum des archivistes est heureux de vous ouvrir ses portes pour sa troisième édition !

Pour son grand rendez-vous trisannuel, l'Association des archivistes français a retenu un lieu accueillant, la Ville de Saint-Étienne, et un thème, la transparence dans tous ses états et sous toutes ses coutures. En participant aux conférences, tables rondes et ateliers orchestrés par le Comité scientifique, vous pourrez vous informer, échanger et débattre de cette notion essentielle pour les archivistes, mais aussi plus largement pour la société. Oui, la transparence est bien une ambition citoyenne, et les archivistes ont tout leur rôle à y jouer !

Le Forum, c'est également l'occasion de réunir nombreuses et nombreux les archivistes pour un temps fort dans la vie de l'Association, son Assemblée générale annuelle, moment privilégié d'exercice de la démocratie qui anime l'AAF, point d'orgue de cette année du mandat qui s'achève et prélude de celui à venir.

Le Forum, c'est aussi un événement commercial, avec trente sociétés spécialisées qui soutiennent la manifestation et qui vous attendent sur leurs stands ou lors de rapid'démos.

Le Forum, c'est enfin un moment festif et convivial, où diverses animations, concours, repas, visites, goodies, soirée dansante, etc. ont été imaginés par des professionnels (ceux du Comité d'organisation) pour des professionnels : autant d'occasions d'échanger autrement !

Le Forum des archivistes, c'est tout cela, mais aussi et bien plus encore, c'est ce que vous y vivrez durant ces trois jours et ce que vous en rapporterez quand ses portes se seront refermées.

Pierre-Frédéric Brau  
Président de l'Association  
des archivistes français

Laurent Ducol  
Gérant d'Archivistes  
français formation

Antoine Meissonnier  
Président du Comité scientifique  
du 3<sup>e</sup> Forum des archivistes

# LES PARRAINS DE LA 3<sup>E</sup> ÉDITION DU FORUM DES ARCHIVISTES

## SAINT-GOBAIN

Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions pensés pour le bien-être de chacun et l'avenir de tous. Ces matériaux se trouvent partout dans notre habitat et notre vie quotidienne : bâtiments, transports, infrastructures, ainsi que dans de nombreuses applications industrielles. Ils apportent confort, performance et sécurité tout en répondant aux défis de la construction durable, de la gestion efficace des ressources et du changement climatique.

**41,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018**

**Présent dans 67 pays**

**Plus de 180 000 collaborateurs**

**[www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com) — [@saintgobain](https://twitter.com/saintgobain)**

Saint-Gobain Archives a été créée en 1980 pour organiser la collecte, la conservation, la communication, l'élimination ou la valorisation des archives patrimoniales du Groupe Saint-Gobain. Basée à Blois, elle comprend une équipe d'archivistes professionnels en charge du déploiement de la politique d'archivage refondue en 2016 à l'issue de la commémoration des 350 ans du Groupe et à l'occasion du projet de transition numérique du Groupe. Dans ce cadre, Saint-Gobain Archives contribue à l'évolution des pratiques par le déploiement de la solution mixte à valeur probatoire DARWIN, entrée en production en septembre 2018.

### CONTACT

[archives@saint-gobain.com](mailto:archives@saint-gobain.com)

Marie de Laubier

[Marie.delaubier@saint-gobain.com](mailto:Marie.delaubier@saint-gobain.com)

Laurent Ducol

[laurent.ducol@saint-gobain.com](mailto:laurent.ducol@saint-gobain.com)

Tél : 0254573530

27-35, rue de la Vallée Maillard - 41 000 Blois



## NAONED

Naoned accompagne les archivistes au cœur de leur mission depuis près de 12 ans. 400 archivistes de 130 collectivités, établissements publics et entreprises utilisent au quotidien le logiciel Mnesys. Et nous accordent leur confiance. Nous œuvrons, grâce à nos logiciels, à ouvrir au plus grand nombre le patrimoine archivistique : le thème de la transparence est donc un sujet qui traverse votre profession et notre métier d'éditeur de logiciels.

Pour toutes ces raisons il nous a semblé évident de soutenir l'AAF et de contribuer, avec notre parrainage, au succès de l'édition 2019 du Forum des archivistes.

[HTTPS://NAONED.FR/SOLUTIONS/](https://naoned.fr/solutions/)

naoned

Un nouveau regard sur le patrimoine

## BRUYNZEEL STORAGE SYSTEMS

Bruynzeel Storage Systems développe, fabrique, vend et entretient des solutions de stockage innovantes pour les bureaux, les bibliothèques, les archives et les musées. La société a des bureaux de vente dans 9 pays européens et un réseau de distribution qui couvre 43 pays au niveau mondial. Augmenter votre capacité de stockage, optimiser vos espaces de bureaux, garantir la conservation des éléments stockés... Quelle que soit votre problématique, une équipe expérimentée vous accompagne des prémices de votre projet pour définir avec vous une solution de rayonnage sur mesure optimisée jusqu'à sa livraison et mise en service.

[HTTPS://BRUYNZEEL.FR/ARCHIVES/](https://bruynzeel.fr/archives/)



## VACUUM CLEANER

Vacuum Cleaner France est une entité spécialisée, depuis plus de 30 ans, dans la conservation de collections qui s'engage aux côtés de ses clients pour la préservation du patrimoine. Nous intervenons sur les thématiques de conservation tant préventive que curative. Nos équipes de techniciens sont formées régulièrement, nous mettons à disposition sur site du matériel spécialisé, des procédés spécifiques afin de réaliser une prestation de qualité.

[HTTPS://NAONED.FR/SOLUTIONS/](https://naoned.fr/solutions/)



# COMITÉ SCIENTIFIQUE



## PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ANTOINE MEISSONNIER

Après des études à l'École nationale des chartes, des recherches en histoire politique et juridique du Moyen Âge et une formation à l'Institut national du Patrimoine, Antoine Meissonnier est devenu adjoint au chef du bureau du contrôle et de la collecte au Service interministériel des Archives de France (2012-2016). À ce poste, il a contribué à la politique d'évaluation et de sélection des archives contemporaines et a co-piloté la rédaction du *Référentiel général de gestion des Archives* (octobre 2013) et du *Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives* (juillet 2014). Confronté à des projets nationaux de dématérialisation des processus administratifs, il s'est intéressé aux enjeux juridiques et techniques de la gestion de l'écrit électronique, des questions de valeur probante au défi de la pérennisation de l'information numérique, en passant par la cybersécurité. Il a participé à la réforme du cadre juridique de la valeur probante de l'écrit électronique, en contribuant aux modifications récentes du Code civil et du Code de la santé publique, ainsi qu'à la mise en œuvre du règlement eIDAS.

Attaché au partage d'expériences et à la transmission des connaissances, il a été expert aux commissions de l'AFNOR CN 46-11 « Archives/Gestion des documents d'activité » et CN 171 « Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document », ainsi que formateur pour le ministère de la Culture, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'Association des archivistes français ou encore l'École nationale des chartes. Il a été également membre du comité scientifique du salon Documation de 2012 à 2015. Depuis octobre 2016, il a pris la tête du département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice.



## MAÎTRE PASCAL AGOSTI

Docteur en droit, avocat au barreau de Nice, associé du Cabinet Caprioli & Associés  
DEA de droit des contrats d'Affaires.  
Responsable des Pôles droit des contrats informatiques et électroniques et dématérialisation  
Spécialiste en droit de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication  
Réussite à l'examen Lead Auditor 27001.  
Membre de la Commission de Normalisation SSI de l'AFNOR (notamment pour les questions relatives à la « privacy ») .15 ans d'expérience en droit des nouvelles technologies  
Chargé d'enseignement dans le Master 2 Professionnel Droit des technologies de l'information et de la communication à l'Université de Nice Sophia Antipolis (Cours Contrats informatiques) et intervenant dans le Master 2 Professionnel Tiers de Confiance à l'Université de La Rochelle.  
Dans le cadre de ses missions, Pascal AGOSTI a été confronté à la transparence technologique sous toutes ses formes (interopérabilité des plateformes, open data, archivage et portabilité des données...).



## XAVIER BERNE

Après une double licence droit-science politique, Xavier Berne a effectué un échange universitaire à Toronto, au Canada, puis obtenu un master 2 autour de l'économie des nouvelles filières culturelles. Journaliste pour le site spécialisé Next INpact depuis 2012, il suit de près l'actualité politique et juridique en matière de numérique (débats parlementaires, veille réglementaire, etc.). Parmi ses dossiers de prédilection, figurent la modernisation de l'action publique — notamment au travers des questions de transparence et d'Open Data —, la loi Numérique de 2016, la lutte contre le téléchargement illégal... Son travail l'amène à saisir régulièrement la Commission d'accès aux documents administratifs afin d'obtenir des informations publiques, ce qui n'est souvent pas une mince affaire...



## SOPHIE BOUDAREL

Après une carrière dans l'industrie à des postes liés à la planification, l'organisation et la gestion de projets, Sophie Boudarel a choisi de mettre ses vingt années d'expérience en recherches généalogiques au service de ses clients (depuis 2012). Généalogiste professionnelle, mais en contact avec les différents « versants » du secteur par sa présence sur internet (La Gazette des ancêtres) et son activité de conseil et de formation, elle promeut l'usage des nouvelles technologies attachées à la pratique généalogique. Elle est également membre du comité scientifique pour l'organisation des Rencontres du Web 1418, au sein de la Mission du Centenaire. Elle a lancé, et anime, le « ChallengeAZ », défi d'écriture auquel participent de plus en plus de services d'Archives départementales, et municipales. Attachée à la valorisation non seulement de l'histoire familiale, mais aussi des Archives, elle s'intéresse aux liens existants, et à leurs développements, entre archivistes et généalogistes.



MAÏWENN BOURDIC

Après un master en histoire contemporaine puis un master en archivistique à l'université d'Angers en 2008, Maïwenn Bourdic a travaillé comme archiviste dans plusieurs services d'archives territoriales (Archives départementales de la Vendée et Archives municipales de Rennes en particulier), avec un petit crochet comme chef de projet chez un éditeur de logiciel d'archives. Elle rejoint en 2016 la direction des fonds des Archives nationales, au sein du département Justice et de l'Intérieur. Un goût prononcé pour le numérique et l'informatique l'amène en parallèle à développer et animer différents sites internet (*d'Aïeux et d'Ailleurs*, [www.daieux-et-dailleurs.fr](http://www.daieux-et-dailleurs.fr)) et outils (*Le Généafil*, [www.geneafil.fr](http://www.geneafil.fr) / @geneafil), mixant allègrement patrimoine, numérique et généalogie. Elle contribue également occasionnellement à La Revue française de généalogie ou à Wikipédia et Cie. Elle met autant que possible ses compétences numériques au service de ses collègues, aussi bien lors de formations internes qu'au sein de l'Association des archivistes français (formations sur la médiation numérique notamment). C'est dans cet esprit que naît en 2015 *Patrimoine et numérique* ([www.patrimoine-et-numerique.fr](http://www.patrimoine-et-numerique.fr)), plateforme qui propose des tutoriels et des ressources autour d'outils numériques simples, gratuits et très utiles. Membre de l'Association des archivistes français depuis 2008, elle pilote avec Antoine Courtin le *datasprint des archives* (<http://datasprint.forum2016.archivistes.org>) lors du forum de Troyes en 2016. L'événement est l'occasion de sensibiliser les archivistes à la réutilisation des données archivistiques, à leur visualisation mais aussi à la qualité et à la normalisation. Très intéressée par la question de l'ouverture et de la réutilisation des données, mais aussi par les usages et la réappropriation par les publics, elle participe à plusieurs événements autour des données culturelles, parmi lesquels le premier hackathon de la Bibliothèque nationale de France, qu'elle remporte avec l'équipe du projet Gallicarte.

RETROUVEZ-LA (ENTRE AUTRES) SUR PATRIMOINE ET NUMÉRIQUE : [WWW.PATRIMOINE-ET-NUMERIQUE.FR](http://WWW.PATRIMOINE-ET-NUMERIQUE.FR); @BAO\_PATRIMOINE



VIOLAINE CHALLÉAT-FONCK

Ancienne élève de l'école nationale des chartes, conservateur du patrimoine spécialité archives et docteur en histoire contemporaine de l'Université Paris I à l'issue de travaux de thèse portant sur les lettres et journaux de guerre de l'archiviste Hyacinthe Chobaut sous la direction de Dominique Veillon, Violaine Challéat-Fonck a débuté sa carrière comme chargée de mission pour les archives audiovisuelles et photographiques à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense de 2004 à 2005. Elle a dirigé le pôle archives de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) d'août 2005 à octobre 2012. Conservateur au sein du département de la Justice et de l'Intérieur (DJI) à la direction des fonds des Archives nationales depuis la création de ce département en 2012, elle a tout d'abord été responsable du domaine Justice. Dans ces fonctions elle a dirigé les travaux de classement du fonds de la section spéciale de la cour d'appel de Paris, juridiction d'exception créée par l'État français en 1941, et du fonds de la cour de justice du département de la Seine, juridiction de l'épuration. Elle a été commissaire associée de l'exposition *La Collaboration, 1940-1945*, aux Archives nationales, du 26 novembre 2014 au 5 avril 2015. Responsable du pôle Intérieur du DJI depuis juillet 2016, elle instruit au quotidien avec son équipe les demandes d'accès par dérogation aux archives produites par le ministère de l'Intérieur. Elle coordonne par ailleurs depuis 2016 la mise en œuvre de l'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture d'archives relatives à la Seconde guerre mondiale qui porte aux Archives nationales sur près de 700 ml d'archives conservées principalement par le département de la Justice et de l'Intérieur. Ce processus d'ouverture s'est traduit par une actualisation des informations de gestion archivistique concernant les fonds rendus librement communicables par anticipation, la réalisation de nouveaux instruments de recherche facilitant l'accès à des fonds en cours de classement, la mise en place d'un comité des lecteurs Seconde guerre mondiale réunissant usagers et archivistes, et enfin par un important volet de déclassification physique des documents classifiés conservés dans ces fonds. Ce chantier a été conduit en coopération étroite avec le ministère de l'Intérieur et le ministère des Armées. La mise en œuvre d'une gestion raisonnée et homogène des documents classifiés conservés aux Archives nationales et de leur déclassification par les autorités émettrices concernées, en application de l'Instruction générale interministérielle n° 1300, constituent un axe structurant de son activité. Membre de l'Association des archivistes français, elle a présidé de 2010 à 2013 la section archives des administrations centrales.





## GRÉGOIRE CHAMPENOIS

Après des études à l'Université de Nantes puis à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (Master Métiers de la culture, archives), Grégoire Champenois s'est installé à Buenos Aires (Argentine) où il a travaillé comme responsable du classement aux Archives nationales de la mémoire (ANM) sur des fonds d'archives traitant des violations de droits de l'homme. Son rôle a permis de former le personnel aux normes internationales de description archivistique et plus généralement de consolider l'ANM comme organisme dépositaire. De retour en France, il a successivement été en charge du service des archives de la Maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine et du secteur des archives publiques aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Au sein de différentes associations d'archivistes, il s'est investi particulièrement dans le travail de la communication. Pour Archivistes sans Frontières – Section France, il a été membre du conseil d'administration, webmaster, responsable de la diffusion des missions et a représenté l'association au Congrès du Conseil international des Archives (ICA) de 2012. Il a été en charge des reporters qui ont couvert le VIII<sup>e</sup> Congrès Archivistique du Mercosur à Montevideo en 2009 au nom de l'ICA. Enfin pour l'Association des archivistes français, il s'est occupé de la communication de la section des Archives Economiques et d'Entreprises entre 2010 et 2013. Depuis 2015, il travaille comme spécialiste en gestion du patrimoine culturel au sein de Centre international pour la promotion des droits de l'homme (Centre de catégorie 2 de l'Unesco) en Argentine. Il a ainsi piloté la publication du livre Opération Condor. 40 ans après et présenté les conclusions de cette investigation au Congrès de l'ICA de 2016 à Séoul. Prochainement il publiera son premier ouvrage en tant qu'auteur sur la Première guerre mondiale en Argentine, où il sera question des traces du conflit dans les archives et les monuments.

RETROUVEZ-LE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :  
[HTTPS://WWW.LINKEDIN.COM/IN/GR%C3%A9GOIRE-CHAMPENOIS-9366A8133/](https://www.linkedin.com/in/gr%C3%A9goire-champenois-9366a8133/)



## AGNÈS DEJOB

Spécialités : pratique du métier d'archiviste dans les Archives régionales, archives du milieu militant, archives et citoyenneté, insertion professionnelle et référentiels métiers dans les archives.

Parcours professionnel : diplômée en archivistique ; responsable des Archives régionales de la Région Pays de la Loire (depuis 1998).

Parcours associatif :

- Conseil, classement et valorisation d'archives du monde associatif nantais et national.
- Adhérente et impliquée sur de nombreux projets dans plusieurs associations professionnelles d'archivistes : Collectif A8 (de 2003 à 2010), Association des archivistes français (depuis 2004 ; j'ai notamment été secrétaire et chef de projet référentiel métiers) ; Conseil international des archives (chef de projet Modèle de compétences pour les archives de 2009 à 2011).

Publications :

- 2005-2017 : articles dans différentes revues professionnelles, de l'Association des archivistes français (la Gazette des archives, la Lettre des archivistes, Archivistes!), de la Direction des archives de France, de l'Association des archivistes de Valence (Espagne, 2008, avec Christine Martinez), de l'Université de Magnitogorsk, (Russie, 2015) ;
- 2009 : «La nouvelle loi d'archives face aux réalités de la profession d'archiviste», Histoire@politique, n° de mai-août, avec Claire Bernard-Deust ;
- 2014 : Les archives se récolent, collection «Petits guides des archives» d'Archivistes français formations, avec Katell Auguié.

Autres activités scientifiques ou de formation : multiples interventions dans des colloques et conférences professionnels (2005-2017), formatrice occasionnelle (notamment pour Archivistes français formations), jury de concours de la fonction publique (2004-2015).

RETROUVEZ-LE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :  
[AGNES.DEJOB@PAYSDELALOIRE.FR](mailto:AGNES.DEJOB@PAYSDELALOIRE.FR)  
 @DEJOBAGNES



## RENÉ DOSIÈRE

Diplômé d'études supérieures d'histoire-géographie, René Dosière est membre honoraire du Parlement après 25 ans de présence à l'Assemblée nationale dont il a été vice-président. Au sein de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, il s'est investi dans quatre domaines principaux : les collectivités locales et la décentralisation ; la transparence sur le train de vie des responsables publics ; les collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie ; la transparence et le financement de la vie politique. À ce titre, il a œuvré, de manière décisive, à réformer les sanctions pénales concernant les délits non intentionnels des responsables publics ; à fiscaliser les indemnités des parlementaires, des élus locaux et des ministres ; à la réforme et au contrôle du budget de la présidence de la République ; à améliorer la transparence sur les procédures de la Cour et des chambres régionales des comptes ; à la lutte contre la corruption et le clientélisme en Polynésie française ; au statut et à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et, d'une manière générale, à la moralisation de la vie politique et au bon usage de l'argent public. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ces thèmes *L'argent caché de l'Élysée* (2007), *L'argent de l'État* (2012), *Argent, morale et politique* (2017). Il a siégé, durant ces cinq dernières années, au titre de l'Assemblée nationale, à la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) et a co-rédigé un rapport sur les Autorités administratives indépendantes. Concomitamment, il a assuré un cours de finances publiques à l'Université de Reims (en master 1 et 2). Avant son élection comme député, il a exercé divers mandats locaux : président du conseil régional de Picardie, maire de Laon, conseiller général de l'Aisne, de manière successive compte tenu de son opposition au cumul des mandats. Il s'est retiré volontairement de la vie parlementaire en juin 2017, après avoir déposé une dernière proposition de loi sur la moralisation de la vie politique dont le nouveau gouvernement s'est largement inspiré pour élaborer son texte.



## BENOÎT JEGOUZO

Benoît Jegouzo est conservateur du Patrimoine et archiviste. Titulaire d'un D.E.A. en histoire ancienne (Université de Nice-Sophia-Antipolis), il découvre la conservation du patrimoine en devenant technicien-archéologue à l'AFAN. En 1998, il est chargé de constituer et de conserver la mémoire orale et photographique de la commune de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes). Il développe son goût pour la préservation et la valorisation des archives en intégrant les Archives départementales du Var, en 2001. Il y exerce depuis 2010 les fonctions de responsable du Département des Publics et de la Valorisation. Il est aussi chargé de mettre en œuvre une ambitieuse politique de numérisation et intervient régulièrement comme formateur et concepteur de formations pour le CNFPT. Fêré de nouvelles technologies, il a pleinement participé à la conception et la réalisation du site Internet des Archives départementales. Il en a piloté la refonte en 2013 et s'attache aujourd'hui à le doter de fonctionnalités avancées. Il est également chef de projet pour la refonte du système d'information des Archives départementales. La structuration et la valorisation numérique des données sont au cœur de sa réflexion.



**SARAH LABELLE**

Depuis 2010, Sarah Labelle s'intéresse aux discours et pratiques sur l'«ouverture» et les données. Elle réalise des observations participantes au sein de diverses organisations (FING, Etalab, OpenDataFrance). Elle étudie les diverses médiations mises en œuvre pour impliquer les publics, et porte un intérêt particulier aux médiations documentaires : la redocumentarisation sur les portails open data (Labelle, Le Corf, 2012), la création de modèles documentaires de la contribution (Labelle et al., 2017).

En 2017, elle a coordonné la création d'un jeu sérieux pour former à la culture des données dans le cadre du programme open data locale : Les explorateurs des données territoriales.

Sarah Labelle est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13 : elle est responsable du master 2 Politiques et Stratégies des Médias et des Industries Créatives et membre du LabSIC (EA 1803). Elle est entrée en recherche à la fin du XXème siècle en s'intéressant aux transformations médiatiques et aux politiques publiques sur le numérique. Elle a réalisé une thèse au CELSA (Université Paris-Sorbonne) sur les formes de réquisition mise en place par les politiques de développement de «la société de l'information» : elle y met en évidence l'existence d'une panoplie, un ensemble de dispositifs protéiformes et aux intentions hétérogènes, qui visent à mobiliser tant les acteurs publics que privés, les citoyens comme les habitants.



**ARNAUD LAMY**

Titulaire d'un DEA en Histoire des Relations Internationales, Arnaud LAMY a passé près de 2 années au sein du Service Historique des Armées au cours desquels il s'est consacré à l'étude des minutes de jugement des conseils de guerre de la Première guerre mondiale. Après un DESS en Archivistique, Il a alterné les missions dans différents domaines publics ou privés. Depuis une quinzaine d'années il œuvre principalement dans le secteur de la santé en tant que Responsable des Archives de l'ANSM (2003-2008) puis des Laboratoires Pharmaceutiques et Dermo-Cosmétiques Pierre FABRE à partir de 2008. Dans ce cadre il a été confronté aux problématiques de longue conservation des documents à caractère médical (AMM, recherche Biomédicale, Vigilances), de leur pérennisation dans un contexte de dématérialisation, afin de répondre aux exigences de transparences des autorités de santé ou des patients. Membre de l'AAF depuis 2000, il s'est investi dans différents groupes de travail et fut notamment l'un des premiers membres du Groupe de travail sur l'archivage électronique (2004 à 2007) devenu par la suite «Commission Archives Electroniques». Enfin, il a été membre du bureau de la section des «Archives d'entreprises» de 2013 à 2016.



CLAIRE LEMERCIER

Diplômée de l'IEP de Paris, agrégée et docteure en histoire, Claire Lemercier, entrée au CNRS en 2003, y est actuellement directrice de recherche, rattachée au Centre de sociologie des organisations, après une première phase de carrière à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine. Dans le cadre du master recherche en sociologie de Sciences Po, elle enseigne l'usage de sources écrites, notamment archivistiques. Principalement ancrées dans un dialogue entre histoire et sociologie, mais faisant aussi appel à la science politique, au droit et à l'économie, ses recherches portent sur les relations entre État, entreprises et marchés, principalement en France, de 1750 à nos jours. Elles sont souvent centrées sur des institutions, sans négliger les trajectoires des personnes qui les font vivre. Elle s'est ainsi intéressée aux chambres de commerce, tribunaux de commerce, instances d'arbitrage commercial et conseils de prud'hommes et, dans le cadre de recherches collectives, aux correspondances négociantes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aux dirigeants des plus grandes entreprises françaises du XX<sup>e</sup> siècle et au devenir de l'apprentissage après la Révolution française. (voir son CV)

Parallèlement, Claire Lemercier a développé avec Claire Zalc une activité d'expérimentation et de vulgarisation de nouvelles méthodes quantitatives — ou de nouveaux usages d'anciennes méthodes — appliquées à l'histoire (voir le site associé à leur manuel et à leur atelier). Les archives les plus massives, en particulier les dossiers nominatifs (de carrière, de contentieux, de suivi par les services sociaux, etc.) se prêtent particulièrement bien à ce type de démarches, mais posent de délicates questions d'échantillonnage, que la vogue des big data n'a nullement rendues obsolètes. Ces questions rencontrent celles de l'évaluation et la sélection des archives, ce qui a amené Claire Lemercier à participer régulièrement, depuis 2014, à des formations destinées aux archivistes.

Membre élue du Conseil scientifique du CNRS, Claire Lemercier y participe activement à un groupe de travail consacré à l'information scientifique et technique, qui a récemment organisé une journée dédiée aux questions de conservation et de partage des données de la recherche. Elle est également membre du comité de suivi de la Loi pour une République numérique mis en place en 2017 au ministère de la Recherche. Dans ces instances, elle s'attache à promouvoir l'open science tout en rappelant l'importance des savoir-faire professionnels et disciplinaires — dont ceux des archivistes — que la nouveauté supposée de la « science des données » ne doit pas conduire à dévaluer.



CYRIL LONGIN

Après une maîtrise d'histoire, un DESS métiers des archives de l'Université d'Angers (année 2000), Cyril Longin a commencé sa carrière en tant que coopérant du service national à la Mission de la France à l'ONU à Genève. De 2002 à 2010, il occupe le poste de chef du service des publics aux Archives départementales du Pas-de-Calais. Depuis décembre 2010 et devenu conservateur du patrimoine, il dirige les archives municipales de Saint-Étienne. Ses fonctions aux Archives du Pas-de-Calais l'amènent à piloter les projets de numérisation et de mise en ligne des fonds. Ainsi, il s'intéresse dès 2008 de près à l'accès et la réutilisation des archives publiques. Il participe notamment aux groupes de travail menés par le SIAF et l'AAF sur les modalités de réutilisation des archives et l'open data d'une manière plus large. Il défend depuis de nombreuses années le rôle fondamental que l'archiviste doit jouer dans la mise à disposition de données réutilisables. Depuis 2013, Cyril Longin porte le projet open data à la Ville de Saint-Étienne, devenant le référent « culture et gestion de la donnée » au sein de la collectivité.



## MARIE RANQUET

Archiviste paléographe, conservateur du patrimoine, et docteur en histoire contemporaine, Marie Ranquet a d'abord soutenu une thèse d'École des chartes en 2009 sur *La seigneurie monastique du Mont-Cassin et son peuplement grec entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles*, d'après les sources écrites et archéologiques, avant d'opérer un changement radical d'orientation et de se passionner pour l'histoire du droit d'accès à l'information publique. Elle a soutenu en 2016 sa thèse de doctorat intitulée *L'accès aux archives publiques en France. Le droit et la pratique vus par les archivistes depuis 1979*, sous la direction de Christine Nougaret.

Marie Ranquet a été responsable de la communicabilité des archives publiques au sein du Bureau de l'accès aux archives du Service interministériel des Archives de France (2011-2016), où elle a participé à bon nombre de chantiers législatifs et réglementaires touchant les archives. Elle a notamment, avec Aude Roelly, préparé et défendu la position française concernant les archives lors de la négociation du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« Règlement général sur la protection des données »). Marie Ranquet a ensuite été, de 2016 à 2017, adjointe au chef du Bureau du contrôle et de la collecte au Service interministériel des Archives de France, à la suite d'Antoine Meissonnier, où elle a contribué à la politique d'évaluation et de sélection des archives contemporaines.

Elle exerce depuis octobre 2017 aux Archives nationales, où elle est responsable des archives des grands organes de contrôle de l'État au sein du Département de l'exécutif et du législatif. Marie Ranquet s'intéresse particulièrement au droit des archives et à l'histoire de l'archivistique. Ses domaines de prédilection sont le droit de l'accès aux archives ainsi que celui de la protection de la vie privée (droit à l'oubli, protection informatique et libertés en tête). Elle publie régulièrement des articles portant sur ces sujets (voir par exemple, en collaboration avec Aude Roelly, « Faut-il euthanasier les archives ? Tension entre mémoire et oubli dans la société française contemporaine », in *Meta/morphoses. Les archives, bouillons de culture numérique*, La Gazette des archives, n° 245 (2017-1), 2017, p. 139-154 ; ou, toujours avec Aude Roelly, « Entre mémoire et oubli, l'archiviste funambule », *K@iros*, n° 2, janvier 2016 kairios.univ-bpclermont.fr/l-oubli/dossier/entre-oubli-et-memoire-l-archiviste-funambule). Marie Ranquet

participe également à plusieurs formations initiales ou continues portant sur le droit des archives, dispensées par l'AAF, le ministère de la Culture, ou l'Institut du patrimoine. Elle est enfin co-fondatrice d'un carnet de recherches du Service interministériel de France, *Droit(s) des archives*, hébergé sur la plateforme électronique Hypotheses.org, qui porte plus spécifiquement sur le droit de la communication et de la réutilisation des archives publiques.



**BRUNO RICARD**

Diplômé de l'École nationale des chartes (1992) et de l'Institut national du Patrimoine (1993) - chef du centre des archives diplomatiques de Nantes de 1993 à 2000, directeur des archives départementales de l'Oise de 2000 à 2013, chargé de mission pour les affaires juridiques puis sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives au service interministériel des archives de France depuis 2013.

Dans le cadre de ses missions au service interministériel des archives de France, il a accompagné plusieurs processus législatifs et réglementaires : loi Liberté de la création, architecture et patrimoine; loi relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public (loi Valter); loi pour une République numérique (loi Lemaire); arrêtés d'ouverture anticipée d'archives de la Seconde Guerre mondiale (24 décembre 2015) et du procès Klaus Barbie (30 juin 2017).

Il suit actuellement l'élaboration du décret sur la diffusion en ligne des documents comportant des données à caractère personnel et le projet de loi relatif à la protection des données personnelles. Il est membre de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) depuis 2012 et du comité du secret statistique depuis 2015, et traite régulièrement des dossiers avec la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Il est rédacteur en chef du carnet de recherches « Droit(s) des archives », créé en 2015 avec Marie Ranquet.

Hors champ normatif, la sous-direction qu'il pilote au sein du SIAF est maître d'ouvrage du portail francearchives.fr et du Grand Mémorial; elle gère également les dossiers et programmes de politique des publics.



**SYLVIE THÉNAULT**

Sylvie Thénault, historienne, est spécialiste de la colonisation et de la guerre d'indépendance algérienne. Après la soutenance de sa thèse en 1999 et son recrutement au CNRS en 2001, elle a présenté son habilitation à diriger des recherches en 2011 et est devenue directrice de recherche en 2012. Elle est actuellement directrice adjointe du Centre d'histoire sociale du XXe siècle.

Ses recherches ont d'abord porté sur les législations d'exception, les procès et l'internement des nationalistes pendant la guerre : Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie (paru à La Découverte en 2001 et réédité en Algérie par EDIF2000 en 2010). Elles ont ensuite été élargies à l'ensemble de la période 1830-1962 et ont pris pour objet le droit colonial :

- Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence (Odile Jacob, 2012). Sylvie Thénault a également publié :
  - Histoire de la guerre d'indépendance algérienne (paru chez Flammarion en 2005, réédité en poche en 2012; réédité en Algérie par Maarifa en 2010 et traduit en arabe par Dhalab)
  - Algérie : des « événements » à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne, Le Cavalier Bleu, 2012.
  - En collaboration avec Abderrahmane Bouchene, Jean-Pierre Peyroulou et Ouanassa Siari-Tengour (dir.), Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962), Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012 (réédité en poche).

[HTTPS://HISTOIRE-SOCIALE.UNIV-PARIS1.FR/SPIP.PHP?ARTICLE42](https://histoire-sociale.univ-paris1.fr/spip.php?article42)



## DES RAYONNAGES ET SOLUTIONS D'ARCHIVAGES INNOVANTS

Bien choisir son unité d'archivage s'avère primordial, notamment en termes d'accessibilité, de conservation et de capacité de rangements. Bruynzeel Storage Systems, spécialiste en solution de rayonnages, propose depuis plus de 60 ans des systèmes innovants, évolutifs et sur mesure.



[bruynzeel.fr/archives](https://bruynzeel.fr/archives)

  
bruynzeel storage systems

# PROGRAMME SCIENTIFIQUE ASSOCIATIF CONVIVAL

MERCREDI 3 AVRIL 2019

	Hall	Auditorium	Salle Passementiers	Salle Marengo	Salons Le Corbusier 3-4	Salon Le Corbusier 5
8h	Accueil					
8h30						
9h		Ouverture				
9h30		Conférence inaugurale				
10h						
10h30	Pause et ouverture du salon exposant					
11h		Transparence et archives de la santé	Archives et protection des données à caractère personnel	L'archiviste se dévoile		
11h30	Déjeuner (L'espace restauration est ouvert de 11h30 à 14h.)					
12h		La déontologie de l'archiviste et l'accès aux archives				
12h30						
13h						
13h30					Rapid'demos : Un SAE vraiment libre, accessible, moderne, et opérationnel : la solution Maarch RM	Rapid'demos : Bruynzeel
14h		Droit d'accès	Archives et droits humains	Lois et normes au service de la confiance numérique	Présession Salles de lecture et usages de demain	
14h30						
15h						
15h30						
16h	Pause et présentation des posters					
16h30			Archives militantes : le cas des archives LGBTQ et féministes	Politique des services d'archives		
17h						
17h30					Rapid'demos : VITAM, ou comment les interfaces développées par Locarchives proposent une expérience utilisateur unique et innovante	Rapid'demos : La contribution du patrimoine historique d'une entreprise/ association à son rayonnement
18h						
18h30	Cocktail offert par la Mairie de Saint-Étienne au Musée de la Mine — Parc Couriot					
19h						
19h30						



	Salon Jacquard 3	Salon Le Corbusier 1	Salon Jacquard 2	Salon Le Corbusier 2
8h				
8h30				
9h				
9h30				
10h				Rencontrer des membres du groupe Bibliothèque d'archives
10h30				
11h	Atelier : Comment rejoindre FranceArchives	Atelier : Pour des données de qualité : OpenRefine	Atelier : Comment donner accès aux archives conservées dans les systèmes d'archivage électronique	
11h30				Réunion de travail : groupe de travail archivistes itinérants de la section ACII
12h				
12h30				
13h				
13h30	Rapid'demos : STUD, l'offre RGPD au service des archivistes			
14h				Réunion de travail: bureau de la section AD
14h30	Atelier : Un outil pour traiter les vracs bureautiques : OCTAVE	Atelier : ArchiFiltre : à nous de vous faire préférer le tri (de bureautique)!	Atelier : Archives et Wikidata	
15h				Rencontrer des membres du groupe Bibliothèque d'archives
15h30				
16h				
16h30	Atelier : Pour des données de qualité : OpenRefine	Atelier : Aller là où tout le monde va! Les Archives sur Wikipédia et Wikimedia Commons	Atelier : Modifiez 10 000 lignes de texte en moins de 10 clics avec les expressions régulières	Réunion de travail: groupe normalisation
17h				
17h30	Rapid'demos : La Gouvernance de l'Information en pratique : Comment gérer son référentiel de conservation sans avoir recours à Excel et le mettre en œuvre dans différents systèmes ?			
18h				
18h30	Cocktail offert par la Mairie de Saint-Étienne au Musée de la Mine — Parc Couriot			
19h				
19h30				

# JEUDI 4 AVRIL 2019

	Hall	Auditorium	Salle Passementiers	Salle Marengo	Salons Le Corbusier 3-4
8h	Accueil				
8h30		Préparation de l'AG	AG section ACII	AG section AD	AG section AESP
9h					
9h30					
10h	Pause et présentation des posters				
10h30		AG de l'AAF			
11h					
11h30	Déjeuner (L'espace restauration est ouvert de 11h30 à 14h)				
12h					
12h30					Rapid'demos : Toute la puissance et la richesse fonctionnelle Maarch RM au service de vos archives externalisées : Découvrez les prestations et les tarifs RM Trust
13h					
13h30				Archives et transparence, vues d'ailleurs	
14h		Archives et open data			
14h30			Usages innovants		
15h					
15h30	Pause				
16h				Transparence et archives privées	
16h30					
17h					
17h30					Rapid'demos : Archivage physique et SAE, avec VITAM & Locarchives, redécouvrez l'archivage hybride
18h					
18h30					
19h					
19h30	Soirée de gala au stade Geoffroy Guichard				
20h					
... 1h					

	Salon Le Corbusier 5	Salon Jacquard 3	Salon Le Corbusier 1	Salon Jacquard 2	Salon Le Corbusier 2	Dans la ville
8h						
8h30	AG section Aurore	AG section AACOE	AG section AES	AG section AR	Réunion de travail: groupe bibliothèques d'archives	
9h						
9h30						
10h					Rencontrer des membres du groupe Bibliothèque d'archives	Visite des AD42 et des Archives municipales de Saint-Étienne
10h30						
11h						
11h30						
12h						
12h30	Rapid'demos : VITAM, ou comment les interfaces développées par Locarchives proposent une expérience utilisateur unique et innovante					
13h						
13h30		Apprendre l'anglais des archives : aperçu du projet de l'AAF				
14h				Découvrir des activités ludiques avec le groupe médiation <-> archives	Réunion des pilotes de l'Abrégé d'archivistique	
14h30					Rencontrer des membres du groupe Bibliothèque d'archives	
15h						
15h30						
16h					Réunion de travail : bureau de la section Aurore	
16h30						
17h						
17h30	Rapid'demos : RGPD et Archivage, quels outils ? pour quels apports ?	Rapid'demos : Plusieurs organismes, plusieurs services : un outil partagé. Optimisez vos pratiques et maîtrisez votre budget avec la version Mutualisation de Ligeo Archives				
18h						
18h30						Visite du Musée des verts
19h						
19h30	Soirée de gala au stade Geoffroy Guichard					
20h						
... 1h						

# VENDREDI 5 AVRIL 2019

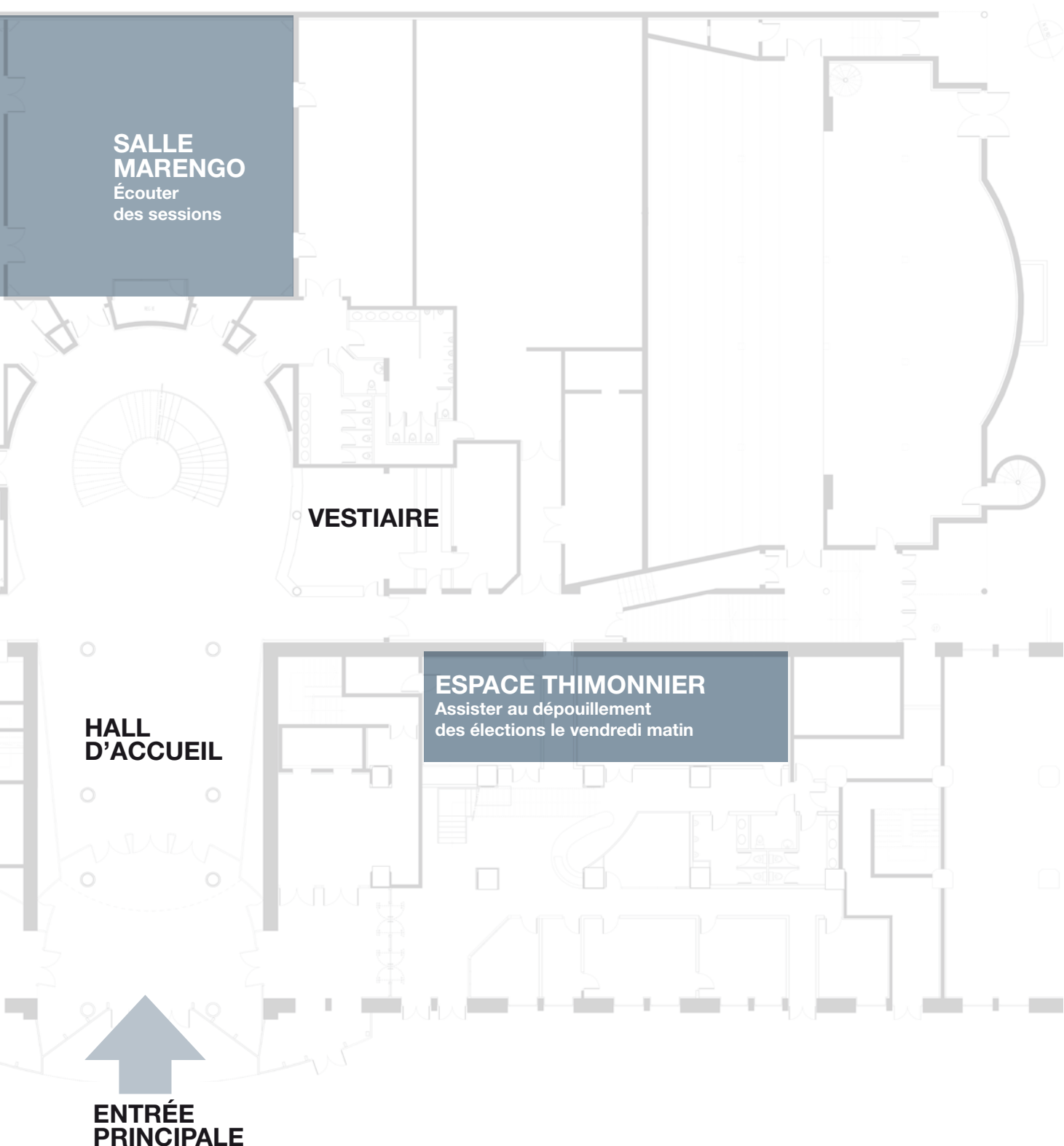
	Hall	Auditorium	Salle Passementiers	Salle Marengo	Salons Le Corbusier 3-4	Salon Le Corbusier 5
8h	Accueil					
8h30			Que restera-t-il de nos archives numériques ?	Qui est RIC ? Vers une nouvelle forme de description archivistique		
9h		Passé colonial : rechercher la vérité				
9h30	Pause					
10h						
10h30				Salles de lecture et usages de demain		
11h						
11h30	Déjeuner (L'espace restauration est ouvert de 11h30 à 14h)					
12h						
12h30						
13h						
13h30		Collecte et « archives essentielles »	De nouvelles formes d'exploitation des archives		Rapid'démos : Archivage physique et SAE, avec VITAM & Locarchives, redécouvrez l'archivage hybride	Rapid'démos : 20 ans après sa création, venez re(découvrir) l'offre de services Arkhênum dédiée aux services d'archives
14h				Mémoire des conflits		
14h30						
15h						
15h30						
16h	Clôture de la 3 <sup>e</sup> édition du Forum des archivistes					
16h30						
17h						
17h30						

	Salon Jacquard 3	Salon Le Corbusier 1	Salon Jacquard 2	Salon Le Corbusier 2	Salon Thimonnier 1
8h					
8h30					Dépouillement
9h	Atelier : Comment rejoindre FranceArchives	Atelier : Modifiez 10 000 lignes de texte en moins de 10 clics avec les expressions régulières	Atelier : Archives et Wikidata		
9h30					
10h				Rencontrer des membres du groupe Bibliothèque d'archives	
10h30					
11h	Atelier : Aller là où tout le monde va! Les Archives sur Wikipédia et Wikimédia Commons	Atelier : ArchiFiltre : à nous de vous faire préférer le tri (de bureautique)!	Atelier : Comment donner accès aux archives conservées dans les systèmes d'archivage électronique		
11h30					
12h					
12h30					
13h					
13h30	Rapid'demos : Les outils de classification automatique au service des professionnels de l'information				
14h		Atelier : Un outil pour traiter les vracs bureautiques : OCTAVE			
14h30					
15h				Rencontrer des membres du groupe Bibliothèque d'archives	
15h30					
16h	Clôture de la 3 <sup>e</sup> édition du Forum des archivistes				
16h30					
17h					
17h30					

# PLANS DU CENTRE DES CONGRÈS

## REZ-DE-CHAUSSÉE





**SALLE MARENGO**  
Écouter  
des sessions

**VESTIAIRE**

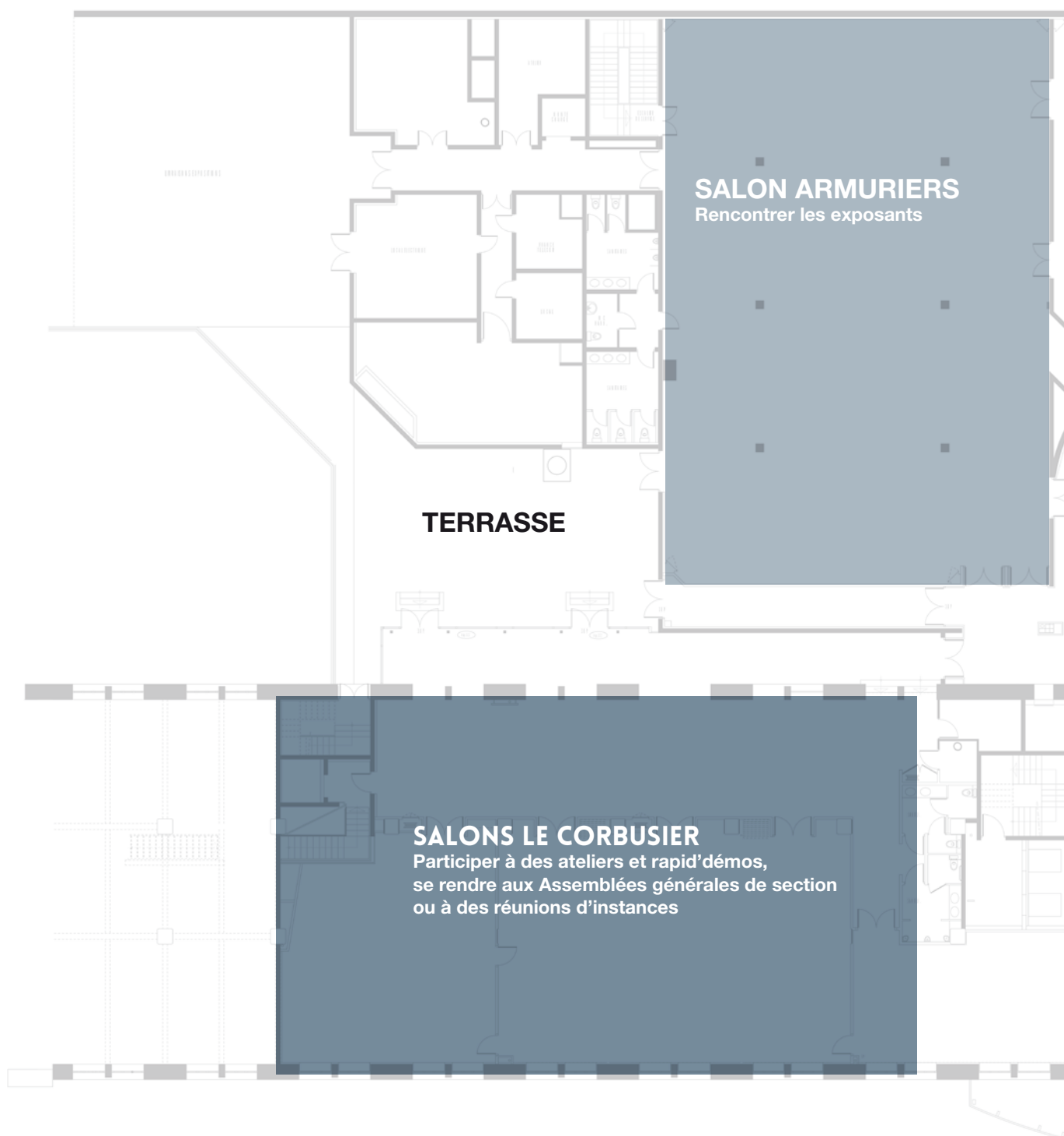
**HALL  
D'ACCUEIL**

**ESPACE THIMONNIER**  
Assister au dépouillement  
des élections le vendredi matin

**ENTRÉE  
PRINCIPALE**

# PLANS DU CENTRE DES CONGRÈS

## 1<sup>ER</sup> ÉTAGE





## SALON FOREZ

Rencontrer les exposants

## MEZZANINE

Rencontrer les parrains du Forum des archivistes, aller sur le stand de l'AAF, voter pour les élections jusqu'au 4 avril 18h, découvrir les photos du concours (p. 93) et voter pour vos clichés préférés, assister aux présentations des posters.

## AMPHI THÉÂTRE

Assister aux sessions d'ouverture et de clôture, à l'Assemblée générale de l'AAF et écouter diverses interventions

## SALONS JACQUARD

Participer à des ateliers et rapid'demos, se rendre aux Assemblées générales de section ou à des réunions d'instances

# LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE

## CONFÉRENCE CITOYENNE MARDI 2 AVRIL À 18H

Une conférence citoyenne vous est proposée, avec René Dosière, membre du comité scientifique du Forum des archivistes et membre honoraire du Parlement après 25 ans de présence à l'Assemblée nationale dont il a été vice-président. Ce sera l'occasion de revenir sur ses sujets de prédilection, à savoir les collectivités locales et la décentralisation ; la transparence sur le train de vie des responsables publics ; les collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie ; la transparence et le financement de la vie politique.



# **OUVERTURE DE LA 3<sup>E</sup> ÉDITION DU FORUM DES ARCHIVISTES**

**MERCREDI 3 AVRIL 2019  
9H - 10H30  
AUDITORIUM**

**GAËL PERDRIAU**  
MAIRE DE SAINT-ÉTIENNE,

**MARC CHASSAUBENE**  
ADJOINT AUX AFFAIRES CULTURELLES  
DE LA MAIRIE DE SAINT-ÉTIENNE,

**FRANÇOISE BANAT-BERGER**  
CHEFFE DU SERVICE INTERMINISTÉRIEL  
DES ARCHIVES DE FRANCE,

**PIERRE-FRÉDÉRIC BRAU**  
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION  
DES ARCHIVISTES FRANÇAIS,

**ANTOINE MEISSONNIER**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE  
DU FORUM DES ARCHIVISTES –  
ÉDITION 2019.

## **CONFÉRENCE D'OUVERTURE PAR MME IRÈNE FRACHON PNEUMOLOGUE AU CHU DE BREST, LANCEUSE D'ALERTE DANS L'AFFAIRE DU MEDIATOR**

Elle reviendra sur la manière dont elle a rassemblé progressivement les preuves de ses soupçons, des archives du CHU de Brest jusques à celles d'institutions sanitaires nationales, publiques et privées, nous offrant ainsi un tour d'horizon des principales problématiques posées par la transparence dans notre société.

# **CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

**VENDREDI 5 AVRIL 2019  
16H - 17H30  
AUDITORIUM**

Pour conclure en beauté ces 3 jours de Forum, cérémonie de clôture avec la participation d'un acteur et d'une illustratrice. Seront également annoncés les résultats des élections et présentés les nouvelles équipes des bureaux de section et du Conseil d'administration.

# TRANSPARENCE ET ARCHIVES DE LA SANTÉ

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**MARIE-LAURE  
KERVEGANT**

**MERCREDI 3 AVRIL 2019  
11H - 12H  
AUDITORIUM**

## **LE DOSSIER DU PATIENT : UN OUTIL POUR LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ ?**

**ANIMÉE PAR  
AURÉLIE LEROY-FRANGEUL**  
RESPONSABLE DES  
ARCHIVES DU CHU DE RENNES  
**MARIE-LAURE KERVEGANT**  
RESPONSABLE DES ARCHIVES  
AU CENTRE HOSPITALIER  
BRETAGNE ATLANTIQUE

L'objet de cette intervention est de s'interroger sur la communication du dossier patient dans les établissements publics de santé et sur ses usages dans la recherche de la vérité.

Après un rappel sur la notion de dossier patient, ainsi que sur les évolutions de l'accès au dossier médical : celles-ci font passer la communication par un tiers-médecin à l'exercice du droit d'accès par le patient directement. Les intervenants s'attacheront à présenter les différentes catégories de personnes habilitées à consulter ou à accéder au dossier médical du patient à la recherche d'une vérité.

Que ces droits d'accès soient exercés par le patient lui-même ou ses ayants droit ou différents tiers, ils sont tous à la recherche d'une vérité, généralement pour l'application d'un droit. Le médecin qui vient contrôler la tarification à l'activité et la « vérité » de la facturation ; l'expert qui vérifie l'exactitude de dires ; l'assureur qui via le patient vérifie s'il prend le risque d'assurer le patient ou s'il doit lui verser une indemnisation ; une personne à la recherche de ses origines ; la justice qui au travers du dossier médical soit confrontera les dires du « mise en cause » ou établira les dommages subis par la victime,...

Cette intervention ne portera pas exclusivement sur une présentation « réglementaire » du droit d'accès au dossier du patient ni sur l'inventaire de l'ensemble des personnes habilitées à le consulter. De même qu'il ne s'agira pas de faire une description des modalités d'accès (comment fais-je une demande, dans quel délai puis-je espérer une réponse sauf si cela apporte un éclairage à la présentation).

À l'aide d'exemples croisés entre un centre hospitalier et centre hospitalier universitaire et de leurs retours d'expériences, il sera présenté un éventail d'usages dont la finalité est d'établir la/une vérité et qui n'ont, au final, que peu de rapport avec le but premier de la création d'un dossier patient.

**SANTÉ/DOSSIER PATIENT/SECRET MÉDICAL/DROIT  
D'ACCÈS/COMMUNICATION/**

# LES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE MISES EN ŒUVRE À LA HAS AU TRAVERS DU PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UN AVIS

ANIMÉE PAR  
**FRÉDÉRIQUE FLEISCH**  
RECORDS MANAGER

**ELISABETH GATTULI**  
ASSISTANTE DE GESTION,  
HAUTE AUTORITÉ DE LA SANTÉ

Après avoir présenté les grandes missions de la Haute Autorité de Santé, la présentation propose de décliner les règles de déontologie mise en œuvre à la HAS au travers du processus d'élaboration d'un avis sur les médicaments. En effet, afin de garantir l'indépendance de l'expertise dans les travaux de la HAS celle-ci, veille au respect des règles déontologiques par les personnes collaborant aux travaux de la HAS. Cette déclinaison sera présentée selon les grands axes de la méthodologie de travail de la HAS au regard de la gestion documentaire spécifique mise en place.

1) Explication du processus de sélection des membres et des experts pour la préparation d'un avis

- Présentation du comité de validation des déclarations d'intérêts :  
composition, rôle, fonctionnement
- Impact documentaire : typologie documentaire, règles de gestion, plan de classement, règles de nommage des fichiers

2) Élaboration de l'avis de la commission de la transparence

- Explication de la composition et du fonctionnement de la commission et du rôle des membres et des experts
- Impact documentaire : règles de gestion et de classement du dossier de séance, typologie documentaire, plan de classement, règles de nommage des fichiers, présentation de la check list du dossier de séance

DÉONTOLOGIE/MÉDICAMENT/INDÉPENDANCE/  
TRANSPARENCE/TRAÇABILITÉ/CONTENTIEUX

# LA DÉONTOLOGIE DE L'ARCHIVISTE ET L'ACCÈS AUX ARCHIVES

TABLE RONDE  
ANIMÉE PAR  
**PIERRE-FRÉDÉRIC  
BRAU**

**MERCREDI 3 AVRIL 2019  
12H - 13H  
AUDITORIUM**

La question de la déontologie de l'archiviste fait partie des problématiques mise en exergue par cette 3<sup>e</sup> édition du Forum des archivistes. Elle s'est trouvée récemment ravivée dans la profession par le décès récent d'une collègue, Brigitte Lainé, dont le témoignage dans le procès opposant Maurice Papon et Jean-Luc Einaudi en 1999 avait alors fortement divisé la profession : devait-elle ainsi révéler des informations couvertes par des secrets protégés par la loi ? Pour aborder ces questions toujours d'actualité, le comité scientifique du Forum des archivistes, en lien avec le Conseil d'administration de l'AAF, souhaite organiser lors du forum une table-ronde pour en discuter. Si la présence d'archivistes à une telle table-ronde s'impose, il était également intéressant d'avoir le point de vue d'un spécialiste des enjeux juridiques de la déontologie afin de répondre à des questions pratiques souvent méconnues des collègues : que recouvrent le devoir de réserve du fonctionnaire ou la loyauté vis-à-vis de l'employeur du salarié du privé ? Quels sont les conditions pour se voir reconnu lanceur d'alerte ? Quelles conséquences de la nouvelle législation sur le secret des affaires ?

## **PARTICIPANTS SYLVIE CLAIR**

Directrice des archives municipales de Marseille, représentante syndicale CFDT depuis longtemps, qui a vécu en outre en direct l'affaire Einaudi. Son rôle privilégié dans la table-ronde sera de nous faire un retour sur sa riche expérience des questions déontologiques de la profession au travers de sa carrière.

## **MARIE RANQUET**

Conservatrice responsable des archives des grands organes de contrôle de l'État aux Archives nationales, auteur d'une thèse de doctorat sur L'accès aux archives publiques en France. Le droit et la pratique vus par les archivistes depuis 1979. C'est une spécialiste des évolutions du droit et des pratiques d'accès aux archives, qui a en outre participé aux négociations lors de l'élaboration du RGPD.

## **JEAN-FRANÇOIS KERLÉO**

professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille et directeur scientifique de l'Observatoire de l'éthique publique, thèse sur La transparence en droit - Recherche sur la formation d'une culture juridique.

# L'ARCHIVISTE SE DÉVOÏLE

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**SOPHIE BOUDAREL**  
MERCREDI 3 AVRIL 2019  
11H - 13H  
SALON MARENGO

## LES FREINS À L'ACCÈS AUX ARCHIVES, ENTRE CONTRAINTES MÉTIER ET RÉGULATIONS SOCIALES

PAR  
**MARGOT GEORGES**  
ASGRALMA

**DAMIEN HAMARD**

L'appel à communications du forum 2019 pose, dans le libellé de l'axe 2, comme une évidence que l'archiviste donne accès aux archives. Pourtant l'archiviste est lui-même soumis à un certain nombre de contraintes autres que juridiques — techniques, hiérarchiques, politiques, financières —, conditionné par sa formation, porteur d'engagements personnels et éthiques, inséré dans des réseaux de sociabilité divers, sensible aux revendications sociétales. Quant aux services d'archives, ce sont des espaces physiques et sociaux en tant que tels.

La table ronde propose d'interroger ce rôle de l'archiviste, gardien du temps et/ou passeur de mémoire. Comment les archivistes mettent en œuvre cette responsabilité de communication ? quels sont les choix effectués ? comment sont-ils justifiés et comment s'articulent-ils avec les attentes plus ou moins explicites de la société ? Pour réfléchir à ces questions, différents angles de vue sont possibles. La figure de l'archiviste peut être interrogée en tant que telle. Des focus sur des types d'archives — archives de la recherche, archives sensibles... — peuvent aussi être éclairants. La table ronde sera également l'occasion de rendre compte des résultats du séminaire de recherche conduit entre 2014 et 2018 par le laboratoire Temos (Temps, Mondes, Sociétés - CNRS Fre 2015) et l'équipe Alma sur les fonds et collections comme espaces de régulation sociale et d'interroger certaines pratiques archivistiques, leur priorisation (collecte, classement, publications, indexation, automatisation) et leurs éventuelles conséquences. Communication préparée avec Bénédicte Grailles (présidente d'Asgralma, maîtresse de conférences en archivistique), Charly Jollivet (docteur en archivistique) et Magalie Moysan (doctorante en archivistique) membres du laboratoire Temos.

ARCHIVISTE/RÉGULATION SOCIALE/CONTRÔLE/  
PRATIQUE ARCHIVISTIQUE/ARCHIVES DE LA  
RECHERCHE/ARCHIVES SENSIBLES

# NON, ARCHIVISTES, VOUS N'ÊTES PAS TRANSPARENTS!

PAR  
**RÉMY ROQUES**  
DIRECTEUR CONFORMITÉ  
DES OFFRES, LA POSTE

**ANTOINE MEISSONNIER**  
DÉPARTEMENT DES ARCHIVES,  
DE LA DOCUMENTATION  
ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

Transparence : le mot renvoie à la pureté, la clarté, la limpidité, mais aussi à l'invisibilité. Dans nos structures, bien souvent en quête de rationalisation (tout du moins, est-ce objectif affiché), l'invisible est inutile. L'archiviste appartient à ces fonctions support dont l'organisme qui les emploie attend d'elles qu'elles soient efficaces sans demander leur reste, sans s'afficher trop ouvertement. L'historien n'est pas loin de demander la même chose : l'archiviste doit être un passeur d'archives. Qu'il accumule et décrive les documents, l'historien se chargera de l'analyse. Cette transparence, en tant que compétence professionnelle requise, ne conduit elle pas à un sentiment d'inutilité, de frustration d'une partie des professionnels des archives ? Je souhaiterais apporter, par sondage, des preuves factuelles de ce qui n'est pour l'instant qu'un ressenti (ressenti qui se fonde sur des conversations menées avec des collègues, amis et lors de formations à l'AAF ou de journées d'études). Si l'intuition se confirme, alors ma communication sera celle d'un ancien archiviste qui peut dire à ces anciens collègues pourquoi ils ne sont pas transparents. Et pourquoi ce que certains d'entre eux voient comme « une politique des petits pas » est socialement utile et qu'elle doit être valorisée, en ne perdant pas de vue que toute valorisation d'une profession amène des compromis.

COMPÉTENCES/INVISIBILITÉ/FONCTION SUPPORT/  
UTILITÉ SOCIALE

# AUTOUR DU GOÛT DE L'ARCHIVE À L'ÈRE NUMÉRIQUE : DIALOGUE ENTRE ARCHIVISTES ET HISTORIEN.NE.S

PAR  
**FRÉDÉRIC CLAVERT**  
C2DH, UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG  
**CÉLINE GUYON**  
OLKOA

Il y a 30 ans, Arlette Farge publiait « Le goût de l'archive ». Elle y abordait la relation de l'historien.ne aux archives sous l'angle de la culture matérielle : le rapport, physique, intime à l'archive ; l'importance de la salle de consultation des archives ; les conditions de la copie, manuelle, de l'archive ; et, en filigrane, la relation entretenue par l'historien.ne aux personnes évoquées dans les archives dépouillées. Pendant au moins deux décennies, « Le goût de l'archive » a été la matrice du travail des historien.ne.s. Mais qu'en est-il aujourd'hui, à l'ère numérique ? Cette table-ronde croisera les regards d'archivistes et historien.ne.s autour des archives à l'ère numérique, sur la base des chapitres déjà publiés du projet « Le goût de l'archive à l'ère numérique » (<http://www.gout-numerique.net/>) qui tente de reprendre cette question de la culture matérielle liée aux archives à une ère où l'archive tend à se dématérialiser. Les intervenants tenteront de confronter les points de vue parfois divergents sous l'angle croisé des besoins et imaginaires numériques des historiens et des contraintes et aspirations des archivistes. Au-delà de cette intervention, son enjeu est de participer à enrichir le dialogue entre les deux professions. Ce dernier est parfois difficile, comme l'a montré le débat autour des archives essentielles, il peut reposer sur des fondements communs, notamment sur un sujet, les archives à l'ère numérique, dont l'importance, pour les historien.ne.s comme pour les archivistes, croît depuis plusieurs années.

NUMÉRIQUE/HISTORIEN/GOÛT DE L'ARCHIVE



# L'ARCHIVISTE OBSCUR GARDIEN DU SECRET OU FLAMBOYANT COMMUNICANT ?

PAR  
**SONIA DOLLINGER**  
DIRECTION DU PATRIMOINE  
CULTUREL ET DES ARCHIVES -  
VILLE DE BEAUNE

Le fait qu'en 2019 se pose encore parfois avec méfiance cette question de la manière dont l'archiviste donne accès aux archives renvoie à des représentations à la fois passéistes et pourtant ancrées dans l'inconscient collectif. La fiction est remplie d'archivistes revêches renvoyant leurs lecteurs d'un regard méprisant ou dissimulant volontairement ou non des informations. Avec l'ouvrage de Sonia Combe en 1994, la profession d'archiviste est directement confrontée à la question et ce stéréotype d'archiviste gardien du secret fait irruption brutalement dans notre réalité, nous permettant un peu douloureusement de nous questionner sur notre rôle. Si le choc est brutal, il n'en est pas moins salutaire, obligeant l'archiviste à sortir de son rôle de gardien du temple pour endosser peu à peu le rôle du pédagogue et du communicant.

ARCHIVISTE/FICTION/STÉRÉOTYPE/  
COMMUNICATION/SECRET/

# ARCHIVES ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**MARIE RANQUET**

**MERCREDI 3 AVRIL 2019  
11H - 12H30  
SALON PASSEMENTIERS**

## L'APPLICATION DU RGPD AU SEIN DES MENJ-MESRI : UN LEVIER POUR L'ARCHIVAGE DES DONNÉES ?

PAR  
**ANNE ROHFRTSCH  
ET ÉMILIE KERDELHUE**  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE -  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

L'application du RGPD depuis le 25 mai 2018 a conduit à la mise en place d'une délégation à la protection des données personnelles au sein de l'administration centrale des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Composée de 3 personnes (un DPO et 2 DPO-adjoints respectivement chargés de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur et de la recherche), cette délégation rattachée directement au secrétariat général a mis en place des procédures d'analyse des traitements de données à caractère personnel pour toutes les maîtrises d'ouvrage de systèmes d'information afin d'établir les registres de traitements ministériels. Cette instruction permet d'associer l'ensemble des acteurs amenés à apporter leur expertise sur ce sujet : délégation à la protection des données, direction des affaires juridiques, fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information, mission des archives. Menée de front avec la mise en place d'une politique d'archivage électronique ministérielle par la mission des archives, la collaboration archivistes-DPO apportera une harmonisation des temps de conservation (DUA et finalités de traitement) et une meilleure visibilité des systèmes d'informations à vocation patrimoniale. Elle formalisera également les moments de purge des données, tout en optimisant la gestion des infrastructures informatiques.

RGPD/DPO/CYCLE DE VIE DES DONNÉES

# DES INSTRUMENTS DE RECHERCHE ENTRE TRANSPARENCE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

PAR  
**VIOLAINE  
CHALLÉAT-FONCK**  
ARCHIVES NATIONALES

Depuis 2013, le département de la Justice et de l'Intérieur des Archives nationales s'est confronté à la question de la nécessaire rédaction d'instruments de recherche donnant facilement accès à des fonds de police et de juridictions jusque-là peu décrits, dans le respect du cadre réglementaire existant concernant la protection des données à caractère personnel. La communication restituera les expérimentations menées grâce à l'outil documentaire du système d'information archivistique propre aux Archives nationales, qui permet de gérer des attributions d'audience donc la diffusion des données sur internet ou en intranet. Elle présentera les choix de description retenus pour plusieurs fonds portant sur l'épuration ou la guerre d'Algérie, permettant de multiplier les entrées dans ces dossiers. Elle s'interrogera également sur l'impact que la publication d'inventaires de ce type peut avoir sur les demandes de consultation et sur la recherche.

**INSTRUMENT DE RECHERCHE/DIFFUSION EN LIGNE/  
DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL/ACCÈS PAR  
DÉROGATION/SECONDE GUERRE MONDIALE/  
GUERRE D'ALGÉRIE**

# ARCHIVES ET PROTECTION DES DONNÉES : OUTILS ET RÉSULTATS DE LA COOPÉRATION À LA VILLE DE LYON

PAR  
**FLORENCE BERNIGAUD**  
ARCHIVES MUNICIPALES  
DE LYON  
**FRANÇOIS PALLIN**  
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION  
DES DONNÉES, VILLE DE LYON

Les Archives municipales de Lyon ont notamment pour mission de collecter les archives des quelque 8000 élus et fonctionnaires municipaux. Face à la prolifération des traitements de données, le lien avec le correspondant informatique et libertés (devenu délégué à la protection des données) est devenu au fil des années un partenariat efficace. La divergence des objectifs est réelle : la protection des données à caractère personnel a pour finalité la défense des libertés individuelles, tandis que les archivistes ont pour mission de préserver la mémoire collective. C'est pourquoi la coopération entre les archivistes et le correspondant informatique et libertés peut nécessiter un temps d'acclimatation réciproque. Après un rappel de l'historique du rapprochement entre ces deux fonctions, seront présentés les points de convergence méthodologique et les premiers résultats obtenus :

- en termes d'outils,
- en termes de recensement du patrimoine informationnel,
- en termes de rationalisation de la gestion des données dans le temps.

Cette intervention pourrait s'inscrire dans une table ronde, dans la perspective d'une comparaison avec d'autres collectivités et organismes, publics ou privés.

**DROIT/PROTECTION/LIBERTÉS/MÉMOIRE/CIL/  
DONNÉES**

# ARCHIVES ET DROITS HUMAINS

SESSION PRÉSIDIÉE  
PAR  
**AGNÈS DEJOB**

**MERCREDI 3 AVRIL 2019  
14H - 16H  
SALLE PASSEMENTIER**

## **LE CAS DE L'OFpra, LE DÉFI DE L'OUVERTURE D'ARCHIVES PROTÉGÉES**

PAR  
**ALINE ANGOUSTURES  
ET ADÉLAÏDE CHOISNET**  
OFFICE FRANÇAIS DE  
PROTECTION DES RÉFUGIÉS  
ET APATRIDES

La Mission histoire et valorisation des archives de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) propose un retour d'expérience sur la mise en place de l'accès à des fonds d'archives restés fermés pendant de longues années. En effet, établissement public chargé en toute indépendance de l'application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, créé par la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952, l'Ofpra s'est longtemps appuyé sur un article de cette même loi pour refuser tout accès à ses archives. Ce retour d'expérience se fera à deux voix, en s'appuyant sur l'expérience de la créatrice et actuelle cheffe de la mission, et sur le point de vue de l'archiviste chargée du classement des fonds administratifs. Le cas des archives de l'Ofpra permet d'aborder différents défis pour les archivistes en matière de transparence, d'accès aux fonds et d'innovations. D'abord, il sera nécessaire d'expliquer comment l'enchaînement de la création d'une institution conçue comme un « consulat des réfugiés » (Karen Akoka, 2017), et de décisions jurisprudentielles et européennes sur la protection des demandeurs d'asile a conduit à voir ces archives comme « interdites » (Sonia Combe, 1994). Sera ensuite abordée la question de la communication de ces archives en retraçant les grandes étapes de la création du service dédié, en montrant quelles ignorances et quelles méfiances substituent en dépit de cette nouvelle volonté de transparence, et quelles limites sont posées par les archives elles-mêmes, documents « à protéger » en raison de leur valeur juridique et légale, géopolitique et patrimoniale. On mettra enfin en parallèle les évolutions de la notion de protection des données et des techniques de valorisation des archives, notamment sur Internet, pour exposer comment la Mission histoire a réussi à concilier, grâce à un nouveau portail d'archives en ligne, les exigences de protection de la vie privée et les attentes des nombreux lecteurs et généalogistes, pour offrir une première porte d'entrée dans ses fonds.

**INVOLABILITÉ/OUVERTURE/PROTECTION DE LA VIE  
PRIVÉE/ARCHIVES EN LIGNE/ACCÈS AUX ARCHIVES/  
RÉFUGIÉS**

# RETRACER LE PASSÉ DE VICTIMES DE LA SOCIÉTÉ : LA GESTION DE L'IMPACT ÉMOTIONNEL SUR LES ARCHIVISTES

PAR  
ANOUK DUNANT  
GONZENBACH  
ET PIERRE FLUCKIGER  
ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE

Jusqu'au début des années 1980 en Suisse, des mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux ont été prises à l'encontre d'enfants et de jeunes. Ces enfants ont été très souvent maltraités dans les institutions ou familles d'accueil dans lesquelles ils ont été placés. Depuis quelques années, nous avons assisté à une prise de conscience de l'opinion publique, qui a amené le Parlement à adopter en 2016 une loi qui prévoit entre autres que les victimes de ces placements puissent bénéficier d'une contribution de solidarité. Cette loi donne pour mission aux archives cantonales de reconstituer les parcours individuels de ces personnes afin de fournir les preuves de ces placements.

Les archivistes se retrouvent ainsi en contact avec des personnes qui ont été placées dans leur enfance et qui cherchent à combler les trous de leurs passé; ils effectuent les recherches permettant d'étayer les dossiers de demandes d'indemnité. Ils sont ainsi confrontés très régulièrement à des situations émotionnelles particulièrement impactantes, qui peuvent, parce qu'elles sont très fréquentes, déclencher des symptômes post-traumatiques. Le métier d'archiviste ne forme pas à la gestion de ces situations particulières. Ce retour d'expérience présentera comment il est possible de développer des compétences qui aident à préserver la santé à court et moyen terme des archivistes confrontés à ces situations et comment à l'avenir notre profession peut et doit s'y préparer.

ARCHIVES CITOYENNES/TRANSPARENCE/  
PROTECTION DES DONNÉES/ÉMOTION/  
POLITIQUE MÉMORIELLE/TRAUMATISME

# INTENSIFIER UN CONFLIT EN DÉTRUISANT DES ARCHIVES : LE CAS DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA

PAR  
JENNIFER DEKKER  
UNIVERSITY OF OTTAWA

Les commissions de vérité sont le plus souvent établies dans des pays qui connaissent depuis longtemps des violations des droits de la personne. Il est extrêmement rare d'établir une commission de vérité dans une démocratie libérale telle que le Canada. Pourtant, le Canada a mis sur pied une commission de vérité et réconciliation en 2008 pour régler une poursuite collective importante de la part des anciens élèves des pensionnats autochtones. Les victimes ont allégué de multiples formes de violence physique et psychologique au cours des 150 années de fonctionnement de ces établissements.

Bien qu'il existe des milliers de documents textuels et photographiques dans le nouveau Centre national pour la vérité et la réconciliation (voir <https://nctr.ca/fr/map.php>), ils représentent en grande partie le point de vue de l'État en ce qui a trait aux événements survenus pendant l'époque d'assimilation d'enfants autochtones. Les conséquences des pensionnats sur les peuples autochtones sont beaucoup moins bien documentées. Cependant, en octobre 2017, la Cour suprême du Canada a tranché en faveur de la destruction d'une collection d'archives (recueillies dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant) détaillant les agressions les plus atroces subies par les jeunes pensionnaires.

Cette conférence portera sur la Commission de vérité et réconciliation et analysera les effets de la décision de la Cour suprême du Canada. Je comparerai cette décision à la loi allemande sur les archives de la Stasi, qui abordait les mêmes défis, mais de manière très différente. Je toucherai également sur les questions concernant les conséquences probables de la destruction des archives, de ce qui aurait pu être fait différemment, et de la manière dont les communautés de victimes ont été divisées par cette décision.

PENSIONNATS AUTOCHTONES/INDIAN  
RESIDENTIAL SCHOOLS/PRIVACY/TRANSPARENCE/  
ACCOUNTABILITY/STATE VIOLENCE

# UNE COMMUNAUTÉ D'ÉGO-CONSULTANTS : DES USAGERS À LA RECHERCHE DE LEURS DOSSIERS D'ENFANT PLACÉ

PAR  
**ADÉLAÏDE LALOUX**  
UNIVERSITÉ D'ANGERS

Cette proposition découle du travail de doctorat en cours qui étudie les dossiers individuels en protection de l'enfance, sur l'ensemble de leur cycle de vie et dans plusieurs domaines de production, que ce soit dans la sphère judiciaire, administrative ou associative, de la fin des années 1970 à nos jours. Lors de cette étude, nous avons identifié une « communauté d'égo-consultants » comme un concept applicable aux dossiers établis dans le cadre de la protection de l'enfance. Cette idée découle directement de la notion « d'égo-archives ». C'est un système au sein duquel les usagers partagent un vécu similaire qui a engendré la création d'archives les concernant. Tels que nous les envisageons, les membres sont liés par une fragilité commune qui les amène, à travers la consultation, à des pratiques identitaires comparables. Une volonté d'entraide s'organise face au monde des archives : les usagers se regroupent, par le biais d'internet ou d'associations, pour se questionner et avancer ensemble dans leurs démarches. Ce système permet alors d'envisager la lecture du dossier, à l'encontre des représentations spontanées, comme un acte social et non comme une activité purement individuelle. Par ailleurs, cette communauté souhaite optimiser la puissance de réparation des archives. Ainsi, la volonté de pouvoir modifier eux-mêmes le contenu du dossier permet aux usagers d'investir et de mettre en évidence la puissance symbolique et identitaire des archives. Finalement, au-delà d'une valeur historique ou administrative, la valeur personnelle se trouve au centre de l'attention. C'est pourquoi de nouvelles logiques d'usage se dégagent et sont à prendre en considération dans le déroulement du traitement archivistique. La question du rôle de l'archiviste se pose. De notre point de vue, c'est bien la liberté que prend l'État d'intervenir dans la vie familiale des personnes concernées qui induit une obligation certaine de rendre les briques d'une histoire personnelle complexe aussi compréhensible et transparente que possible pour l'utilisateur, tout en sachant le protéger.

PROTECTION DE L'ENFANCE/ÉGO-ARCHIVES/  
ARCHIVES PERSONNELLES/CONSTRUCTION  
IDENTITAIRE/CONNAISSANCE DE SOI/  
DEMANDE SOCIALE

# LOIS ET NORMES AU SERVICE DE LA CONFIANCE NUMÉRIQUE

**SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
PASCAL AGOSTI  
MERCREDI 3 AVRIL 2019  
14H - 15H30  
SALON MARENGO**

## **SINCÉRITÉ ET DROIT DU NUMÉRIQUE**

**TABLE RONDE  
ANIMÉE PAR  
PASCAL AGOSTI**  
AVEC ROMAIN SANTINI,  
CHARGÉ DE MISSION – CONFIANCE ET  
IDENTITÉ NUMÉRIQUES – ANSSI

L'association de la sincérité à la confiance, pour le moins inédite, renvoie plus généralement à la prise en compte du numérique par le Droit : comment des moyens numériques peuvent-ils être sincères ? Il est vrai que l'avènement récent des échanges électroniques a considérablement modifié le paysage juridique français, mais aussi européen et international. La flexibilité de certains concepts leur permet de s'adapter à ce nouvel environnement sans pour autant remettre en cause leur essence. La notion de sincérité fait partie de ces concepts. Bien que la sincérité ne soit pas une notion ou un qualificatif utilisé dans le Droit du numérique, on comprend bien le lien existant entre la sincérité et la fiabilité des moyens numériques ou leur auditabilité (certification, labellisation...).

La sincérité d'un moyen numérique est liée à sa vérification, au contrôle par le biais d'une homologation/certification/labellisation. En effet, dans l'électronique, la sincérité peut être prouvée, ce qui sous-entend qu'elle est soumise à un contrôle et donc à une vérification.

Dans le cadre de cet Axe, nous tenterons de faire le lien entre les moyens numériques (identification électronique, signature et écrit électroniques, documents sous forme électronique, lettre recommandée électronique) et contrôle de leur fiabilité par le biais de procédures d'audit (homologation/certification/qualification/labellisation). Pour ce faire, nous effectuerons un panorama des textes législatifs et réglementaires, nationaux ou européens, voire internationaux, en la matière, des questions relatives à l'homologation/certification/qualification de sécurité.

Enfin, nous analyserons les initiatives européennes en matière de sécurité avec les Règlements concernant les flux de données et l'EU CyberAct.

**SINCÉRITÉ/EIDAS/ARCHIVAGE/SIGNATURE/RGS**

# LES APPORTS DE LA NORMALISATION POUR LE NUMÉRIQUE : CONFIANCE OU DÉFIANCE ?

PAR

**CHARLOTTE MADAY**

REPRÉSENTANTE DE L'AAF DANS  
LE GROUPE CN46-11 DE L'AFNOR

**NOUREDDINE LAMRIRI**

RESPONSABLE DU AD HOC  
GROUP 1/CN46 « GOUVERNANCE  
DE L'INFORMATION »

Comment la normalisation peut intervenir comme complément à la loi ? Dans le domaine de la gestion des archives et des documents, qu'est-ce que la normalisation apporte pour améliorer la confiance dans le numérique ?

Cette contribution proposera trois perspectives d'analyse :

1) le processus normatif est-il vecteur de transparence ?

Traditionnellement jugée obscure, la normalisation est pourtant la résultante d'un consensus ou la communauté métier est invitée à largement se prononcer sur l'orientation et les textes. Destinée à harmoniser les processus métiers, ou encore à combler des vides laissés par le législatif et le réglementaire, la norme est aussi d'adoption volontaire. Ceci peut cependant trouver ses limites, dans le sens ou l'accessibilité des textes de normes est encore dépendant du modèle économique de l'ISO/AFNOR et ou nulle contrainte régit leur adoption.

2) Les objectifs des textes normatifs dans le domaine de l'information et la communication : renforcer la confiance et la sincérité des technologies ?

La prise en compte du numérique est désormais actée dans les textes révisés, et l'on s'attardera à en préciser quelques exemples. Il convient également de mesurer les impacts des évolutions technologiques au prisme des fondamentaux archivistiques : dans ce cas, le texte normatif devient un outil pédagogique qu'il convient de rendre accessible à tous les acteurs de l'information et la documentation.

3) À des fins d'illustration, seront évoqués un retour d'expérience d'utilisateurs implémentant des normes, et le travail du groupe ad hoc 1 de la CN46, sur la gouvernance de l'information. Dans ce contexte, la normalisation devient un espace d'incubation et un vecteur de confiance et de transparence dans la définition de modes innovants d'organisation de l'information et dont de nombreux experts au niveau mondial constituent le premier contingent d'utilisateurs. L'approche choisie par ce groupe sera détaillée et présentée au public afin de détailler concrètement la démarche.

Intervenant associé à la préparation de l'intervention : Chloé Toledano, expert AFNOR CG46

CONSENSUS/REPRÉSENTATIVITÉ/OUVERTURE/  
HARMONISATION/INCUBATION



**DROIT D'ACCÈS**  
**SESSION**  
**PRÉSIDÉE PAR**  
**BRUNO RICARD**  
**MERCREDI 3 AVRIL 2019**  
**14H - 17H30**  
**(AVEC PAUSE DE 30 MIN)**  
**AUDITORIUM**

## **ACTUALITÉS DU DROIT D'ACCÈS**

**PAR**  
**PERICA SUCEVIC**  
DIRECTEUR ADJOINT D'ETALAB  
**JEAN-CHARLES BÉDAGUE**  
SIAF

## **POINT D'ACTUALITÉ DRESSANT UN PANORAMA DE L'ÉTAT DU DROIT D'ACCÈS ET DE SES ÉVOLUTIONS PROCHAINES**

**TABLE-RONDE**  
**ANIMÉ PAR**  
**ANTOINE MEISSONNIER**  
**AVEC ANTOINE DELTOUR**  
LANCEUR D'ALERTE À L'ORIGINE  
DES LUXLEAKS

**RAYMOND AVRILLIER**  
MILITANT ÉCOLOGISTE FRANÇAIS,  
PRINCIPALEMENT CONNU POUR  
AVOIR PROVOQUÉ LA MISE EN  
EXAMEN EN 1994 D'ALAIN CARIGNON  
**XAVIER BERNE**  
JOURNALISTE

Après avoir fait le tour du cadre juridique qui permet aujourd'hui en France l'exercice du droit d'accès aux informations, il était nécessaire de se pencher sur l'application concrète de ces règles. Cette table-ronde réunit pour ce faire trois usagers du droit d'accès, journaliste et lanceurs d'alerte, qui viendront parler de leurs différentes expériences de l'accès aux informations dans la sphère publique mais aussi dans le monde de l'entreprise. Comment s'exerce concrètement le droit d'accès aujourd'hui ? Quelles difficultés rencontre-t-on ? Quel regard peut-on porter sur l'évolution de l'attitude des organisations face au besoin grandissant de transparence de la société civile ? Autant de questions qui seront abordées et qui permettront de replacer l'action de l'archiviste dans le contexte plus large qu'implique son rôle de passeur, entre producteurs d'information et usagers.

# OUVRIR LES ARCHIVES ? LE DÉFI DES ARCHIVISTES DES TRENTE GLORIEUSES (1950-1980)

PAR  
**MARIE RANQUET**  
ARCHIVES NATIONALES

La question de l'ouverture des archives est régulièrement le sujet de débats internes à la profession ; les délais de communicabilité ne sont pas nés d'eux-mêmes, mais sont le résultat d'une réflexion professionnelle qui n'a pas attendu leur inscription dans la loi du 3 janvier 1979. À l'occasion de la préparation du décret du 19 novembre 1970, la Direction des Archives de France lance une enquête auprès des Archives départementales ; elle les interroge sur les documents qui devraient, selon eux, faire l'objet de délais particuliers, et sur les délais qui devraient être appliqués. L'étude des réponses conservées révèle la diversité des sentiments des archivistes et de leurs réactions, allant de l'ouverture générale sur la plupart des documents à la fermeture de corpus parfois inattendus. Le réseau associatif se saisit lui aussi de la question : l'Association amicale professionnelle des archivistes français inscrit comme sujet mis à l'étude pour l'année 1967 les communications au public. Les comptes rendus des réunions régionales de l'Association donnent à voir une photographie de la façon dont les archivistes de toute la France envisagent l'évolution de la communication au public. La question de l'accès aux archives de la Seconde guerre mondiale se pose dès la fin des années 1960 ; en 1975, à la suite de la polémique surgie à l'occasion de la parution en 1972 de l'ouvrage *La France de Vichy* de Robert Paxton, une nouvelle enquête est menée par la Direction des Archives de France auprès des services d'Archives départementales, afin de recueillir leur avis sur une éventuelle ouverture des fonds concernant le conflit. Là encore, les positions sont partagées, et montrent la lenteur du processus ayant abouti avec les arrêtés du 29 avril 2002 et du 24 décembre 2015. Cette communication propose d'exposer les explorations menées par la profession des archivistes, qui, dès les années 1950, s'interroge sur la réponse à apporter à la montée de la revendication sociale et historienne d'ouverture des archives.

COMMUNICABILITÉ/HISTOIRE/POLÉMIQUE/  
SECONDE GUERRE MONDIALE/RÉGLEMENTATION/

# LES DÉROGATIONS GÉNÉRALES : MESURES À ÉTENDRE OU MESURES EXCEPTIONNELLES ?

PAR  
**JEANNE MALLET**  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DE LA CREUSE

Les dérogations générales sont régulièrement présentées comme un modèle de transparence, à étendre ou à généraliser : ce constat se fait rapidement à la lecture des différents rapports évoquant l'accès aux archives et rendus aux ministres de la Culture successifs, de Charles Braibant à Christine Nougaret. L'idée est que ces mesures d'ouverture particulières contribuent à la bonne marche de la démocratie et de l'accès des citoyens à des corpus importants pour la recherche historique, à un âge où la transparence est érigée par tous les gouvernements en principe de société et en devise politique. Mais au-delà des principes et des souhaits avancés de toutes parts, que ce soit par les politiques, les historiens et l'administration, force est de constater que les arrêtés de dérogation générale restent une mesure exceptionnelle : depuis la loi sur les archives de 1979, seuls 20 textes ont été adoptés par les ministères de la Culture et de la Défense.

ACCÈS/DÉROGATIONS/COMMUNICABILITÉ/  
TRANSPARENCE//

# RENDRE ACCESSIBLE LE DROIT D'ACCÈS : GENÈSE ET MISE EN ŒUVRE DE L'APPLICATION @DOCS

PAR  
JEAN-CHARLES BEGAGUE  
SIAF

Au début de l'année 2019, les Archives de France lanceront un outil numérique destinée à simplifier l'accès à l'information publique. Baptisé @docs, son principe est d'orienter de manière simple et rapide les usagers, peu au fait du « maquis » que constitue le droit d'accès aux archives. Il ne s'agit pas d'entrer dans des subtilités juridiques, mais d'apporter une réponse simple aux questions précises qu'ils se posent, du type : « Est-ce que je peux consulter et avoir une copie du plan cadastral de ma commune ou du jugement de divorce de mes parents ? » @docs se veut donc un outil d'orientation général, simple et innovant, sous forme d'"arbre de décision », amenant l'utilisateur d'une typologie documentaire (acte de naissance, dossier d'adoption, etc.) à l'information relative à son accès (communication, reproduction, recours possible en cas de refus) en fonction de sa « qualité » (personne intéressée, ayant-droit, tiers). La communication se propose de revenir sur la genèse de l'outil et sur les étapes de sa mise en œuvre. Elle pourra donner lieu à une démonstration en direct.

ACCÈS/COMMUNICABILITÉ/SIMPLIFICATION/  
OUTIL NUMÉRIQUE

# ARCHIVES MILITANTES : LE CAS DES ARCHIVES LGBTQ ET FÉMINISTES

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**CLAIRE LEMERCIER**  
MERCREDI 3 AVRIL 2019  
16H30 - 17H30  
SALON PASSEMENTIERS

## TRANSPARENCE CHOISIE, TRANSPARENCE RETROUVÉE DES ARCHIVES MINORISÉES : LES FONDS QUEER ET FÉMINISTES

PAR  
**ÉLODIE HOPPE**

ARCHIVISTE À L'UNIVERSITÉ LYON 2

**ROMÉO ISARTE**  
CO-FONDATEUR DE L'ASSOCIATION  
MÉMOIRES MINORITAIRES

Le questionnement récent autour des archives essentielles est particulièrement sensible lorsqu'il touche les traces de groupes sociaux marginalisés. Les groupes féministes et les communautés LGBTQI sont aujourd'hui au centre de débats de société et la demande de vérité autour de ces questions accompagne un mouvement relativement récent de collecte institutionnelle. Pour autant, faire l'histoire queer et féministe suppose de savoir où chercher. L'hypothèse serait qu'il existe bien entendu des traces mais que ces traces seraient invisibles, voire invisibilisées dans les archives institutionnelles. Dans une perspective comparative, deux initiatives de collecte et valorisation de fonds d'archives féministes et queer à Lyon seront présentées, l'une associative, la seconde initiée à l'intérieur d'une université. L'association Mémoires minoritaires incarne cette pratique alternative de collecte et valorisation. Elle recueille ces traces parfois en déshérences et diffuse une culture de l'archive proche des réflexions menées au sein du Collectif Archives LGBTQI de Paris. Son action est motivée par l'affirmation que la conservation d'archives sur les sexualités et les minorités de genre dans des institutions publiques n'est pas une pratique neutre dénuée d'effet sur la société. En écho, les archives du Centre Louise Labé, conservées à l'Université Lyon 2, témoignent d'une transparence retrouvée. Convergence entre militantisme et recherche, ce fonds a souffert du déclin des études qui l'ont initié. Ce retour d'expérience permet de mettre en évidence le rôle central du service d'archivage intermédiaire de l'Université, jouant à plein son rôle de l'intérieur, par la coordination entre productrices du fonds, réseaux militants et institutions d'archivage définitif. À rebours d'une collecte sèche, son action a permis l'ouverture d'une nouvelle phase de collecte (et d'un enrichissement du fonds) et la mise à disposition des documents communicables. Autant d'éléments qui invitent à repenser la stratégie globale de sélection et conservation, pour une meilleure transparence.

FÉMINISME/SEXUALITÉ/QUEER/RECHERCHE/  
UNIVERSITÉ/ASSOCIATION

# DÉPLACARDISONS NOS ARCHIVES! LES ARCHIVES LGBTQI+ EN FRANCE

PAR  
**PATRICK COMOY**  
COLLECTIF ARCHIVES  
LGBTQI

Des projets d'archives LGBTQI+ (lesbiennes, gay, bi, trans, queer et intersexes) sont en pleine affirmation en France et au-delà. Leur développement témoigne d'une prise de conscience par ces communautés de l'importance de préserver et de transmettre leurs mémoires. Ces initiatives s'accompagnent de plus en plus d'une reconnaissance des pouvoirs publics et institutions patrimoniales. Le collectif Archives LGBTQI+ est une émanation citoyenne qui milite depuis 2017 pour la création d'un centre d'archive et des mémoires LGBTQI+ qui devrait voir le jour prochainement à Paris. De tels lieux offrent de nouveaux regards sur les archives.

1 — Les « communautés sources » revendiquent de gérer « leurs » archives, et d'en définir les contours (refus des distinctions classiques entre ce qui serait « patrimonial » et aurait la valeur d'être conservé, et des archives considérées comme « mineures » mais fondamentales par les communautés), et les épistémologies (mise en valeur d'une conception de l'archive « vive », qui refuse la sacralisation des artefacts et leur mise à distance du présent, qui valorise chacun, e comme foyer d'archive,...). Elles s'estiment légitimes pour proposer une autre forme d'expertise, située, accompagnée parfois d'autres pratiques, pour leurs archives; leurs approches de la collecte, du classement, de la valorisation, de toutes les étapes la chaîne archivistique, peuvent agir comme un « trouble », et ouvrir à d'autres manière de voir et de faire.

2 — Ce faisant, ces archives LGBTQI+, autonomes, apparaissent comme autant de révélateurs et (de nouvelles approches) pour toutes les autres archives notamment publiques. Les premières amènent les secondes à reconsidérer comment se sont constitués leurs propres fonds (archives de la répression, de la coercition, de l'action de l'État...), ce qu'ils contiennent et qui n'était pas analysé (par ex. au regard d'un thesaurus élargi aux concepts nécessaires pour des fonds LGBTQI+ ou de description spécifique), le statut d'expertise de l'archiviste professionnel. le et les modalités envisageables pour la valorisation.

LGBTQI+/QUEER/ARCHIVES VIVES/  
HISTOIRE SOCIALE/COMMUNAUTÉS-SOURCES/

# « MES ARCHIVES SONT-ELLES QUEER ? »

PAR  
**BÉNÉDICTE GRAILLES**  
MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES  
EN ARCHIVISTIQUE – UNIVERSITÉ  
D'ANGERS – LABORATOIRE  
TEMOS (TEMPS, MONDES,  
SOCIÉTÉS) CNRS-FRE 2015

Des besoins d'archivage et de communication spécifiques aux militant. e. s

La communication part de l'hypothèse, établie à partir de recherches autour du don et de la transmission d'archives, que les associations militantes et les activistes ont une définition des archives et une relation à la mise en archives singulières et en évolution d'où découlent des besoins et des demandes particulières. La publication des archives par la diffusion en ligne est d'ailleurs une forme contemporaine aboutie de l'action militante, le mot archives devant ici être pris dans son acception la plus large. Ces besoins spécifiques déterminent la géométrie des fonds, les documents confiés et la communicabilité. L'ouverture des fonds à un public plus ou moins large est fonction du type de militantisme. Des logiques d'affiliation orientent le choix du lieu de conservation. Suivant les configurations, les acteurs/actrices peuvent être mu. e. s par un besoin identitaire, voire communautaire, ou par un irrésistible élan de partage, un besoin de transmission intergénérationnelle. L'action d'archiver apparaît alors comme un militantisme continué. Ces deux mouvements concomitants et/ou contradictoires — transmission et affiliation — ont diverses conséquences. Ces caractéristiques paramètrent les lieux de conservation, les traitements archivistiques, les modalités juridiques en fonction des degrés d'ouverture et de conformité idéologique. La communication s'appuiera sur des études de cas, en particulier dans la sphère féministe et LGBTQ.

LOGIQUE D'USAGE/IDENTITÉ/TRANSMISSION/  
ARCHIVES FÉMINISTES/ARCHIVES LGBT/MILITANTISME

# POLITIQUE DES SERVICES D'ARCHIVES

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**AGNÈS VATICAN**  
MERCREDI 3 AVRIL 2019  
16H30 - 17H30  
SALON MARENGO

## LA TRANSPARENCE AUX ARCHIVES NATIONALES : UNE NÉCESSITÉ QUI S'IMPOSE DE PLUS EN PLUS

PAR  
**BÉATRICE HEROLD**  
DIRECTRICE DE  
L'APPUI SCIENTIFIQUE  
DES ARCHIVES NATIONALES

Depuis quatre ans, la question de la transparence aux Archives nationales s'est posée de plusieurs manières. Son objectif principal est, d'une part, de donner plus de visibilité à notre institution (ouverture totale pour permettre leur ré-utilisation de nos ressources archivistiques libres de droits), d'autre part de mieux rendre compte de nos actions (publication du registre de nos entrées d'archives annuelles publiques, privées, sous format papier ou numérique, publication de l'état de nos fonds non classés et de nos priorités de classement à court et moyen terme) et enfin de mieux connaître les besoins de nos usagers, par exemple à travers l'enquête sur la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales (SIV). Il s'agit de savoir si les actions que nous lançons, sont comprises, appréciées ou au contraire décalées, et inversement de mieux faire comprendre à ces usagers, nos propres limites et difficultés, par exemple avec l'ouverture des fonds de la seconde guerre mondiale et la question complexe de la déclassification des archives. Le développement des partenariats scientifiques, ainsi que des contributions collaboratives, permettent également de faire participer les usagers aux choix de descriptions des archives ou encore de numérisation. C'est ainsi que nous avons mis en place un comité des usagers des Archives nationales pour échanger tant sur les modalités de fonctionnement des salles de lecture, que des évolutions de la SIV, des programmes de numérisation ou encore des politiques de ré-évaluation des archives. C'est également dans ce contexte que nous avons initié fin 2017 un barcamp et prévu pour fin 2018 un hackathon sur la thématique de la citoyenneté afin de mieux comprendre quels usages pourraient être faits de nos ressources numériques et quels types de services en tirer. C'est une démarche à la fois passionnante, exigeante et parfois délicate, car elle peut mettre en lumière la distance parfois grande entre les attentes et nos offres actuelles, ou encore susciter des malentendus. Elle est dans tous les cas riche d'enseignements.

TRANSPARENCE/OUVERTURE DES ARCHIVES/  
USAGERS/PARTENARIAT/COLLABORATIF/

# LE PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET ÉDUCATIF, VECTEUR DE TRANSPARENCE ?

PAR  
**HÉLÈNE MAURIN**  
DIRECTRICE DES ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DE LA HAUTE-SAVOIE

Les Archives départementales de la Haute-Savoie ont élaboré entre fin 2017 et 2018 leur Projet scientifique, culturel et éducatif pour la période 2018-2021. Il s'agit de proposer un retour d'expérience sur la construction de ce projet et de se demander si et comment le PSCE permet davantage de transparence non seulement au sein de l'équipe mais aussi vis-à-vis des décideurs, des usagers et du grand public.

PSCE/COMMUNICATION

# ARCHIVES ET TRANSPARENCE, VUES D'AILLEURS

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**GRÉGOIRE  
CHAMPENOIS**

**JEUDI 4 AVRIL 2019  
13H30 - 15H30  
SALON MARENGO**

## LES ARCHIVES AU SERVICE DE L'INFORMATION DU CITOYEN : L'EXPÉRIENCE TUNISIENNE

PAR  
**MYRIAM FAVREAU**  
RÉGION NOUVELLE AQUITAINE  
**HASNA TRII**  
DIRECTRICE AUX ARCHIVES  
NATIONALES TUNISIENNES

En Tunisie, la Constitution de 2014 a consacré le principe d'accès des citoyens à l'information. La bonne gestion des archives s'est imposée comme un préalable indispensable à la mise en œuvre de ce principe.

Le programme national de gestion des archives mis en œuvre par l'Institution des Archives nationales de Tunisie et le Ministère de l'Intérieur à partir 1988, restait largement inconnu et inappliqué dans les collectivités dépourvues d'archivistes. Depuis la décentralisation adoptée dans la Constitution en 2014, les collectivités locales en Tunisie sont au nombre de 354 dont au moins 80 sont nouvellement créées (après 2015). Chaque collectivité gère les archives produites depuis sa création mais également les fonds d'archives de l'état civil auparavant gérés par les Gouvernorats. L'obligation de transparence et de mise à disposition des archives à tout citoyen en faisant la demande a fait de la question des archives une des premières préoccupations des secrétaires généraux de ces collectivités.

Le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), ayant pour mission entre autres la formation des cadres et agents des gouvernorats et des communes ou des agents de l'administration centrale en rapport avec l'action régionale et communale, soutenu par la GIZ, agence de coopération internationale allemande, a constitué une équipe projet pour la création et l'animation de modules de formation destinés aux secrétaires généraux des nouvelles communes. J'y ai participé en tant qu'experte pour créer le module de formation en archivistique, avec Mme Hasna Trii des Archives nationales et Lamia Chahed du CFAD. Une phase d'audit en juillet 2017 a permis de recenser le besoin. Le module élaboré sur la base de cet audit a ensuite été testé en août 2017 auprès de secrétaires généraux de mairies. Nous proposons de vous présenter cette expérience. Elle se déroulerait autour d'une présentation de la notion d'archives et de droit d'accès à l'information dans le contexte spécifique de la Tunisie, d'une présentation du travail de création du module de formation et d'un bilan global du projet. Intervention préparée avec Lamia CHAHED, chef du bureau des recherches et de la documentation au CFAD.

TRANSPARENCE/DÉMOCRATIE/INFORMATION



# ARCHIVES PARLEMENTAIRES : QUAND L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE INFLUE SUR LA PRATIQUE ARCHIVISTIQUE

PAR  
**HÉLÈNE LHOUMEAU**  
PARLEMENT EUROPÉEN –  
ARCHIVES HISTORIQUES

L'affirmation du principe de transparence en tant que « valeur » européenne constitutive du concept de bonne gouvernance est portée depuis plusieurs décennies par un Parlement européen fort de sa pratique de publicité de ses travaux, et comme l'affirmation de ses pouvoirs — le Parlement depuis les années 1970 lie constamment sa défense du droit à l'information en tant que liberté fondamentale à son propre droit à bénéficier de l'information nécessaire pour exercer ses fonctions législatives et de contrôle de l'exécutif communautaire. Étroitement associée dès l'origine aux archives, et bien qu'ayant très largement dépassé ce seul cadre depuis la mise en place du règlement (CE) n° 1049/2001 du 30 mai 2001 relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission, la notion de transparence leur demeure attachée et influe directement sur les structures organisationnelles d'archivage autant que sur les modalités pratiques du traitement et de la mise à disposition des archives parlementaires. À travers l'exemple des Archives historiques du Parlement européen, cette communication aborde la question de la position de l'archiviste dans cet âge de l'accès et de la transparence ou comment les exigences démocratiques des citoyens, le besoin de fournir des informations publiques complètes et transparentes, couplés aux possibilités offertes par Internet, déterminent déjà en définitive, nos pratiques archivistiques.

ACCESSIBILITÉ/PRATIQUES ARCHIVISTIQUES/  
DÉMOCRATIE/ARCHIVES PARLEMENTAIRES/EUROPE/  
PARLEMENT EUROPÉEN

# CASE OF MEXICO : THE CONSTITUTIONAL REFORM OF TWO THOUSAND FOURTEEN AND ITS LEGISLATIVE DEVELOPMENT

PAR  
**JOSÉ GUADALUPE LUNA  
HERNÁNDEZ**  
COMISIONADO DEL INSTITUTO DE  
TRANSPARENCIA,  
ACCESO A LA  
INFORMACIÓN PÚBLICA  
Y PROTECCIÓN DE DATOS PERSONALES  
DEL ESTADO DE MÉXICO Y MUNICIPIOS

La présentation sera faite en anglais.

The case of Mexico: The constitutional reform of 2014 and its legislative development. In February 2014, the most recent constitutional reform on transparency and access to public information was issued, designing a homogeneous and common standard to protect this human right in our country, within the framework of the 2011 constitutional reform regarding human rights. Human rights require guarantees that allow for their full exercise and effectiveness. For that reason, the constitutional reform of 2011 not only indicated that people enjoy the rights recognized in the Constitution and international treaties of which the Mexican State is a part, but also of the guarantees that protect them, since, without these, the rights end up being only political promises. In this sense, several writers have proposed a binary classification of this figure: as primary guarantees, all those immediate obligations of the authorities, directly related to rights; and, as secondary guarantees, understood as remedies of justiciability to sanction the violation of primary guarantees. The right of access to public information was recognized in Mexico as equal opportunities for people to seek, receive and disseminate any information that is in the possession of the obligated subjects, catalog of those responsible that was also expanded in the 2014 reform, including universities, political parties, trade unions, individuals or corporations that receive and exercise public resources or perform acts of authority.

El caso de México: La reforma constitucional de 2014 y su desarrollo legislativo.

En febrero de 2014 se emitió la reforma constitucional más reciente en materia de transparencia y acceso a la información pública, diseñando un estándar homogéneo y común para proteger este derecho humano en nuestro país, en el horizonte de la reforma constitucional de 2011 en materia de derechos humanos.

Los derechos humanos requieren de garantías que permitan su pleno ejercicio y efectividad. Por esa razón, la reforma constitucional de 2011 no sólo señaló que las personas gozan de los derechos reconocidos en la Constitución y en los tratados internacionales de los que el Estado Mexicano forma parte, sino también de las garantías que los protegen, ya que, sin estas, los derechos terminan siendo solo promesas políticas. En este sentido, diversos tratadistas han propuesto una clasificación binaria de esta figura: como garantías primarias, todas aquellas obligaciones inmediatas, de las autoridades, relacionadas directamente con los derechos; y, como garantías secundarias, entendidas como remedios de justiciabilidad para sancionar la violación a las garantías primarias. El derecho de acceso a la información pública quedó reconocido en México como la igualdad de oportunidades de las personas para buscar, recibir y difundir cualquier información que se encuentre en posesión de los sujetos obligados, catálogo de responsables que también se amplió en la reforma de 2014, incluyendo a universidades, partidos políticos, sindicatos, personas físicas o morales que reciban y ejerzan recursos públicos o realicen actos de autoridad. Esa reforma constitucional determinó la obligación, al Congreso de la Unión para expedir tres leyes generales, las que ya se aprobaron: La Ley General de Transparencia, Acceso a la Información pública (publicada el 04 de mayo de 2015), la Ley General de Protección de Datos Personales en Posesión de Sujetos Obligados (publicada el 26 de enero de 2017), y la Ley General de Archivos (publicada el 15 de junio de 2018). Ya en distintas ocasiones he señalado cuáles son, desde mi punto de vista, las garantías primarias del derecho de acceso a la información pública: la obligación de documentar todo lo que los sujetos obligados realizan en el ejercicio de sus facultades, competencias o funciones, la de preservar los documentos en archivos administrativos actualizados, la de publicar sus obligaciones (comunes y específicas) de transparencia y la atención de las solicitudes de acceso a la información pública. Por su parte, las garantías secundarias son los recursos, de revisión que se interponen ante las respuestas de los sujetos obligados, el de inconformidad y el juicio de amparo, ambas para revisar las resoluciones de los órganos garantes. Durante la intervención se explicará, con mayor detalle, el contenido de este derecho y sus garantías, poniendo especial énfasis en los aspectos que se relacionan con la gestión documental. Compartiendo las experiencias de México en la implementación de las leyes, los retos más importantes y sus desafíos

[ARCHIVES/GOVERNMENT/MEXICO/INFORMATION/TRANSPARENCY/PERSONAL DATA](#)

# TRANSPARENCE EN AMÉRIQUE LATINE : DEVOIR DE MÉMOIRE ET RENFORCEMENT DÉMOCRATIQUE

PAR  
**GRÉGOIRE CHAMPENOIS**  
CENTRE INTERNATIONAL  
POUR LA PROMOTION DES DROITS  
DE L'HOMME (CENTRE CATÉGORIE 2  
UNESCO-ARGENTINE)

L'Amérique latine est reconnue internationalement comme un continent à l'avant-garde de l'accès à l'information publique. La Colombie a initié le mouvement en 1985 et depuis, presque tous les pays de la région ont approuvé à des degrés différents des lois garantissant la transparence de l'information publique. Deux pays émergent quant à la qualité de leurs lois en la matière et leur bonne application : le Mexique et le Chili. La loi chilienne garantit l'accès à l'information à travers une transparence active et une procédure de demande simple. Un organisme autonome évalue le degré d'atteinte à la vie privée d'une personnalité publique à travers un « test de dommage » et détermine à travers un « test d'intérêt public » si les informations demandées compromettent le respect de la vie privée. Au Mexique, la loi permet aux citoyens de chercher des informations officielles depuis plus de 15 ans. Cette loi a été reconnue par une ONG comme la 1ère au niveau mondial en termes de droit d'accès, de procédures, de sanctions et de recours. Deux grands facteurs expliquent l'intérêt de ces pays pour la transparence : Avec le retour des démocraties d'Amérique du sud dans les années 1980, la question de l'accès des archives de la répression est devenue incontournable. À des degrés différents, la plupart de ces pays ont ouvert les archives liées aux années de terreur. Cependant l'institutionnalisation de la transparence a été surtout pensée pour lutter contre la corruption. Par exemple au Pérou, la loi sur la transparence a été adoptée à la suite d'un mouvement déclenché contre les actes de corruption dévoilés au sein du gouvernement Fujimori. Dans les deux cas, la mobilisation de la société civile latino-américaine a été déterminante. Le cas du SERPAJ en Uruguay constitue, dans ce sens, un vrai symbole. Cette ONG de défense des droits de l'homme, créée pendant la dernière dictature militaire, fait partie du réseau Groupe Archives et Accès à l'Information Publique qui a rédigé et défendu la loi sur l'accès à l'information en Uruguay en 2008.

[LÉGISLATION/AMÉRIQUE LATINE/DICTATURES/CORRUPTION/SOCIÉTÉ CIVILE/MÉMOIRE](#)

ARCHIVES  
ET OPEN  
DATA

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**SARAH LABELLE**

**JEUDI 4 AVRIL 2019**  
**14H - 17H30**  
**(AVEC PAUSE DE 30 MIN)**  
**AUDITORIUM**

## **LA PENSÉE ARCHIVISTIQUE AU SEIN DU MOUVEMENT INTERNATIONAL POUR LA TRANSPARENCE**

**PAR**  
**JAMES LOWRY**  
LIVERPOOL UNIVERSITY  
CENTRE FOR ARCHIVE STUDIES  
**CÉLINE FERNANDEZ**

Sur le plan international, le mouvement de l'open government n'a pas reconnu l'importance de la gestion des documents pour la transparence et la responsabilité, entraînant des effets dommageables sur les plans stratégique et technique. Pour résoudre ce problème et améliorer la qualité des données ouvertes gouvernementales, les acteurs de la société civile ont travaillé sur plusieurs niveaux pour intégrer la prise de conscience de l'importance des archives dans ce mouvement d'ouverture. Cette intervention présentera les travaux réalisés au niveau international pour mettre en évidence le rôle des documents et des archives dans l'ouverture du gouvernement, et notamment les efforts de la société civile au Royaume-Uni pour créer une place pour les archives dans le mouvement de l'open government, la collaboration avec le Conseil International des Archives et la Banque Mondiale pour inclure les questions liées aux archives dans les Plans d'Action Nationaux du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, les dialogues relatifs aux archives ouvertes dans les anciens pays soviétiques et la recherche sur les questions archivistiques techniques liées aux données ouvertes authentiques. Cette perspective internationale donnera un contexte à de nombreuses discussions qui pourraient découler des thèmes du forum, socialement importants et opportuns.

**ARCHIVES/DONNÉES/GESTION/OUVERTURE/  
TRANSPARENCE/GOUVERNEMENT**

# DE L'OPEN DATA COMME COMMUN : DÉFI ÉTHIQUE ET EXPÉRIMENTATIONS EN BIBLIOTHÈQUES

PAR  
PAUL VILLA  
ENSSIB

# LES SERVICES D'ARCHIVES ET L'OPEN DATA

TABLE-RONDE ANIMÉE PAR  
SAMUEL GOËTA  
CO-FONDATEUR DE LA  
COOPÉRATIVE DATACTIVI.ST

Cette communication est un exposé des conclusions de mon mémoire Enssib de Conservateur des bibliothèques portant sur l'Open Data au prisme des Communs. Ce mémoire, dirigé par Lionel Maurel, analyse les enjeux professionnels et éthiques qui apparaissent à partir de cette conception. La communication proposée aborde les profondes mutations de la notion de service public impliquées par l'Open Data et propose des pistes concernant des initiatives et des services émergents en bibliothèques centrés sur l'Open Data. Cette communication se veut un retour d'expériences et d'expérimentations permettant d'établir un panorama qui, espérons-le, rencontrera des échos dans le monde des archives.

BIBLIOTHÈQUES/OPEN DATA/COMMUNS/SERVICE/  
ETHIQUE

# L'OPEN DATA : SOURCE D'INJONCTIONS CONTRADICTOIRES POUR LE PARTAGE DES DONNÉES D'ENQUÊTES EN SHS ?

PAR  
**ÉMILIE FROMONT**  
**VALENTIN BRUNEL**  
CENTRE DE DONNÉES  
SOCIO-POLITIKES (SCIENCES PO)

Le contexte d'open data initié, à la fois par les politiques gouvernementales et européennes, incite les institutions à rendre accessibles leurs données à différentes fins (transparence et validité des résultats scientifiques, réutilisation, etc.). Le Centre de données socio-politiques (CDSP), unité mixte de service de Sciences Po et du CNRS, propose depuis 2006 à la communauté scientifique des services de documentation et de diffusion de matériaux d'enquêtes en sciences sociales (transcriptions d'entretiens, notes d'observations ethnographiques, brouillons de chercheurs, bases de données, résultats d'élections etc.). En 2012, le CDSP a étendu son offre de services avec l'équipement d'excellence DIME-SHS (Données Infrastructures et Méthodes d'Enquête en Sciences Humaines et Sociales) qui vise à doter la France d'une structure en matière de collecte, d'enrichissement et de diffusion des données pour la recherche en sciences humaines et sociales. DIME-SHS propose des ressources aux chercheurs pour produire ou réutiliser des sources dont la qualité repose sur une grande rigueur méthodologique. Pour effectuer ce travail de documentation, de diffusion et d'archivage de ces archives d'enquêtes différents profils (archiviste, documentaliste, survey managers, data managers, développeurs) interviennent au cours du cycle de vie des données et tentent ainsi de répondre aux défis du numérique et de la mise à disposition. Cette communication propose un retour d'expérience sur le travail commun effectué au CDSP afin de répondre aux défis de l'open data (rendre accessible à tous des données compréhensibles et intelligibles dans des formats pérennes) tout en respectant des injonctions pouvant parfois sembler contradictoires (mise en place du RGPD, protection des données personnelles ou sensibles).

OPEN DATA/DONNÉES/DIFFUSION/CYCLE DE VIE

# OUVRIR LES ARCHIVES DANS UNE PERSPECTIVE D'OPEN DATA : LE PROJET OPEN ARCHIVES

PAR  
**GUILLAUME LEBORGNE**  
**AGNÈS D'ANGIO-BARROS**  
SNCF

Avec 212 jeux de données ouverts, SNCF est l'entreprise leader en matière d'open data en France. Lancée en 2014, la démarche de transparence SNCF vise à ouvrir le plus grand nombre de documents et données d'entreprise en open data, par esprit de redevabilité de grande entreprise publique, et surtout pour montrer la réalité de ce qu'est SNCF, et générer le changement. Le site Open Archives a été lancé en septembre 2016 avec un millier de documents. Ce site permet un accès facilité, à une part des collections du service d'archives de la SNCF (SARDO) dont les archives historiques sont conservées au Mans et les images et vidéos à la Médiathèque à Saint Denis. La valorisation numérique des fonds du SARDO permet de montrer l'importance du travail de conservation et de rendre accessibles nos archives à un public de passionnés et de spécialistes du train. En permettant l'accès en Open Data à une partie des fonds conservés par les Archives SNCF, le site Open archives accompagne la démarche de Transparence de l'entreprise et encourage les réutilisations. L'internaute peut en effet télécharger les documents et les réutiliser librement (à l'exception d'une utilisation commerciale). Ce travail de valorisation a été mené de manière scrupuleuse, collaboration fructueuse entre archivistes, communicants et spécialistes de l'ouverture des données.

TRANSPARENCE/OPEN DATA/VALORISATION/  
ARCHIVES

# USAGES INNOVANTS

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR

**MAÏWENN BOURDIC**

**JEUDI 4 AVRIL 2019**

**14H30 - 17H30**

**(AVEC PAUSE DE 30 MIN)  
SALON PASSEMENTIERS**

## RETOUR SUR LE PREMIER HACKATHON DANS LE MONDE DES ARCHIVES!

PAR  
**PAULINE BERNI**  
**JEAN-FRANÇOIS MOUFFLET**  
ARCHIVES NATIONALES

Le hackathon organisé par les Archives nationales les 8 et 9 décembre est le premier événement de ce type dans la sphère des services d'archives en France.

Avec ce hackathon, les Archives nationales ont souhaité s'inscrire dans la logique d'ouverture mais aussi dans une démarche d'analyse de leurs pratiques professionnelles au regard des nouveaux usages qui se développent dans le monde des humanités numériques et dans le monde numérique en général.

Les résultats du hackathon leur permettent de confirmer et/ou orienter leurs stratégies archivistiques et leur choix d'outils informatiques pour les années à venir.

Nous expliquerons tout d'abord pourquoi les Archives nationales ont organisé un hackathon ? Comment cet événement a-t-il été préparé ?

Puis, nous reviendrons sur la solution lauréate.

Enfin, nous finirons en rappelant l'intérêt de la solution gagnante pour l'institution et les perspectives.

*Intervention préparée par Pauline Berni et Gaetano Piraino, pilotes de l'événement et Jean-François Moufflet, mentor pour les jeux de données.*

ARCHIVES NATIONALES/OPEN DATA/NUMÉRIQUE/  
HACKATHON/CITOYENNETÉ/LIBERTÉ LIVING LAB

# RETOUR D'EXPÉRIENCES ET PERSPECTIVES, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT ET WIKIMÉDIA FRANCE

PAR  
**CAROLE RENARD**  
CONSERVATRICE-STAGIAIRE DU  
PATRIMOINE

**XAVIER CAILLEAU**  
CHARGÉ DE MISSION  
PARTENARIATS ET GLAM  
AU SEIN DE WIKIMÉDIA  
FRANCE

Intervention type « retour d'expérience », où j'interviendrais sur la convention passée en 2016 entre les Archives de l'Hérault et Wikimedia France, les actions mises en place (mises à jour d'articles sur Wikipédia, ateliers de formation et de contribution, téléversement de données...), et le travail de diffusion et valorisation effectué sur les projets Wikimedia au sein des Archives départementales de l'Hérault. Xavier Cailleau interviendrait quant à lui sur l'aspect projets Wikimedia, sur la construction d'un projet/réseau GLAM avec les institutions en reprenant les exemples de contributions déjà développés dans d'autres institutions patrimoniales ou culturelles. Pour respecter le prisme de la transparence nous proposons en fil rouge l'aspect collaboratif des projets Wikimedia, la philosophie de transparence inhérente à ce mouvement (pages de discussion pour création d'articles, historique des modifications, etc.) et l'ouverture puis diffusion des richesses culturelles des Archives départementales, dont celles de l'Hérault, sur des projets numériques libres à très forte audience qui est à la fois une démarche de diffusion de valorisation et de transparence.

NUMÉRIQUE/COLLABORATIF/PARTAGE/PATRIMOINE/  
FEMMES/DONNÉES

# VERS UNE LECTURE AUTOMATIQUE DES RÉPERTOIRES DE NOTAIRES DES XIX<sup>E</sup> ET XX<sup>E</sup> SIÈCLE ? LE PROJET LECTAUREP

PAR  
**MARIE-FRANÇOISE  
LIMON-BONNET**  
ARCHIVES NATIONALES

Dans le cadre d'un programme de recherche et développement soutenu par le département de l'innovation numérique du Ministère de la culture, les Archives nationales (Minutier central des notaires de Paris et département de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information) se sont associées à INRIA pour explorer les possibilités de segmentation automatique et de reconnaissance d'écriture des répertoires de notaires, au moins pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, dans le but d'optimiser l'utilisation de ces derniers comme source d'accès aux actes notariés, bien sûr, mais aussi d'en permettre des exploitations nouvelles de type statistique ou autre. L'objectif de la communication est de présenter le projet dans son état d'avancement en avril 2019.

RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE D'ÉCRITURE (HTR)/  
RÉPERTOIRES/ARCHIVES NOTARIALES/INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE/SEGMENTATION AUTOMATIQUE/  
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

# UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'USAGE : ÉVOLUTION DU TRAITEMENT DES FONDS DE L'INA

PAR  
**ÉLÉONORE ALQUIER**  
INSTITUT NATIONAL  
DE L'AUDIOVISUEL

Suivant un double régime de collecte (archivage des radios et télévisions publiques d'une part, et dépôt légal de la radio, de la télévision et d'une partie du web français, d'autre part), l'Institut national de l'audiovisuel enrichit aujourd'hui ses collections au rythme annuel d'un million d'heures nativement numériques. Mais disposer d'un fonds pléthorique n'a jamais suffi : il s'agit de proposer aux usagers le(s) contenu(s) précis les intéressant, du réalisateur en attente d'un gage d'authenticité dans une fiction historique, jusqu'au journaliste rêvant de l'illustration qui donnera un peu d'originalité aux « marronniers » annuels du JT, en passant par le grand-oncle dont on cherche le visage dans un jeu télévisé, ou encore l'étudiant souhaitant incarner sa problématique (historique, sociale,...) dans un corpus qu'il pourra décortiquer en quelques mois. Les possibilités offertes par les outils numériques se situent en entrée et en sortie de chacun de ces usages. En aval, ils permettent d'interroger les métadonnées et de filtrer les résultats, jusqu'au visionnage « augmenté », qui permettra à l'utilisateur de s'approprier le média (annotation personnalisée). En amont, les possibilités de transcription et de reconnaissance visuelle et vocale permettent d'envisager la production automatisée de métadonnées, sans qu'un professionnel n'ait eu à visionner ni à analyser « humainement » les contenus. Quelle organisation, quelle place pour les contrôles de qualité, une fois que l'humain n'est plus le seul acteur à intervenir en production de métadonnées sur les archives dont il assure la conservation ? Les modèles de description doivent-ils évoluer de manière à ne plus répondre forcément à des standards définis a priori, mais plutôt à des modes de consultation déterminés en aval par les moteurs d'interrogation ? C'est aux questions structurelles soulevées par le recours au numérique et à l'intelligence artificielle que cet exposé propose de s'intéresser, en partant des outils en vigueur et des projets en cours à l'Ina.

AUDIOVISUEL/NUMÉRIQUE/INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE/DÉPÔT LÉGAL/INNOVATION/USAGE

# COMMENT, CHEZ VITAM, RÉFLÉCHIT-ON À CONSTRUIRE L'ATELIER DE L'ARCHIVISTE DANS LE NUMÉRIQUE ?

PAR  
**MÉLANIE REBOURS**  
DIRECTRICE DE LA DIFFUSION  
ET DES PARTENARIATS,  
PROGRAMME VITAM

Cette intervention est un retour d'expérience des archivistes de l'équipe Vitam sur la manière dont nous transposons l'atelier de l'archiviste dans le numérique. Ceci recouvre plusieurs aspects :

- La méthode : le programme Vitam est mené en « méthode Agile ». Cette méthode projet informatique impose de s'interroger de manière récurrente sur les besoins des utilisateurs, de décrire et transposer ces besoins sous forme de « user stories » compréhensibles et réalisables par des développeurs. Au vu de cette expérience, nous nous interrogerons sur la transposition, possible ou non de cette méthode dans le quotidien des archives.
- Les processus métiers et leur transcription dans le numérique : nous ferons état de nos réflexions sur nos notions et pratiques métier existantes et les choix effectués pour les « digitaliser » : granularité plus fine de ce qu'est une archive, notions d'arborescence (plans de classement), vision métier sur les fonds numériques collectés, conservés et éliminés (registres des entrées), notion de service producteur face à celle d'application, gestion des métadonnées (riches, parfois mêmes foisonnantes), administration des référentiels, usage du SEDA (standard de données pour l'archivage), communication des archives conservées et contrôle des accès... Nous aborderons les difficultés rencontrées pour la transposition de certains processus métier dans le numérique, par exemple les éliminations.
- L'innovation et l'expérimentation : nous évoquerons ce que le numérique peut apporter à notre métier : recherches plus fines, meilleure vision des statistiques et des indicateurs...
- Le savoir et le savoir-faire : nous ferons état de constats issus de notre expérience pratique sur les compétences à acquérir pour les archivistes dans le monde du numérique.
- La collaboration : enfin, nous aborderons la question du travail collaboratif avec d'autres corps de métiers, les informaticiens ou les bibliothécaires par exemple, pour développer de nouvelles communautés archivistiques afin de définir nos besoins, de nouvelles pistes de collaboration et une vision prospective.

ARCHIVAGE NUMÉRIQUE/MÉTHODE AGILE/  
CONSERVATION/DONNÉES/ACCÈS/  
ADMINISTRATION FONCTIONNELLE



# TRANSPARENCE ET ARCHIVES PRIVÉES

SESSION  
PRÉSIDIÉE PAR  
**ARNAUD LAMY**

**JEUDI 4 AVRIL 2019**  
**16H - 17H30**  
**SALON MARENGO**

## POINT DE VUE D'UN HISTORIEN

PAR  
**MATTHIEU DE OLIVEIRA**  
MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE  
CONTEMPORAINE, RESPONSABLE DU  
MASTER ARCHIVISTIQUE ET MONDE DU  
TRAVAIL, UNIVERSITÉ DE LILLE - IRHIS  
UMR 8529

Les archives d'entreprises ont longtemps fait partie des fonds difficilement accessibles pour les chercheurs, au nom du nécessaire secret des affaires. Pour des raisons économiques, comptables et stratégiques, les firmes industrielles et commerciales entendaient protéger leurs actifs. Ce n'est que relativement tardivement que la transparence s'est affirmée comme une ambition à la fois culturelle et patrimoniale, en parallèle à la mise en œuvre d'une politique de communication. Le temps est ainsi devenu une ressource sur laquelle il devenait rentable de capitaliser. Pour les chercheurs, l'ouverture croissante des fonds a permis de relancer l'histoire d'entreprises et d'accéder selon les cas à des « archives-piscine » ou des « archives-trampoline ».

# ARCHIVES D'ENTREPRISES ET SERVICE PUBLIC : DÉPOSER C'EST OUVRIR ?

TABLE-RONDE  
ANIMÉE PAR  
PIERRE-RÉGIS DUPUY  
ARCHIVES MUNICIPALES  
DE SAINT-ÉTIENNE

L'objectif de cette table ronde est de questionner la pratique du dépôt d'archives d'entreprises encore en activité dans un service territorial d'archives. En partant des exemples de Casino et de l'Asse, deux entreprises phares de la ville de Saint-Étienne, il semble intéressant d'échanger sur les raisons stratégiques et les conséquences en terme d'accès du choix, relativement peu répandu, du dépôt. Cette table ronde pourrait se structurer autour de 2 axes :

## **Stratégies d'entreprise**

Quels sont les éléments qui peuvent expliquer ces choix (financiers, scientifiques, citoyen, de communication) ?

Confiance dans les institutions publiques ou désintérêt interne ?

## **Accessibilité des fonds aux citoyens et aux chercheurs**

Peut-on (et comment peut-on) avoir accès à l'information de ce qui est conservé ? (inventaires, bases de données, site internet...)

Entre le secret industriel ou commercial et les éliminations involontaires, quels choix de conservation patrimoniale ? (ou comment expliquer les lacunes ?)

Au-delà du dépôt, quelles suites envisagées pour les archives historiques en constitution ?

Deux intervenants sont pressentis pour participer à cette table ronde :

- M. Gilbert DELAHAYE, directeur des projets transverses pour le groupe Casino

- M. Philippe GASTAL, Conservateur du Musée des Verts

CASINO / MICHELIN / ASSE

QUI EST RIC?  
VERS UNE  
NOUVELLE  
FORME DE  
DESCRIPTION  
ARCHIVISTIQUE

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**BENOÎT JEGOUZO**  
**VENDREDI 5 AVRIL 2019**  
**8H30 - 10H**  
**SALON MARENGO**

**VERS UN MODÈLE  
CONCEPTUEL POUR  
LA DESCRIPTION  
DES ARCHIVES**

PAR  
**HÉLÈNE ZETTEL**  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL  
DES ARCHIVES DE FRANCE

Cette communication a pour objectif de présenter l'avancée des travaux portant sur la nouvelle norme de description archivistique, intitulée «Records in contexts», élaborée au sein du Conseil international des archives. Elle s'attachera à présenter le modèle conceptuel (RIC-CM), qui constitue la première partie de cette norme. L'intervention est conçue en complémentarité avec l'intervention proposée par Florence Clavaud sur la partie «ontologie» de la norme (RIC-O).

DESCRIPTION/WEB SÉMANTIQUE/  
LINKED OPEN DATA

# L'ONTOLOGIE RECORDS IN CONTEXTS (RIC-O) DU CIA : POINT D'ÉTAPE ET PREMIERS CAS D'UTILISATION

PAR  
**FLORENCE CLAUD**  
ARCHIVES NATIONALES

Quelques mois après la publication d'un appel à commentaires sur la version beta de l'ontologie RiC-O, cette communication présentera le dernier état de RiC-O, une synthèse des commentaires reçus, et quelques cas concrets d'utilisation, afin de donner une idée des modalités de mise en œuvre et des nouvelles possibilités offertes par cette mise en œuvre, à la fois pour ce qui concerne la mise en relation des métadonnées archivistiques (inventaires, notices d'autorité, vocabulaires) avec d'autres jeux de données, et la recherche et la consultation de ces données par l'utilisateur. Cette communication est à mettre en relation avec celle qui est proposée par Hélène Zettel (SIAF) sur le modèle conceptuel RiC-CM, que RiC-O transpose en modèle ontologique.

[WEB SÉMANTIQUE/ONTOLOGIE/RDF/  
MÉTADONNÉES ARCHIVISTIQUES/  
RECORDS IN CONTEXTS/](#)

# DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE ET LINKED OPEN DATA : VERS QUELLE CONVERGENCE ?

PAR  
**ALAIN DUBOIS**  
ARCHIVES DE L'ÉTAT DU VALAIS  
**TOBIAS WILDI**  
DOCUTEAM GMBH

Dans le cadre de son travail quotidien, l'archiviste se pose sans doute très régulièrement la question de savoir si les standards de description du Conseil international des archives sont encore adaptés à sa réalité professionnelle, alors que les outils de gestion de l'information permettraient, par exemple, de rendre la description archivistique beaucoup plus précise et d'améliorer ainsi de manière significative la contextualisation des dossiers et documents décrits. Le Conseil international des archives est du reste conscient de cette nécessité, puisqu'il élabore actuellement un nouveau modèle de données (Records in Context). Parallèlement, les technologies de l'information et de la communication ont poursuivi leurs développements en direction notamment du Linked Open Data. Cette technologie permet non seulement de mieux relier des ressources entre elles, mais surtout de les relier à des ensembles plus vastes, améliorant ainsi de manière significative la description de ces ressources. Le « Matterhorn RDF Data Model » entend répondre à ce double défi en proposant une meilleure contextualisation des archives à l'aide des technologies sémantiques. Dans le cadre de nos réflexions, nous avons ainsi développé un nouveau modèle de données qui se base sur des ontologies déjà existantes (DC Terms, RDA ou Premis), qui connaissent un très haut niveau de diffusion, une base d'utilisateurs importante et des processus de maintenance bien établis. En cela, notre approche se distingue de celle de l'EGAD, qui propose une nouvelle ontologie dans le cadre du « Records in Context ». Nous présenterons deux exemples de dossiers d'archives décrits en Matterhorn RDF Data Model : des dossiers d'archives électroniques tirés du processus décisionnel du Conseil d'État du Canton du Valais et des dossiers d'archives papier tirés d'archives d'entreprises suisses. Nous pourrions ainsi montrer des convergences innovantes et concrètes entre description archivistique et Linked Open Data et apporter une contribution à une meilleure communication des fonds d'archives en direction de nos publics.

[LINKED OPEN DATA/RECORDS IN CONTEXT/  
DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE](#)

QUE  
RESTERA-T-IL  
DE NOS  
ARCHIVES  
NUMÉRIQUES ?  
SESSION PRÉSIDIÉE  
PAR CÉLINE GUYON  
VENDREDI 5 AVRIL 2019  
8H30 - 12H  
(AVEC PAUSE DE 30 MIN)  
SALON PASSEMENTIERS

## LA PRÉSERVATION NUMÉRIQUE, UN ENJEU CRUCIAL DE L'ARCHIVAGE À LONG TERME

TABLE-RONDE  
ANIMÉE PAR  
ÉDOUARD VASSEUR  
PROGRAMME VITAM

Participants à la table ronde : un représentant du CINES, Nicolas BEL (ministère des Armées), Marion HUMBERT (SIAF, ministère de la Culture)

L'intervention abordera les enjeux de pérennisation numérique, cette problématique devenant cruciale pour la profession : comment assurer la conservation et la lisibilité des archives numériques sur le temps long ? De nombreuses actions sont actuellement entreprises afin de pouvoir assumer cet enjeu. Les intervenants de cette table ronde font partie des acteurs de la préservation et participent au Programme Vitam. En effet, les membres du Programme (équipe projet, ministères porteurs, partenaires) travaillent depuis mi-2017 sur le sujet dans le cadre d'un chantier fonctionnel dédié (travaux évoqués dans plusieurs articles de la revue Archivistes !). Dans la continuité du chantier fonctionnel Vitam, des actions complémentaires ont été impulsées. Le ministère des Armées a lancé des ateliers sur la préservation qui ont déterminé des organisations, processus et outils. Le SIAF a piloté avec l'équipe VITAM, en partenariat avec les ministères porteurs, une AMO sur le sujet de la préservation des données numériques afin de faire un bilan de l'existant et de définir des pistes organisationnelles et stratégiques pour mettre en œuvre une politique sur le sujet. Le CINES mène depuis plusieurs années des politiques de conservation et préservation numériques (liste de formats préconisés et acceptés...). Les intervenants feront état de leur expérience et des leçons qu'ils en ont tiré. Ils s'interrogeront sur les mutations à mettre en œuvre pour les archivistes : les organisations à mettre en place, les savoir-faire et expertises à acquérir ou développer et les chantiers prioritaires à mettre en œuvre... Ils exposeront également la perspective d'une mise en réseau et la création d'une communauté d'experts sur le sujet.

PÉRENNISATION NUMÉRIQUE/TRAÇABILITÉ/  
INTÉGRITÉ/LISIBILITÉ/CONVERSION/STRATÉGIE

# TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE SUR LE (TRÈS) LONG TERME : DES MANUSCRITS À L'ÂGE MODERNE

PAR  
MICHEL JACOBSON  
CNRS

NICOLAS LARROUSSE  
HUMA-NUM

L'IRHT, créé en 1937, associe à sa mission première de recherche sur les manuscrits, la préservation de ses objets de recherche. La technologie utilisée, qui au début du projet était le microfilm, a bien sûr changé et les données sont maintenant stockées sur des supports numériques. Ces données, accessibles par ailleurs dans un format plus léger via le site de l'IRHT, étaient stockées sur l'infrastructure de Huma-Num. Compte-tenu de leur fort volume, 2 millions de fichiers, le risque de se transformer progressivement en « nécropole numérique » était important : un projet de préservation sur l'infrastructure du CINES a donc été lancé. Le volume atypique de données posait la question du financement de cette préservation, mais la possibilité de passer du format d'origine (TIFF) à un format plus léger (JPG2000) en tenant compte de l'expérience de la BnF a permis de lancer l'opération. La description d'un point de vue technique des pages des manuscrits numérisés existait à l'IRHT, et s'accompagnait pour certains manuscrits de résultats d'études scientifiques. Logiquement, afin de préserver l'intelligibilité des données, il a été décidé de rassembler toutes ces informations. Toutes les conditions semblaient réunies pour entamer le projet : nous disposions des ressources techniques nécessaires, les différents acteurs étaient motivés etc. La réalité nous a rattrapé rapidement, pas moins de deux ans ont été nécessaires pour préparer les données. Même si les données et les métadonnées étaient organisées, le temps de la collecte, sur plusieurs dizaines d'années, a produit des variations qui ne sont simples ni à identifier ni à corriger sur un tel volume de données. Il nous a fallu pour mener à bien ce projet réunir une équipe de personnes aux compétences très diverses et les faire travailler ensemble. Les aspects quantitatifs ont fortement conditionné les choix technologiques et les traitements ont dû être planifiés très finement. On ne pouvait pas utiliser la même approche avec ces volumes qu'avec des corpus de taille plus modeste. Enfin sans le souvenir encore vivant du projet de collecte, il aurait été impossible de prendre certaines décisions, dont certaines étaient irrévocables.

ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE/PROJET DE  
PÉRENNISATION/CONVERSION DE FORMAT/  
MANUSCRITS

# L'ACCÈS AUX BASES DE DONNÉES : ENJEUX, ORIENTATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS AUX ARCHIVES NATIONALES

PAR  
VIOLETTE LEVY  
ET ISABELLE PEREZ-BASTIE  
ARCHIVES NATIONALES

Les Archives nationales ont acquis une expérience de 35 ans de conservation d'archives électroniques. Le principe retenu, en concertation avec les grands producteurs de données structurées comme l'INSEE et l'INED, a été celui d'un archivage des données à plat, liées aux métadonnées de représentation et à la documentation associée. Cette méthodologie est actuellement questionnée, d'une part avec l'ouverture en novembre 2018 d'une nouvelle plateforme d'archivage électronique, d'autre part pour faire face à l'augmentation de la demande sociale en termes d'accès à ces archives. C'est pourquoi dans le cadre du projet ADAMANT, les Archives nationales ont lancé un chantier pour définir de grandes orientations en matière d'accès et de diffusion des archives numériques. La table ronde présentera les enjeux spécifiques de l'accès aux bases de données et les pistes de réflexion des Archives nationales. Elle révélera les expérimentations en cours, à travers l'exemple du Fichier national des allocataires, base d'informations statistiques qui retrace l'historique de toutes les personnes inscrites comme demandeur d'emploi et de tous les bénéficiaires d'une allocation versée ou d'une aide accordée par le Pôle emploi (ex-Assédic/Anpe) depuis 1993. Elle fera également état des échanges fructueux que les Archives nationales ont initiés depuis l'été 2018 avec une communauté de chercheurs utilisateurs de données structurées. L'intervention fera entendre la voix de l'archiviste responsable aux Archives nationales de la collecte et de la gestion de données structurées, et celle de l'archiviste responsable de l'accès et de la diffusion de ces archives.

ARCHIVAGE NUMÉRIQUE/BASE DE DONNÉES/  
ACCÈS/CHERCHEUR

## PROGRAMME VITAM : COMMENT A-T-IL SÉDUIT UN TIERS ARCHIVEUR ?

PAR  
**HERVÉ STREIFF**  
LOCARCHIVES

Le programme VITAM porte ses fruits avec la première version dite « de production » livrée dans les temps. Après réalisation d'un prototype concluant, un tiers archiveur LOCARCHIVES a choisi VITAM pour sa nouvelle offre d'archivage électronique. Retour d'expérience sur cette implémentation privée de VITAM et éléments de décisions pour les modes d'exploitation du SAE (SaaS vs mutualisation vs intégration).

VITAM/SAE/ARCHIVES ÉLECTRONIQUES/  
SÉCURITÉ/SEDA/OAIS

## LE CLEANING DAY DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE : UNE MÉTHODE PARTAGÉE ENTRE L'ARCHIVISTE ET L'INFORMATICIEN

PAR  
**MARTINE FREVAL  
ET ESTELLE BROSSET**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
D'INDRE-ET-LOIRE

Dans le cadre du projet mis en place par au Conseil départemental d'Indre-et-Loire par la Direction des systèmes d'information et les Archives départementales sur l'accompagnement des services aux usages des outils numériques, des séances de cleaning days ont été programmées dans les services métier, afin de les aider à organiser leurs arborescences bureautiques, à mettre en place les bonnes pratiques au regard de la sécurité informatique et de la protection des données, et les aider à transposer au numérique les méthodes éprouvées pour la gestion du papier. Un an, 47 interventions et 400 interlocuteurs plus tard, il est possible de dresser un bilan de la démarche, tant sur les volumes de données et documents traités que sur la méthode de travail partagée entre les archivistes et les informaticiens, et le résultat de la sensibilisation des agents aux problématiques nouvelles de l'administration numérique. cleaning day/arborescence bureautique/section des archivistes départementaux

VITAM/SAE/ARCHIVES ÉLECTRONIQUES/  
SÉCURITÉ/SEDA/OAIS



Intervention proposé dans le cadre  
de la Section des archivistes départementaux

PASSÉ  
COLONIAL :  
RECHERCHER  
LA VÉRITÉ

SESSION  
PRÉSIDIÉE PAR  
VIOLAINE

CHALLÉAT-FONCK

VENDREDI 5 AVRIL 2019  
9H - 12H  
(AVEC PAUSE DE 30 MIN)  
AUDITORIUM

**AFFAIRE MAURICE AUDIN :  
LA RECHERCHE DE LA  
VÉRITÉ ET LES ARCHIVES**

TABLE-RONDE  
ANIMÉE PAR  
SYLVIE THENAULT  
CNRS

Avec Michèle AUDIN, fille de Josette et Maurice AUDIN, Nathalie FUNES, journaliste à L'Obs, et Jean-Charles BEDAGUE, Siaf

En 1957, Maurice Audin a disparu après avoir été arrêté, à Alger, par les parachutistes français en lutte contre les partisans de l'indépendance de l'Algérie. Militant communiste, il venait en aide, dans la clandestinité, aux dirigeants du Parti communiste algérien (PCA), dissous depuis 1955. En dépit de toutes les démarches accomplies, le plus tôt possible, Josette Audin n'a jamais pu savoir ce qui était arrivé à son mari. En 2012-2013, elle a obtenu de consulter des archives publiques, émanant de l'armée mais aussi de la Justice et d'autres organismes. Le 13 septembre 2018, Emmanuel Macron a reconnu la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin. Bien que la vérité sur les circonstances de sa mort n'ait pu être établie, il est prouvé que sa disparition résulte d'un système répressif découlant de la loi des pouvoirs spéciaux. Aussi la reconnaissance de la responsabilité de l'État est possible du point de vue historique. La déclaration présidentielle annonce également une dérogation générale sur les archives concernant les disparus de ce conflit. Cette table ronde se propose de revenir sur la quête de la vérité et sur les attentes de divers acteurs de cette Affaire envers les Archives : interviendront Michèle Audin, fille de Josette et Maurice Audin, ainsi que Nathalie Funès, journaliste à L'Obs, qui a enquêté sur les circonstances de la mort de Maurice Audin. Jean-Charles Bédague sera invité à dialoguer avec eux, au nom du SIAF. Sylvie Thénault, historienne, modèrera les débats.

RECHERCHE DE LA VÉRITÉ/DÉROGATION GÉNÉRALE/  
GUERRE D'ALGÉRIE



# ARCHIVES ET MENSONGE D'ÉTAT

PAR  
**ARMELLE MABON**  
UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD  
ET LABORATOIRE  
TEMOS CNRS FREE 2015

Après avoir travaillé sur des documents falsifiés et avoir mis au jour un mensonge d'État avec un massacre d'ex-prisonniers de guerre maquillé en rébellion armée, mon rôle d'historienne étant de m'approcher de la vérité, j'ai mis en place une stratégie de recherche afin de pouvoir consulter les archives « secrètes » mais aussi pour obtenir le libellé d'archive caviardée : saisine de la CADA, du TA, du Conseil d'État. De plus l'enjeu des archives permettant de faire aboutir un procès en révision est important. Dans la mesure où j'ai pu comprendre que la fraude scientifique à partir d'omission d'archives a servi la poursuite du mensonge d'État, un débat est nécessaire sur l'impact de l'omerta institutionnelle.

FALSIFICATION/DESTRUCTION/OMISSION/  
FRAUDE/VÉRITÉ/JUSTICE

# QUAND LA TRANSPARENCE N'ÉTAIT PAS À L'ORDRE DU JOUR : L'OPACITÉ DU RAPATRIEMENT DES ARCHIVES COLONIALES

PAR  
**CHARLY JOLLIVET**  
CHERCHEUR ASSOCIÉ,  
LABORATOIRE TEMOS  
(CNRS FRE 2015)

La compréhension de la répartition des archives au moment des indépendances africaines est un réel enjeu. Par des actions décidées le plus souvent unilatéralement, la France fait main basse sur une partie des traces de sa présence en Afrique. En contrôlant l'accès aux archives, elle bénéficie alors de facto, par la combinaison de facteurs archivistiques (délais de traitement, mise en service d'inventaires) et règlementaires (communicabilité des fonds), d'un pouvoir d'orienter la recherche. La maîtrise des archives et d'une partie de la mémoire contribuent alors à ce que subsiste une forme de domination coloniale. Il est intéressant de noter que la répartition des archives coloniales a très peu été questionnée par les archivistes français qui semblent la considérer comme normale et acquise. Le discours archivistique vient même souvent la justifier. Le devoir de réserve auquel sont soumis les quelques archivistes s'exprimant sur le sujet explique probablement pour partie cette situation. Il est pourtant compliqué de légitimer des transferts opérés vers la France à la fois dans la précipitation, le plus grand secret et surtout sans même que la question des archives ne soit abordée avec les autorités locales dans le cadre du processus d'indépendance. Les archivistes justifient pourtant rapidement ces transferts en affirmant que le sujet avait été réglé par le précédent indochinois, en référence à la convention signée avec le Vietnam en 1950. Ainsi, en 1961, lors de la 6e conférence internationale de la table ronde des archives, Robert-Henri Bautier théorise les partages en recourant aux concepts d'archives de souveraineté et d'archives d'administration (terme remplacé par la suite par « archives de gestion »). À travers l'étude des sources archivistiques et bibliographiques, cette communication se propose de réinterroger ces transferts, singulièrement ceux survenus depuis Madagascar : quel contexte ? quelles archives ? quelles justifications ? quelles conséquences ?

AFRIQUE/DÉCOLONISATION/HISTOIRE DES ARCHIVES/  
TRANSFERTS D'ARCHIVES

# RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE CAS DES ARCHIVES ALGÉRIENNES

PAR  
TIPHAINE GAUMY  
ARCHIVES NATIONALES  
D'OUTRE-MER

Les Archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence, ont une grande activité de courriers administratifs, avec cette spécificité qu'il s'agit pour la majorité de répondre à des citoyens non français. Dans le cas des fonds algériens, les principaux thèmes abordés sont la propriété terrienne (suite au senatus consulte de 1863 et aux séquestres), les questions d'État civil, d'états de services militaires mais surtout l'époque de la guerre d'Algérie (incarcérations, dossiers de morts pour la France ou de victimes, etc.)

Les demandeurs et les archivistes se heurtent à plusieurs difficultés : la barrière de la langue, l'éloignement géographique, la méconnaissance du monde des archives (un nom ne suffit pas pour retrouver l'individu dans 10 km d'archives), la complexité administrative (les archives militaires au SHD et à Pau et non aux ANOM), les aléas historiques (peu d'archives, et non l'intégralité des archives de souveraineté de ces territoires, nous sont parvenus, certaines ont été restituées), les limites des archivistes français et algériens (taux de classement aux ANOM, pas de numérisation concernant ces archives), les délais de communicabilité, encore fermés pour les affaires juridiques mais consultables pour de nombreuses qui concernent les harkis et moghaznis victimes d'un fort ressentiment en Algérie, une sensibilité différente sur la question des données telles que la religion ou les liens de famille, un flou juridique sur la nécessité administrative des attestations délivrées, une instrumentalisation politique de la question des archives, tant en France qu'en Algérie, une actualité mouvante (annonce relative au cas Audin et à une dérogation générale en France le 13 septembre 2018). Dans ces conditions, comment rationaliser les demandes et les réponses, en s'appuyant sur le numérique, tout en ménageant les attendus en matière de respect de la vie privée et de transparence, comment communiquer sur nos fonds, leur accessibilité aussi bien juridique que physique, comment dépassionner des archives au fort enjeu mémoriel.

ALGÉRIE/COLONIALISME/SENSIBLE/DROIT/SERVICE  
PUBLIC/COMPLEXITÉ

# SALLES DE LECTURE ET USAGES DE DEMAIN

SESSION  
PRÉSIDIÉE PAR  
CYRIL LONGIN

VENDREDI 5 AVRIL 2019  
10H30 - 12H30  
SALON MARENGO

## PRÉ-SESSION DE PRÉPARATION MERCREDI 3 AVRIL DE 14H30 À 15H30 EN SALONS LE CORBUSIER 3-4

En prévision de la séance du 5 avril consacrée aux nouveaux usages de la salle de lecture, les archives municipales de Saint-Étienne proposent une pré-session de réflexions, sous forme d'atelier/séance de créativité. Avec l'aide du designer qui accompagnera le projet de futur bâtiment des archives municipales et métropolitaines, il s'agira d'imaginer ensemble à quoi ressemblera ou devrait ressembler la salle de lecture de demain tant en termes d'aménagement que d'organisation et de fonctionnalités. Devant le développement des salles de lecture virtuelles et des usages numériques, une fréquentation moindre des lecteurs physiques et parfois la nécessité de mutualiser des espaces, que restera-t-il de la salle de lecture que nous connaissons aujourd'hui ? Priorité à donner aux originaux, lieu de médiation à la donnée, tiers-lieu ? Quel sens et quelle âme donner à cet espace, lieu de rencontre entre les documents et le public ? Comment imaginer et permettre l'évolution et la modularité des usages ? Venez partager vos réflexions et construire ensemble la salle de lecture du futur. Les premières pistes de réflexions qui émergeront de ces échanges seront présentées lors de la séance consacrée aux nouveaux usages de la salle de lecture, puis pourraient faire l'objet d'un article dans *Archivistes !*.

PRINCIPE : 15 PERSONNES, SUR INSCRIPTION

# MIXER LES USAGES EN SALLE DE LECTURE : QUAND LE DESIGN S'EN MÊLE

PAR  
MARIE VIARD  
ARCHIVES MUNICIPALES  
DE SAINT-ÉTIENNE  
ET UN DESIGNER DE L'ÉQUIPE  
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet de nouvel équipement des archives métropolitaines (livraison 2022-2023), les archives municipales de Saint-Étienne sont engagées dans l'écriture du programme technique détaillé. Ce nouvel équipement accueillera également deux associations patrimoniales, la cinémathèque, le service scientifique des musées et un datalab. De nombreux espaces seront ainsi mutualisés (espace d'exposition, accueil pédagogique, salle de projection, etc.). La salle de lecture apparaît alors comme un enjeu central car rassemblant de nombreuses interrogations : quel niveau de mutualisation avec les autres équipements, quelle médiation aujourd'hui et demain, tiers lieu de médiation de la donnée avec le datalab ? Nous devons ainsi imaginer la salle de lecture, telle quelle pourrait être dans 10 ans, 20 ou 30 ans, dont l'objet et les usages sont en partie à réinventer, entre papier et numérique. Saint-Étienne, ville Unesco design, dispose d'un design manager en interne et bénéficie de la présence de la Cité du design (dont une l'École d'art et design). À ce titre, la démarche design est inscrite dans les processus interne de la Ville et de la Métropole. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour ce nouvel équipement bénéficie d'une compétence design dont une partie des missions sera d'apporter une réflexion sur les usages futurs de la salle de lecture, dans sa conception, son organisation et son ergonomie. L'intervention se décomposera en deux parties. En présence du designer, elle présentera dans un premier temps les enjeux et réflexions menées par les archives municipales et le designer. Un second temps sera l'occasion d'une première restitution de l'atelier salle de lecture et usages de demain proposé le 3 avril à 14h30 et animé par les archives municipales et le designer. Une restitution publique de ces réflexions est envisagée lors de la Biennale du design 2019.

DESIGN/SALLE DE LECTURE/DEMAIN/NUMÉRIQUE

# LA SALLE DE LECTURE DE DEMAIN : RÉFLEXIONS EN COURS AUX AD 40

PAR  
**MARIE BALAYER-BRASIER**  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DES LANDES

Suite à deux années de réorganisation du service la construction d'un PSCE s'imposait. C'est dans le cadre des débats d'orientation, menés à la fois auprès des usagers et en interne, qu'un groupe a travaillé sur le sujet de la salle de lecture.

L'état des lieux, dressé sur les cinq dernières années d'exercice, pose les constats suivants :

- en 5 ans, la salle de lecture a perdu 38 % de son lectorat ;
- le nombre des communications par lecteur a quant à lui augmenté, passant de 14.93 documents par lecteur en 2012 à 20.53 en 2016 ;
- les recherches scientifiques ou administratives ont augmenté au regard des recherches généalogiques.

Les réflexions et discussions ont permis de dégager l'objectif suivant : faire évoluer le service au public en salle de lecture en :

- proposant des espaces de consultation inédits dans le service ;
- s'adaptant à l'évolution des usages et aux besoins des usagers ;
- renforçant le rôle de médiateur de l'archiviste.

Des propositions concrètes ont été formulées dont la mise en œuvre va être étudiée :

- créer des espaces de consultation différenciés : salle de consultation classique, salle de recherches collectives, espace d'expériences numériques, salon de médiation autour de la valorisation des fonds ;

- développer les usages numériques grâce à la mise en place d'un espace numérique dédié à des usages collaboratifs et innovants dans le service.

- renouveler la médiation auprès des publics en salle de lecture. Cette ambition repose sur :

- > la conception d'éléments signalétiques nouveaux ;
- > des instruments de recherche mieux structurés et mieux conçus pour une utilisation par le public ;
- > des agents formés à l'accompagnement individuel des lecteurs ;

- > des agents « médiateurs » valorisant des fonds dans le cadre de moments dédiés.

La salle de lecture de demain, c'est peut-être réinventer un espace, des usages et faire évoluer la relation à l'utilisateur.

SALLE DE LECTURE/COMMUNICATION/  
LECTEURS/INSTRUMENT DE RECHERCHE/  
ACCESSIBILITÉ/MÉDIATION

# L'UTILISATION DES ARCHIVES DANS LE CADRE D'ENQUÊTES JOURNALISTIQUES

PAR  
**STÉPHANIE TROUILLARD**  
JOURNALISTE – FRANCE 24

Depuis plusieurs années, je me suis spécialisée dans l'histoire de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. J'ai réalisé deux enquêtes sur le long cours pour mon livre sur mon grand-oncle résistant et pour mon webdocumentaire sur une jeune lycéenne déportée. Dans ce cadre, je me suis rendue dans de très nombreux centres d'archives nationaux, départementaux et locaux. L'idée de cette communication est de faire un retour d'expérience sur les difficultés et les facilités que j'ai rencontrées au cours de mes enquêtes pour avoir accès à certains documents.

JOURNALISME/ENQUÊTE/MÉDIA

DE  
NOUVELLES  
FORMES  
D'EXPLOITATION  
DES ARCHIVES

SESSION  
PRÉSIDÉE PAR  
**JEAN-FRANÇOIS  
MOUFFLET**

**VENDREDI 5 AVRIL 2019  
13H30 - 16H  
SALON PASSEMENTIERS**

**NAVIGUER DANS  
LES ARCHIVES :  
PANORAMA DES  
STRATÉGIES POUR  
SIMPLIFIER L'ACCÈS  
AUX INSTRUMENTS  
DE RECHERCHE**

PAR  
**ISABELLE HOMER**  
VICE-PRÉSIDENTE  
DE LA SECTION DES  
ARCHIVISTES DÉPARTEMENTAUX

La diffusion des instruments de recherche sur les sites internet et les portails des Archives départementales fait l'objet depuis quelques années de réflexions et d'expérimentation destinées à en faciliter l'accès au moyen de stratégies diversifiées, rendues possible par l'évolution des outils métier et l'appropriation des techniques du web documentaire. Le traditionnel cadre de classement, mal-aimé du public, est complété ou parfois remplacé par des accès thématiques, des formulaires de recherche avancé, des outils de navigation élaborés dans des arborescences complexes. Cette intervention a pour objet de dresser un panorama de ces différentes approches, résultat d'une enquête systématique sur les sites internet existant, et d'entretiens avec des archivistes chargés de leur élaboration. L'occasion de faire le point sur la faisabilité d'une mise à disposition « simple » d'un contenu riche et complexe.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE/DIFFUSION/  
SECTION DES ARCHIVISTES DÉPARTEMENTAUX



Intervention proposé dans le cadre  
de la Section des archivistes départementaux

# PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX ARCHIVES SUR INTERNET : LE RÔLE DES PORTAILS AGRÉGATEURS

PAR  
**MANONMANI RESTIF  
ET CAMILLE MONNIER**  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL  
DES ARCHIVES DE FRANCE

Ouvert en mars 2017 le portail interministériel FranceArchives a pour objectif de favoriser l'accès aux archives. Agrégateur national, son moteur permet une recherche transverse entre les services d'archives répartis sur l'ensemble du territoire et relie au sein d'un même environnement numérique des fonds géographiquement dispersés. Il donne accès à plus de 7 millions de notices d'éléments d'archives provenant des Archives nationales, des ministères des Armées et de l'Europe et des Affaires étrangères, d'archives départementales et communales, et autres établissements patrimoniaux (APHP, musée du Quai-Branly par exemple).

Le portail participe à la dissémination des métadonnées archivistiques sur le web. Les choix d'implémentations techniques ont été réalisés dans le but d'optimiser le référencement sur les moteurs généralistes, l'utilisation des technologies du web sémantique permet par ailleurs l'identification de concepts univoques pour les humains comme pour les machines. Le portail intègre les standards et référentiels actuellement utilisés dans le réseau des archives (EAD, EAC, Dublin Core) et les métadonnées archivistiques sont par ailleurs exposées en RDF. Aujourd'hui le portail développe des techniques d'alignement et d'enrichissement des données indexées vers des référentiels externes (GeoNames par exemple pour les indexations de lieux) afin de multiplier les portes d'entrée vers la donnée. L'efficacité des technologies employées est cependant conditionnée par les données reçues et exploitées. Ainsi, ce travail doit s'appuyer sur une participation active du réseau, détenteur des sources et rédacteur des instruments de recherche. Portail fédérateur, FranceArchives doit également assurer la diffusion maximale des données et favoriser leur réutilisation. Il est ainsi moissonné par le portail européen des archives (APE) et diffuse en open data les données qui lui sont confiées par ses partenaires.

PORTAIL INTERNET/AGRÉGATION/MÉTADONNÉE/  
RÉFÉRENTIEL/INTÉROPÉRABILITÉ/WEB SÉMANTIQUE

# COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES ARCHIVISTIQUES : PENSER SIG!

PAR  
**CHRISTIAN GRANGER**  
ASSOCIATION D'ÉTUDES  
HISTORIQUE ET DE RECHERCHE  
DE LA CAVALERIE IMPÉRIALE

La création d'un Système d'information géographique (SIG) est de permettre des recherches plus aisées et plus fines et répondre aussi bien aux besoins des généalogistes qu'aux collectivités et associations afin d'apporter une meilleure mutualisation des données enregistrées.

L'objectif est d'exploiter dans cet exemple les archives conservées au Service Historique de la Défense à Vincennes et de les faire connaître au plus grand nombre, par la création de relevés informatisés et la diffusion de ces travaux dans un but historique. Notre ambition est donc de développer un portail afin de proposer une plateforme collaborative d'indexation de fonds d'archives des soldats du Premier Empire.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE/  
CARTOGRAPHIE NUMÉRISÉE/GÉOLOCALISATION/QGIS

# LE PROTOCOLE IIIF, OU COMMENT FACILITER LE PARTAGE ET L’AFFICHAGE DES ARCHIVES NUMÉRISÉES

PAR  
**JEAN-FRANÇOIS MOUFFLET**  
ARCHIVES NATIONALES

Les Archives nationales ont participé de 2015 à 2017 au projet HIMANIS, sous l’égide de l’Institut de Recherche et d’Histoire des Textes (IRHT), et qui avait pour objet d’étude les registres de la chancellerie royale des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L’enjeu technologique majeur était de procéder à une reconnaissance par ordinateur des écritures médiévales qui soit suffisamment fiable pour offrir à la communauté un moteur de recherche en plein texte dans les registres, dont une partie n’est pas encore couverte par les inventaires ou les index. Une interface de consultation des données, conjuguant un accès aux images, aux transcriptions et aux analyses archivistiques, a été également développée. Elle repose sur l’utilisation du protocole IIIF (International Image Interoperability Framework) : il s’agit d’un cadre technique international, permettant aux institutions détentrices d’images de partager celles-ci de façon standardisée au sein de sites Web partenaires. Dans le cas d’HIMANIS, les registres de la chancellerie française, qu’ils soient conservés aux Archives nationales ou à la Bibliothèque nationale de France, ont pu ainsi être réunis dans une interface commune. Le protocole IIIF est en effet assorti d’applicatifs qui non seulement permettent d’appeler des images conservées dans différents silos, mais aussi de les manipuler avec une grande souplesse, avec de nombreuses possibilités d’affichage tant de l’image que de ses métadonnées. On peut par exemple modifier à la volée la taille, la colorimétrie, l’orientation de l’image, superposer des images différentes, les comparer, les annoter, rechercher du contenu OCRisé, etc. Couramment employé dans le monde des bibliothèques numériques, utilisé dans des projets d’envergure européenne, le protocole IIIF est encore méconnu dans la sphère des archives françaises. Son implémentation dans les logiciels d’archives faciliterait pourtant encore davantage le partage d’images et la constitution de portails associant plusieurs services culturels. L’objectif de la présentation sera d’en présenter les grandes potentialités.

NUMÉRISATION/DIFFUSION/PORTAIL/IIIF/  
PROTOCOLE/WEB

# EXPLORER DES DONNÉES ARCHIVÉES AVEC DES OUTILS DE DATA VISUALISATION

PAR  
**LOURDES  
FUENTES-HASHIMOTO**  
TOTAL

Les systèmes d’information permettant de gérer des archives, en particulier les systèmes dédiés au records management, ont été conçus pour administrer le cycle de vie des archives. Il n’est pas question ici des systèmes de description (y compris les instruments de recherche) des archives historiques. Les données descriptives disponibles dans un système de records management concernent d’abord le type de document, la durée de conservation et le sort final. À cela s’ajoutent les données d’identification des services versant et/ou propriétaire, les dates ainsi que les données de localisation. Ces systèmes sont axés principalement sur la gestion logistique pour permettre de trouver un dossier dans une boîte sur une tablette dans un magasin et leur équivalent électronique permettant de pointer vers le bon fichier. Cependant, les métadonnées sur le contenu sont souvent pauvres, limitées à un seul champ « description » qui étant généralement un champ libre ne permet pas d’exploiter les données a posteriori car il contient des informations très hétérogènes et qui ne sont pas normalisées. Il arrive qu’on ajoute des éléments d’indexation contrôlée avec des listes ou des thésaurus sans que cela soit systématique. Or, ce modèle de données conditionne l’accès aux archives. Il s’avère efficace pour gérer le cycle de vie (planifier des destructions par exemple) mais il ne permet pas d’exploiter réellement les données archivées à grande échelle. Ce modèle est obsolète en matière d’archives numériques dès lors que les usages ont changé radicalement et que l’on assiste à une forte demande de réutilisation voire d’ouverture des données. L’intérêt des systèmes d’information dédiés aux archives n’est pas seulement la protection juridique, le système doit permettre aussi toutes les recherches possibles en termes de contenu. Le Groupe Total a mené une expérience avec des outils de visualisation des données afin d’explorer les fonds archivés. Deux pilotes ont été réalisés en 2018 : un travail avec les fonds de photographies numériques et un travail d’exploration de métadonnées à des fins de pilotage du système d’archivage électronique. Ces expériences ont permis de tester une nouvelle démarche et de développer une stratégie d’accès aux données. L’accès est à la fois celui de l’usager et celui du service d’archives lui-même car il a besoin de bien connaître ses fonds pour piloter son activité. Comment articule-t-on dans une entreprise multinationale les enjeux juridiques complexes de plusieurs législations et le besoin de renouveler l’accès aux archives ?

CYCLE DE VIE/RM/VISUALISATION/DONNÉES/USAGES

# COLLECTE ET «ARCHIVES ESSENTIELLES»

SESSION  
PRÉSIDIÉE PAR  
PIERRE-FRÉDÉRIC  
BRAU

VENDREDI 5 AVRIL 2019  
13H30 - 16H  
AUDITORIUM

## RETOUR SUR LES QUESTIONS AUX ARCHIVISTES 2018 : SYNTHÈSE DE LA QUESTION «LES ARCHIVES ESSENTIELLES : DE LA COLLECTE GÉNÉRALISTE À LA MACRO- ÉVALUATION?»

PAR  
**LYDIANE GUEIT-MONTCHAL**  
PRÉSIDENTE DE LA SECTION DES  
ARCHIVISTES DÉPARTEMENTAUX DE L'AAF

En 2017, l'AAF a initié un mode de travail associatif, « questions aux Archivistes », destiné à bâtir une large réflexion sur des problématiques liées au métier, à ses missions et à ses valeurs. Une des questions posées était inspirée par une des propositions du « Rapport Nougaret » de mars 2017, autour de la notion d'« archives essentielles », dont l'AAF s'est emparée bien avant qu'elle surgisse dans le paysage médiatique et avant la consultation « Archives pour demain ». Concept archivistique développé depuis une trentaine d'année, la notion d'archives essentielles a notamment été reprise par la normalisation sur le Records management (Norme ISO 15489). Ce qui est nouveau, et qui constitue notamment une des propositions du rapport Nougaret, est l'idée de définir dans la pratique archivistique publique française, très en amont, le ou les périmètres relevant des « archives essentielles » : ils feraient l'objet d'une attention particulière, tandis que les autres ensembles pourraient être traités en procédures allégées. Cette proposition a ouvert de larges pistes de réflexion dans toutes les instances de l'AAF,



Intervention proposé dans le cadre  
de la Section des archivistes départementaux



# ÉVALUER ET SÉLECTIONNER LES ARCHIVES SOUS L'ŒIL DU CITOYEN

PAR  
**CATHERINE JUNGES**  
SOUS-DIRECTRICE DE LA POLITIQUE  
ARCHIVISTIQUE,  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES  
ARCHIVES DE FRANCE

sur la méthodologie et les critères d'évaluation des documents, les conséquences sur les méthodes de travail avec les producteurs, la visibilité de l'archiviste, le traitement réservé aux « autres documents », etc. Cette intervention permettra de faire une synthèse des débats et des conclusions telles qu'elles ont été finalisées lors de l'AG de mai 2018, en remettant en perspective ces éléments de réflexion avec les questions débattues dans la presse et la consultation « Archives pour demain ».

ARCHIVES ESSENTIELLES/QUESTIONS  
AUX ARCHIVISTES/AAF/COLLECTE/SÉLECTION/  
SECTION DES ARCHIVISTES DÉPARTEMENTAUX

De novembre 2017 au premier trimestre 2018, l'évaluation et la sélection des archives publiques sont devenues l'objet d'un débat public : pétition en ligne intitulée « Les archives ne sont pas des stocks à réduire », articles et tribunes dans la presse, prises de position sur les réseaux sociaux se sont succédés. L'inquiétude suscitée par la proposition faite dans le cadre de la réflexion préalable à l'élaboration du rapport Action publique 2022 de « limiter la collecte aux archives essentielles », est venue rencontrer celle engendrée par les opérations de réévaluation menées par les Archives nationales sur deux séries de documents touchant au dépôt légal d'une part, à l'exercice du droit à l'avortement d'autre part. Porté au départ par des historiens, ce débat a trouvé un large écho auprès de l'ensemble des usagers des services d'archives et témoigne d'une forte attente de transparence de leur part quant aux pratiques d'évaluation et de sélection des archives publiques :

- Quels outils imaginer pour informer des règles et du processus d'évaluation et de sélection, ainsi que pour rendre compte de la façon dont il est appliqué et du résultat de la collecte aux usagers, aux citoyens, mais aussi aux producteurs et aux décideurs ?
- Faut-il aller plus loin et passer de la transparence à la participation en associant le citoyen, l'usager, et/ou l'administré au processus d'évaluation et de sélection des archives ?

L'objectif de cette intervention est de rendre compte de l'état de la réflexion que pilote à ce sujet le service interministériel de France, en collaboration avec le Conseil supérieur des Archives et en associant à la démarche des acteurs de différents horizons.

COLLECTE/ÉVALUATION/PARTICIPATION

# COLLECTER MIEUX ? RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE PROSPECTIVE DE COLLECTE DES ARCHIVES DE L'AGRICULTURE

PAR  
**ANNE MINGOUS**  
ARCHIVES DU DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE  
DE LYON

## **NICOLAS CORTESERO** VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Les années 2016-2017 ont peut-être marqué le début d'un tournant dans la tradition française de collecte des archives publiques. Jamais le constat n'avait été si franchement posé, que les procédures classiques, suivi de circulaires ou d'instructions de tri, circuits de demandes d'élimination et de versement par les administrations, ne permettaient pas (plus ?) de faire rentrer dans les fonds publics les documents traduisant au mieux les réalités et les problématiques essentielles de la société contemporaine, et permettant également de répondre aux besoins actuels et futurs de matériaux historiques et mémoriels. Partant de ce constat, les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon ont souhaité expérimenter, sur plusieurs domaines majeurs de l'évolution sociale et de l'action publique contemporaines, une réflexion visant à identifier les archives majeures et leurs producteurs — publics, parapublics, associatifs, industriels ou individuels — afin d'entreprendre auprès de ceux-ci des démarches de collecte volontaristes. Cette réflexion a été menée en concertation avec des chercheurs spécialistes de chacun des thèmes considérés afin d'identifier leurs attentes d'aujourd'hui mais aussi, avec toute la modestie que cette spéculation suppose, celles de leurs successeurs de demain et d'après-demain.

COLLECTE/ARCHIVES ESSENTIELLES/PARTENARIATS

# L'ARCHIVISTE ET LE SECRET DU VOTE. LA PRÉSERVATION DES BULLETINS EN QUESTION(S)

PAR  
**JÉRÉMIE MOUALEK**  
UNIVERSITÉ PARIS SACLAY

Cette communication traitera de l'archivage de données sensibles à travers l'exemple des bulletins annulés issus des scrutins politiques. La présentation prendra appui sur des observations et des entretiens effectués aux archives départementales de l'Oise entre 2012 et 2016, dans le cadre d'une recherche sociologique sur le vote blanc et nul. Le total de bulletins s'élève à 15 683. Un ensemble de cette ampleur est inédit en France, l'archivage des bulletins annulés n'étant pas courant, surtout dans ces conditions. Cela peut s'expliquer, peut-être, par l'intérêt tardif suscité par la publication, en 1969, d'un article d'Yves-Marie Bercé dans *La Gazette des Archives* et dans lequel il prône la conservation des bulletins annulés. De même, la pluralité des pratiques d'archivage s'explique, notamment, par la faiblesse du cadre réglementaire qui régit la préservation potentielle des bulletins annulés. De fait, seule une circulaire interministérielle de 2004, relative aux élections politiques postérieures à 1945, stipule qu'à l'issue d'une conservation intégrale de quinze jours en Préfecture, « des échantillonnages peuvent être envisagés (pour certains scrutins ou certains bureaux de vote) selon l'intérêt des mentions portées sur les bulletins ». Portant souvent des marques de reconnaissance (voire un nom et un prénom), ces bulletins posent question quant à la préservation de l'anonymat du votant et donc la diffusion de leur bulletin de vote au plus grand nombre. Ils nous poussent à nous interroger sur la liberté de l'archiviste : peut-il, en raison de l'intérêt important de ces bulletins pour la recherche sociologique/historique, se permettre de briser le secret du vote ? Nous tenterons de répondre à cette question en détaillant la façon dont les archivistes de l'Oise ont procédé et en retraçant, notamment, les préoccupations qui ont guidées leurs choix. Certains extraits du film-documentaire réalisé dans le cadre de cette recherche pourront d'ailleurs être diffusés pendant la communication.

ARCHIVES POLITIQUES/BULLETINS NULS/SECRET  
DU VOTE/DIFFUSION DES OPINIONS POLITIQUES/  
NEUTRALITÉ DE L'ARCHIVISTE

MÉMOIRE  
DES CONFLITS  
SESSION  
PRÉSIDIÉE PAR  
SYLVIE THENAULT  
VENDREDI 5 AVRIL 2019  
14H - 16H  
SALON MARENGO

## ARCHIVISTES, USAGERS ET SECRET-DÉFENSE : LES PRINCIPES GÉNÉRAUX, ET DES EXEMPLES CONCRETS

ANIMÉE PAR  
FRANÇOIS GRANER  
USAGER DES ARCHIVES

Table ronde animée par Marion VEYSSIERE, conservatrice en chef du patrimoine, responsable du département de la Justice et de l'Intérieur aux Archives nationales, Gilles MORIN (sous réserve), historien, président de l'association des usagers des Archives nationales

La législation sur le secret défense est en cours de réécriture. Les archivistes étant directement concernés, il serait utile que la législation prenne en compte de façon équilibrée les principes et la pratique. La table ronde sera l'occasion de soulever les grandes questions et les difficultés, et de devenir force de proposition. Elle s'appuiera sur deux retours d'expérience très concrets sur les relations usagers-archivistes, et le lien avec les aspects juridiques ou politiques de la transparence. Les archives portant sur la Seconde Guerre mondiale sont un exemple où, après de longs efforts, un accord a pu être obtenu, donnant lieu à une autorisation généralisée de consultation. Le Forum coïncidera avec les 25èmes commémorations du génocide des Tutsis du Rwanda, le 7 avril 2019. La question des archives françaises sera probablement largement soulevée par la presse. Et de fait, dans les dernières années, peu de sujets ont autant exposé dans les médias les questions liées aux archives, au métier d'archiviste, au secret-défense et à la consultation par dérogation. En 2015, le président François Hollande a annoncé sa volonté d'ouvrir les archives des conseillers de François Mitterrand concernant le Rwanda. L'Élysée, Matignon, les ministères de la Défense et des Affaires Étrangères ont procédé à de nombreuses déclassifications d'archives. Cependant la consultation en est toujours difficile. Cette table ronde a pour but de stimuler une discussion qui devrait être utile à la communauté des archivistes. Elle pourrait en particulier contribuer à l'amélioration des relations entre archivistes et usagers, à l'évolution éventuelle de la réglementation, et à l'amélioration des conditions pratiques d'exercice de la recherche. Il est important de faire reconnaître les contours du droit d'accès aux archives d'intérêt public et les limites du secret des délibérations de gouvernement.

TRANSPARENCE/ARCHIVES PRÉSIDENTIELLES/  
DÉROGATION/RELATIONS USAGERS/SECRET DÉFENSE/  
PRATIQUE DE LA RECHERCHE

# TRANSPARENCE ET PROTECTION : LES ARCHIVES AGENCE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

PAR  
**FANIA KHAN MOHAMMAD**  
COMITÉ INTERNATIONAL DE  
LA CROIX-ROUGE

Le Comité international de la Croix-Rouge [ci-après CICR] conserve des archives depuis sa création en 1863. Ces archives, inaliénables et pérennes, constituent la mémoire des activités du CICR, de même que celle des victimes de conflits armés et autres situations de violence, auxquelles le CICR est venu en aide. Depuis 1996, considérant l'intérêt exceptionnel qu'elles représentent et dans un but de transparence, le CICR a décidé d'ouvrir une partie de ses archives à la consultation publique. Parmi les archives du CICR, nous trouvons les archives agence, contenant les données individuelles collectées depuis 1870 par l'Organisation durant les conflits. Ces archives constituent la mémoire des personnes et attestent de ce qu'elles ont subi. Elles ont encore un réel sens aujourd'hui pour les personnes concernées ou leurs descendants recherchant des traces de leur passé ou désirant prouver un chemin de vie par le biais des documents récoltés par le CICR. Le partage de ces contenus, parfois sensibles, est basé sur le règlement d'accès des archives adopté en mars 2017 mettant en place des délais de protection permettant de ne porter préjudice ni à l'intégrité de l'action du CICR ni aux individus et communautés concernés. La structure et le contenu de ce fonds couplés au statut juridique du CICR font que la gestion de ces archives est particulière. Comment répondre efficacement aux besoins variés des bénéficiaires de la protection du CICR, des chercheurs, des généalogistes et des curieux ? 5 millions de données sont accessibles en ligne, mais le défi de la numérisation de 36 millions de fiches demeure. Qu'en est-il des données qui tombent sous le délai de protection et ne sont accessibles qu'aux bénéficiaires eux-mêmes ? Entre les attentes du public et les limites liées au droit, au financement et aux ressources humaines comment l'archiviste accomplit-elle sa mission aux archives agence du CICR ? Telles sont les questions auxquelles j'aimerais offrir des pistes de réponse en partageant notre quotidien et des cas concrets.

PROTECTION/DONNÉES PERSONNELLES/  
CONFLIT/ACCESSIBILITÉ

# GUERRES MONDIALES, GUERRES COLONIALES : DES ARCHIVES POUR QUOI FAIRE ?

PAR  
**ÉRIC LECHEVALLIER**  
MINISTÈRE DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Cette intervention proposera un retour sur 75 ans d'usage des archives par l'État et la société, dans le cadre des suites de la Seconde guerre mondiale et des conflits coloniaux. Comment juger et réparer les exactions commises par un pouvoir sur sa propre population ? Comment répondre aux attentes des citoyens ? Quelle place pour les victimes dans ce processus ? Comment l'administration qui, malgré l'épuration, est en place avant, pendant et après les guerres traverse-t-elle ces changements de régime ? Quels sont la place et les usages des archives pour les autorités, les citoyens et les historiens ? Finalement, dans le règlement d'un conflit qui divise les populations, qui ou que veut-on protéger ? Le processus d'ouverture des archives de la Seconde guerre mondiale est le plus abouti à ce jour : il permettra d'ouvrir des comparaisons avec la question encore ouverte des guerres coloniales.

GUERRE/JUSTICE/MÉMOIRE/RÉPRESSION/  
VICTIME/RÉPARATION

## COMMENT REJOINDRE FRANCEARCHIVES

**ANIMATRICES**

**MANONMANI RESTIF**

CHEF DE PROJET FRANCEARCHIVES

**CAMILLE MONNIER,**

MÉDIATRICE DES DONNÉES

FRANCEARCHIVES

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES  
ARCHIVES DE FRANCE

**MERCREDI 3 AVRIL DE 11H À 12H,**

**SALON JACQUARD 3**

**VENDREDI 5 AVRIL DE 9H À 10H,**

**SALON JACQUARD 3**

Le portail interministériel FranceArchives a pour objectif de favoriser l'accès aux instruments de recherche et aux ressources numérisées des services d'archives français. Contribuer à FranceArchives est simple : chaque service d'archives sélectionne les données qu'il souhaite transmettre et choisit le mode de transmission (moissonnage grâce à un entrepôt OAI-PMH, envoi direct de fichiers XML-EAD ou pdf). L'objectif de l'atelier est d'expliquer comment fonctionne FranceArchives et de montrer toutes les possibilités qu'il offre pour intégrer des données très diverses avec peu de contraintes techniques.

PORTAIL/INTERNET/MÉTADONNÉE/MOISSONNAGE  
STANDARD/RÉFÉRENTIEL/

## ALLER LÀ OÙ TOUT LE MONDE VA ! LES ARCHIVES SUR WIKIPÉDIA ET WIKIMÉDIA COMMONS

**ANIMATEURS**

**DAMIEN RICHARD**

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE  
ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

UN OU PLUSIEURS MEMBRE(S) DE LA  
COMMUNAUTÉ DES CONTRIBUTEURS  
BÉNÉVOLES À WIKIPÉDIA

**MERCREDI 3 AVRIL DE 16H30 À 17H30,**

**SALON LE CORBUSIER 1**

**VENDREDI 5 AVRIL DE 11H À 12H,**

**SALON JACQUARD 3**

Cet atelier a pour objectif de présenter l'outil de préparation des versements OCTAVE développé par le Service interministériel des Archives de France et d'en proposer une rapide prise en main.

BUREAUTIQUE/VRACS/ARCHIVES ÉLECTRONIQUES/  
OCTAVE.

## UN OUTIL POUR TRAITER LES VRACS BUREAUTIQUES : OCTAVE

ANIMATRICES

MARION HUMBERT

CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE  
DANS LES SERVICES PUBLICS  
D'ARCHIVES TERRITORIAUX, SERVICE  
INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE  
FRANCE.

DOMINIQUE NAUD

CHARGÉE DES QUESTIONS DE  
PÉRENNISATION ET DE DESCRIPTION  
ARCHIVISTIQUE, SERVICE  
INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE  
FRANCE

MERCREDI 3 AVRIL DE 14H30 À 15H30,  
SALON JACQUARD 3  
VENDREDI 5 AVRIL DE 14H À 15H,  
SALON LE CORBUSIER 1

Cet atelier a pour objectif de présenter l'outil de  
préparation des versements OCTAVE développé  
par le Service interministériel des Archives de  
France et d'en proposer une rapide prise en main.

BUREAUTIQUE/VRACS/ARCHIVES ÉLECTRONIQUES/  
OCTAVE.

## ARCHIVES ET WIKIDATA

ANIMATEURS :

BAPTISTE DE COULON

CONSEILLER EN GESTION DE  
L'INFORMATION, LE LIEU IMAGINAIRE

GILLIANE KERN

ARCHIVISTE SUISSE DE PROFESSION,  
WIKIMÉDIENNE À TITRE PERSONNEL,  
MEMBRE DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION  
DES ARCHIVISTES SUISSES (AAS), LE  
TOUT AVEC PASSION.

MERCREDI 3 AVRIL DE 14H30 À 15H30  
SALON JACQUARD 2  
VENDREDI 5 AVRIL DE 9H À 10H  
SALON JACQUARD 2

Introduction par des archivistes pour  
des archivistes à l'utilisation de Wikidata.  
Pour plus d'informations :  
<http://archiveswikidata.ch/>

WIKIDATA/LOD/GLAM/INNOVATION/MUTUALISATION/  
OPEN DATA

## POUR DES DONNÉES DE QUALITÉ : OPENREFINE

ANIMATEURS

MAÏWENN BOURDIC

ANTOINE COURTIN

MERCREDI 3 AVRIL DE 11H À 12H,  
SALON LE CORBUSIER 1  
MERCREDI 3 AVRIL DE 16H30 À 17H30,  
SALON JACQUARD 3

Atelier d'initiation à Open Refine, outil libre  
permettant le nettoyage en masse de données  
et leur enrichissement (par exemple dans  
le contexte du web sémantique), dans le  
cas de rétro conversion d'inventaires et de  
publication de données en open data

OPEN DATA/XML/QUALITÉ/OUVERTURE/DONNÉES/

## ARCHIFILTRE : À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRI (DE BUREAUTIQUE)!

ANIMATEURS

CHLOÉ MOSER / ANNE LAMBERT

MISSION DES ARCHIVES DE FRANCE  
AUPRÈS DES MINISTÈRES SOCIAUX

JEAN-BAPTISTE ASSOUD /  
EMMANUEL GAUTIER

INGÉNIEURS SUR LE PROJET ARCHIFILTRE

MERCREDI 3 AVRIL DE 14H30 À 15H30,  
SALON LE CORBUSIER 1  
VENDREDI 5 AVRIL DE 11H À 12H,  
SALON LE CORBUSIER 1

La généralisation des outils informatiques et  
la multiplication des outils de partage et de  
stockage dans les organisations contribuent à  
une multiplication des données non structurées,  
parfois redondantes, dans des formats divers  
dont le contenu ne se retrouve plus forcément sur  
des supports papier ou dans des applications. La  
dette de ces documents bureautiques produits,  
stockés et non triés explose, tant sur les ordinateurs  
isolés que sur les disques durs externes ou  
les serveurs dont la capacité de stockage ne  
fait qu'augmenter (proportionnellement à la  
diminution du coût). Les archivistes peuvent se  
sentir démunis face à ce défi que représentent  
la sélection, la description et la conservation de  
cette production qu'ils ne peuvent pas ignorer.  
ArchiFiltre est un projet mené au sein des ministères  
sociaux par le bureau des archives. Il a pour

objectif d'outiller les archivistes confrontés à cette production particulière que représentent les fichiers bureautiques. L'outil développé permet à toute personne amenée à découvrir une arborescence de fichiers informatiques de mieux en appréhender le contenu de manière globale en un coup d'œil. Il sera ensuite possible d'approfondir la constitution des répertoires à auditer ou à traiter puis de renommer les éléments (documents ou dossiers), de les taguer et de les commenter pour apporter des éléments de description supplémentaires. Enfin, les documents enrichis de leurs nouvelles métadonnées pourront être constitués en SIP afin d'être versés et conservés dans un système d'archivage.

Les ateliers ArchiFiltre proposeront une présentation de l'outil développé par l'équipe ArchiFiltre et un test en réel des fonctionnalités qu'il offre pour réaliser des audits d'arborescences de fichiers ou pour préparer des paquets de documents à verser. Les participants pourront procéder à des tests à partir d'arborescences de fichiers proposés par les animateurs de l'atelier ou à partir de répertoires de fichiers qu'ils auront apportés sur clé USB.

**BUREAUTIQUE/AUDIT/ANALYSE/DONNÉES/FICHIERS/**

## **COMMENT DONNER ACCÈS AUX ARCHIVES CONSERVÉES DANS LES SYSTÈMES D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE**

**ANIMATEURS**

**BAPTISTE NICHELE**

CONSULTANT, MINTIKA

**STÉPHANIE ROUSSEL**

CONSULTANTE, MINTIKA

**MERCREDI 3 AVRIL DE 11H À 12H,  
SALON JACQUARD 2  
VENDREDI 5 AVRIL DE 11H À 12H,  
SALON JACQUARD 2**

Alors que de plus en plus de systèmes d'archivage électronique sont en production et que des données commencent à entrer dans ces systèmes, la question de l'accès à ces archives et des modalités de leur communication reste encore largement à défricher, notamment pour ce qui concerne les données structurées. A l'occasion du forum, nous proposons de mener une démarche expérimentale en élaborant et en testant, dans les prochains mois, un panel d'outils libres et gratuits autour de ces questions d'accès (présentation des données, exploitation, modalités de recherches et d'interrogation...). Sur la base de jeux de tests simples mais représentatifs ainsi que de critères de tests et d'évaluation systématiques, l'idée est d'amorcer la réflexion, en se basant sur des démonstrations concrètes et tout en mettant en évidence certaines limites le cas échéant.

La forme de l'atelier permettra :

- de présenter cette démarche expérimentale, la méthodologie et les critères retenus, ainsi que les résultats obtenus, quels que soient ces résultats ;
- de faire manipuler aux participants les outils qui auront été jugés les plus pertinents ou prometteurs ;
- de débattre ensemble des pistes les plus intéressantes à creuser à l'avenir.

**ARCHIVAGE NUMÉRIQUE/ACCÈS/COMMUNICATION/  
DONNÉES/DONNÉES STRUCTURÉES/OUTILS**

# MODIFIEZ 10 000 LIGNES DE TEXTE EN MOINS DE 10 CLICS AVEC LES EXPRESSIONS RÉGULIÈRES

ANIMATEUR

**JEAN-FRANÇOIS MOUFFLET**

RESPONSABLE DE FONDS, ARCHIVES  
NATIONALES

MERCREDI 3 AVRIL DE 16H30 À 17H30,

SALON JACQUARD 2

VENDREDI 5 AVRIL DE 9H À 10H,

SALON LE CORBUSIER 1

On utilise très souvent dans les traitements de texte, les tableurs ou les éditeurs de texte la fonction "Rechercher/Remplacer", qui consiste à trouver une chaîne de caractères puis la remplacer par une autre. Par exemple, on a besoin de remplacer une expression par une autre, ou encore de modifier et nettoyer des portions de code dans les instruments de recherche XML (suppression de balises, modifications d'attributs, changement du mode d'écriture des dates, etc.).

Les expressions régulières permettent d'utiliser cette fonction à un niveau supérieur : en effet, elles proposent des caractères génériques qui vont rechercher et sélectionner en une seule opération des chaînes de caractères ayant des valeurs différentes, sans que celles-ci soient connues à l'avance. En d'autres termes, elles offrent la possibilité de sélectionner non pas un contenu précis mais des types de contenu (par exemple toutes les dates d'un inventaire, ou encore toutes les occurrences d'un élément ou d'un attribut XML, indépendamment de leur valeur). Outre la sélection, les expressions régulières sont utiles pour modifier les contenus, car elles peuvent utiliser les chaînes de caractères sélectionnées en s'en servant comme motif de remplacement.

Souvent méconnues, les expressions régulières offrent pourtant un gain de temps considérable pour toiler et mettre à jour des fichiers texte, les instruments de recherche notamment. On peut modifier en quelques clics des milliers de ligne de texte, et s'épargner de fastidieuses et répétitives opérations de copier-coller qui finissent par décourager. Elles sont également très utiles pour restructurer des documents bureautiques, comme un instrument de recherche sous forme bureautique que l'on voudrait convertir en tableau en vue de l'importer dans un logiciel métier.

Cet atelier pratique propose une initiation aux expressions régulières, pour en comprendre le principe, puis pour montrer quelques exemples de manipulation de texte.

[EXPRESSIONS RÉGULIÈRES/REGEX/CODE/ENCODAGE/](#)



# LES POSTERS

Huit posters seront exposés sur la mezzanine du Centre de congrès. Vous pourrez rencontrer leurs auteurs durant les pauses qui sont prévues de :

**MERCREDI 3 AVRIL  
DE 15H30 À 16H30  
JEUDI 4 AVRIL  
DE 9H45 À 10H45**

## À DEUX, C'EST MIEUX

PRÉSENTÉ PAR

**AUDE SEILLAN**

DIRECTRICE, ARCHIVES

DÉPARTEMENTALES DES DEUX-SÈVRES

**GAËL CHENARD**

DIRECTEUR DES ARCHIVES

DÉPARTEMENTALES DE LA VIENNE

Faisons place aux publics ! Voilà l'ambition des Archives départementales de la Vienne et des Deux-Sèvres dans leur tout nouveau projet : un site internet commun aux deux entités, pour faire parler le patrimoine écrit du Haut-Poitou à partir de 2020. L'origine du projet : le constat toujours renouvelé d'un public commun, et d'un public qui voudrait aller de découvertes archivistiques en découvertes, plutôt que d'aller de difficulté en difficulté quand il s'agit de sonder les mystères de nos magasins, virtuels ou palpables. L'objectif : à l'image du voyageur, qu'il soit vagabond ou qu'il ait une destination précise, de mettre à la disposition de nos publics internautes un outils GPS à la hauteur, avec une sorte de code de la route porteur d'une option GPS active ou silencieuse, de ce silence qui laisse la voie libre à ceux qui savent ou veulent lire les panneaux de signalisation à leur portée. Les moyens : deux Départements aux équipes déterminées à offrir un site ambitieux et raisonnable dans tous les sens du terme. La communication explorera le sujet dans la configuration du poster.

SITE INTERNET/AIDE À LA RECHERCHE/  
CODE DE LA ROUTE ET GPS/INDEXATION  
ET RÉFÉRENCIEMENT/INTUITIF/MME MICHU

# TRANSPARENCE EN BIBLIOTHÈQUES D'ARCHIVES : FENÊTRE OUVERTE SUR LE PRÊT PRÉSENTÉ PAR SABINE SOUILLARD RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Secret et transparence : entre ouvrages anciens précieusement conservés en magasins et ouvrages contemporains exposés et diffusés sans frein. Le bibliothécaire d'archive, professionnel de l'information et de la documentation, responsable d'un fonds d'ouvrages et de périodiques, se doit de s'interroger sur les documents qu'il peut donner à voir et à comprendre, à porter vers un large public. Pratique : les pratiques bibliothéconomiques sont aussi au cœur des archives et de ses problématiques. Constat : l'accès au savoir : un défi culturel, une ambition citoyenne, un engagement exemplaire.

PRÊT/OUVERTURE/ACCÈS/VISIBILITÉ/  
VALORISATION/DIFFUSION

# PAS D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE SANS NETTOYAGE NUMÉRIQUE PRÉSENTÉ PAR COLINE VIALLE ARCHIVES DE BREST MÉTROPOLÉ ET VILLE VALÉRIE HUGEL ARCHIVES DE LA VILLE ET DE L'EUROMÉTROPOLÉ DE STRASBOURG

L'archivage numérique est un projet à tiroirs, qui nécessite l'intervention de l'e-archiviste de la création des informations jusqu'à leur suppression ou leur éventuelle conservation. Les relations avec les services producteurs de documents et de données sont de plus en plus étroites et implique un travail de sensibilisation à tous les niveaux hiérarchiques. Une des clés est en effet, l'organisation et la bonne identification d'une information dès sa création, afin de faciliter sa gestion au quotidien et de préparer son éventuel archivage. Ainsi, les agents des services producteurs doivent être sensibilisés et formés à la bonne gestion de l'information numérique tout au long de son cycle de vie. C'est pourquoi, plusieurs collectivités ont imaginé l'organisation de campagnes de nettoyage

numérique des espaces de stockage et des messageries électroniques, dans le but d'améliorer la gestion des documents bureautiques au quotidien. D'Est en Ouest, deux e-archivistes de Strasbourg et Brest ont souhaité partager leurs expériences dans ce domaine : entre plumeaux et balais numériques, découvrez le contexte de chaque projet, quelques outils et livrables mis en place mais aussi les bilans des premières sessions réalisées ces dernières années.

ARCHIVAGE NUMÉRIQUE/NETTOYAGE INFORMATIQUE/  
SENSIBILISATION/COLLECTE/TRI/GESTION

# LES TÉMOIGNAGES DE GUERRE, UNE LECTURE SENSIBLE DES ARCHIVES PRÉSENTÉ PAR ALEXANDRE CHEVAILLIER AGENT D'ARCHIVES, EN CHARGE DE LA BIBLIOTHÈQUE, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

L'objectif de cette présentation est de montrer que les BA sont riches de documents pouvant appuyer les archives... et les rendre ainsi plus transparentes aux usagers.

Les témoignages et récits non édités (49 J) offerts aux BA par les lecteurs/chercheurs sont tout-à-fait intéressants à mettre en relation avec d'autres documents de la bibliothèque bien sûr :

- Articles de presse locale
- Bulletins municipaux
- Etc.

Et avec des archives également :

- Archives militaires : cartes d'anciens combattants (mention de la carrière), registres matricules, liste des conscrits, etc. (R)
- Fonds privés versés
- Documents figurés : affiches, cartes et plans, photographies, cartes postales (Fi)
- Documents administratifs : arrêtés préfectoraux, etc.
- Fonds des dommages de guerre
- Etc.

BIBLIOTHÈQUE D'ARCHIVES/TÉMOIGNAGES DE  
GUERRE/ARCHIVES MILITAIRES///

# L'ACCÈS AUX DOSSIERS MÉDICAUX

PRÉSENTÉ PAR  
CHRISTELLE VARIN

INGÉNIEUR-ARCHIVISTE,  
HÔPITAUX UNIVERSITAIRES  
DE STRASBOURG

Les archives hospitalières tiennent une place particulière dans le paysage des archives publiques : les méthodes de travail et les contraintes liées à la gestion de données nominatives dites sensibles obligent l'archiviste à adapter sa pratique à ce type si particulier d'archives. Selon la taille de l'établissement de soins, l'archiviste gère un volume de mouvements de dossiers extrêmement important, en grande majorité à destination des services de soins ; s'ils sont encore souvent sur support papier, la plupart des établissements ont déployé un dossier patient électronique, et certains fonctionnent déjà en « O papier ». Bien que la taille des dossiers et le nombre de communications devraient diminuer, la gestion de l'hybridité des supports doivent converger vers une dématérialisation maîtrisée. Il s'agit en effet pour l'archiviste de garantir la qualité des informations contenues en termes d'authenticité et d'intégrité sur la durée de vie du dossier, ainsi que l'accès à ces informations, dans le respect des réglementations existantes. Si la confidentialité des informations médicales ainsi que leur accès est très encadrée (définition du secret médical partagé, type de documents communicables...), les établissements peuvent également être confrontés à des demandes de suppression de données. Face à des informations médicales centralisées en un point unique et accessibles plus rapidement par un grand nombre, dénotent-elles une crainte de divulgation du secret médical ? Se pose aussi la question de la délicate applicabilité des délais de conservation des dossiers patients et de la mise en œuvre de leur élimination, en regard des délais de communicabilité, qui peuvent être source de craintes au sein de la communauté médicale. Enfin, à l'heure des « archives essentielles », la pertinence de la sélection, les modes d'échantillonnage de dossiers patients à des fins historiques et leur lieu de conservation final doivent également être réinterrogés et harmonisés.

DOSSIER PATIENT/TRANSPARENCE/COMMUNICATION/  
CONFIDENTIALITÉ/SECRET MÉDICAL/

# LE RGPD SERAIT-IL LE MEILLEUR AMI DE L'ARCHIVISTE ?

PRÉSENTÉ PAR

ANNE-LAURE DONZEL

RÉGION BRETAGNE, DÉLÉGUÉE  
À LA PROTECTION DES DONNÉES  
ET CHARGÉE DE MISSION ARCHIVAGE  
ÉLECTRONIQUE

Le Règlement européen sur la protection des données n° 2016/679 ambitionne de lutter contre le profilage généralisé des individus en renforçant leurs droits. Son entrée en vigueur le 25 mai 2018 a été largement médiatisée, incitant les citoyens à reprendre le pouvoir sur leurs données personnelles. Par exception, il prévoit la possibilité de conserver des données personnelles au-delà du délai d'utilité administrative « à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques ». Et maintenant que la phase de mise en conformité a démarré, l'archiviste a-t-il un rôle à jouer qui va au-delà de l'archivage des données définitives ? L'archiviste serait-il à même de garantir cet équilibre tant recherché entre droit à l'oubli et devoir de mémoire ? Nos permanences, assurées en binôme pendant la durée du Forum des archivistes (sur les 3 jours dans des plages horaires à déterminer) permettront d'échanger sur le RGPD pour convaincre nos homologues de s'emparer du sujet et de le replacer plus largement dans une approche globale du traitement des données. Les intervenants, tous désignés délégués à la protection des données au sein de leur structure respective, se tiendront à la disposition des participants pour informer, échanger et débattre.

RGPD/DPO

# **NORMALISATION EN INFORMATION- DOCUMENTATION : POUR QUOI FAIRE ET QU'Y FAIT-ON ? PRÉSENTÉ PAR STÉPHANIE ROUSSEL PRÉSIDENTE DE LA CN46 DE L'AFNOR**

La Commission de normalisation 46 (CN46) qui couvre le domaine de l'information-documentation s'intéresse, au travers des nombreuses commissions 46-n qui lui sont rattachées, à la quasi-totalité des champs d'action de l'archiviste, depuis la conservation jusqu'à l'interopérabilité en passant par le records management et bien d'autres sujets. Bien que ces commissions produisent souvent des textes normatifs fondamentaux pour les archivistes, leur travail est souvent méconnu, y compris des professionnels.

Le poster pourrait donc décliner deux axes :

- Les domaines d'action de la CN46 et des CN46-n ainsi que les derniers textes normatifs produits et les textes en cours ;
- Une explication du processus de normalisation car celui-ci paraît bien souvent complexe, sinon opaque, alors qu'il est là pour garantir la transparence des décisions.

En tant que présidente de la CN46, je pourrai piloter l'élaboration du poster, auquel devront être étroitement associées l'AFNOR et l'AAF qui siège dans certaines de ces commissions, notamment au travers des différents experts de normalisation.

**NORMALISATION/ARCHIVES/INTEROPÉRABILITÉ/  
RECORDS MANAGEMENT//**

# **VALENCE-PARIS, PARIS-VALENCE, VALORISER DES FONDS DE L'EXIL RÉPUBLICAIN PRÉSENTÉ PAR SANDRINE SAULE ÉTUDIANTE MASTER 2 ARCHIVES PARIS 8/ STAGIAIRE À LA BIBLIOTECA VALENCIANA**

Je souhaite présenter les résultats d'un stage de Master 2 Archives mené en Espagne, à la Biblioteca Valenciana (Fonds de l'exil républicain) où j'ai pour objectif principal de valoriser le fonds d'archives privées des animateurs de l'émission *Aqui Paris* à l'ORTF déposée à la bibliothèque. Le premier axe de mon travail est l'indexation numérique du fonds et sa visibilité sur les différents portails d'archives et les médias et réseaux sociaux numériques (Wikipedia, etc). Dans un second temps, je proposerai des pistes de valorisation pour des publics variés, notamment en impulsant des pratiques collaboratives sur les archives de l'exil républicain valencien. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre de la loi de « Memoria Histórica » (2007) sur l'histoire et la mémoire sur la guerre civile et le franquisme. L'articulation entre les archives conservées par des institutions étatiques, à l'échelle nationale ou régionale (la biblioteca Valenciana dépend de la communauté valencienne), les associations mémorielles et les citoyens est sera au cœur de ma réflexion.

**VALORISATION/MÉDIATION/EXIL RÉPUBLICAIN/  
MÉMOIRE DÉMOCRATIQUE/WEB SÉMANTIQUE/  
PRATIQUES COLLABORATIVES**

# LES TEMPS ASSOCIATIFS

## LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SECTIONS

**JEUDI 4 AVRIL**  
**8H30 - 10H**

### SALON PASSEMENTIERS

assemblée générale de la section des Archivistes communaux, intercommunaux et itinérants

### SALON MARENGO

assemblée générale de la section des Archivistes départementaux

### SALONS LE CORBUSIER 3-4

assemblée générale de la section des Archivistes d'entreprise et du secteur privé

### SALON LE CORBUSIER 5

assemblée générale de la section Aurore

### SALON JACQUARD 3

assemblée générale de la section des Archivistes des administrations centrales et des opérateurs de l'État

### SALON LE CORBUSIER 1

assemblée générale de la section des Archivistes des établissements de santé

### SALON JACQUARD 2

assemblée générale de la section des Archivistes régionaux



section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants



section des archivistes départementaux



section des archivistes d'entreprises et du secteur privé



section des archivistes des universités, rectorats, organismes de recherches et mouvements étudiants



section des archivistes des administrations centrales et des opérateurs de l'État



section des archivistes des établissements de santé



section des archivistes régionaux

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**JEUDI 4 AVRIL  
10H30 - 12H30**

**AUDITORIUM :**

Assemblée générale de l'Association des archivistes français

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion de mars 2018 ;
- Approbation du rapport moral du président pour l'année 2018 ;
- Approbation du rapport financier du trésorier, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et approbation du budget 2019 ;
- Fixation du montant des cotisations pour l'année 2020 ;
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du budget 2019 pour l'EURL Archivistes français formation ;
- Approbation de la résolution du Conseil d'administration : Affectation des résultats financiers de l'AAF ;
- Approbation de la résolution du Conseil d'administration : *Principes de base relatifs au rôle des archivistes et gestionnaires de documents pour la défense des droits de l'Homme* du groupe de travail « Archives et droits de l'Homme » de l'ICA

**DOCUMENTS ACCESSIBLES POUR LES ADHÉRENTS**  
SUR [HTTPS://WWW.ARCHIVISTES.ORG/-AG-DU-2019\\_04\\_04-](https://www.archivistes.org/-ag-du-2019_04_04-)

# LES ÉLECTIONS

**LE VOTE**  
**MERCREDI 3 ET**  
**JEUDI 4 AVRIL 2019**  
**8H30 - 18H**  
**SUR LA MEZZANINE**

**VOTE OUVERT POUR L'ÉLECTION DIRECTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA MEZZANINE**

Des bulletins de vote et des enveloppes blanches seront à disposition des membres souhaitant voter à l'urne. Le bulletin sera glissé dans l'enveloppe, qui devra rester vierge de tout signe de reconnaissance de manière à assurer l'anonymat des bulletins lors du dépouillement. Avant de glisser cette enveloppe dans l'urne, les membres devront émarger sur la liste prévue à cet effet sur le stand de l'AAF.

**LE DÉPOUILLEMENT**  
**VENDREDI 5 AVRIL**  
**À PARTIR DE 8H30**  
**AU SALON THIMONNIER 1**

Le dépouillement des bulletins de vote des élections directes au conseil d'administration aura lieu vendredi 5 avril 2019 au centre de congrès et commencera à 8h30 en présence du bureau de vote.

**Personnes admises pendant les opérations de dépouillement**

- la présence du président du bureau de vote et de ses deux assesseurs est requise ;
- les scrutateurs sont requis pour effectuer l'ensemble des opérations de dépouillement
- les observateurs des candidats
- tout adhérent inscrit sur la liste électorale peut être présent pour assister aux opérations.
- la présence de deux membres de la permanence de l'association est requise, à savoir la déléguée générale et le responsable administratif et financier, ou tout autre membre de la permanence en cas d'empêchement.

# INSTANCES DE L'AAF RÉUNIONS DE TRAVAIL

**GROUPE DE TRAVAIL  
ARCHIVISTES ITINÉRANTS  
DE LA SECTION ACII  
MERCREDI 3 AVRIL  
11H30 - 13H  
SALON LE CORBUSIER 2**



**BUREAU DE LA SECTION AD  
MERCREDI 3 AVRIL  
14H - 15H  
SALON LE CORBUSIER 2**



**GROUPE NORMALISATION  
MERCREDI 3 AVRIL  
16H30 - 17H30  
SALON LE CORBUSIER 2**



**GROUPE BIBLIOTHÈQUE  
D'ARCHIVES  
JEUDI 4 AVRIL  
8H30 - 10H  
SALON LE CORBUSIER 2**



**PILOTES DE L'ABRÉGÉ  
D'ARCHIVISTIQUE  
JEUDI 4 AVRIL  
13H30 - 15H  
SALON LE CORBUSIER 2**

**BUREAU DE LA SECTION  
AURORE  
JEUDI 4 AVRIL  
16H - 18H  
SALON LE CORBUSIER 2**



# APPRENDRE L'ANGLAIS PROFESSIONNEL DES ARCHIVES : APERÇU DU PROJET DE L'AAF

JEUDI 4 AVRIL DE 14H À 17H  
SALON JACQUARD 3

Venez découvrir le projet de l'AAF, présenté par Denise Desplan, stagiaire en master Master 2 Sciences de l'éducation Parcours Ingénierie Pédagogique Multimédia

# RENCONTRER LES MEMBRES DU GROUPE BIBLIOTHÈQUE D'ARCHIVES

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI  
10H À 11H ET 15H À 16H  
SALON LE CORBUSIER 2



# DÉCOUVRIR DES ACTIVITÉS LUDIQUES AVEC LE GROUPE MÉDIATION <- > ARCHIVES

JEUDI 4 AVRIL DE 14H30 À 16H30  
SALON JACQUARD 2

Le groupe médiation <=> archives de la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants vous parle jeux et activités ludiques! Suite au recensement des pratiques ludiques dans les services archives, venez rencontrer des membres du groupe médiation <-> archives et discuter avec eux.





# LES TEMPS CONVIVIAUX

## LES DÉJEUNERS

Les déjeuners sont servis dans le Grand salon entre 11h30 et 14h. Vous avez une contremarque dans votre enveloppe remise à l'accueil de l'événement. Le café est servi au sein du salon exposant.

### MERCREDI 3 AVRIL

Gâteau de courgette au basilic, chutney de tomate  
Fines tranches de rôti de dinde, sauce génoise et haricots verts à la truffe  
Bûchette de Ste maure de Touraine  
Finger chocolat-caramel

### JEUDI 4 AVRIL

Bayaldide légumes grillés  
Rosbif piqué au thym, macédoine liée à l'estragon  
Rigotte aux deux laits de la ferme du Prieuré  
Tartelette façon crème brûlée

### VENDREDI 5 AVRIL

Salade montbrisonnaise, lardons, croûtons et fourme  
Saumon frais et fumé, risottis liés au curry breton  
Saint Romain de la ferme du Prieuré  
Entremet 3 chocolats

Des plateaux différents sont réservés à ceux qui ont signalé avoir un autre régime alimentaire lors de l'inscription, il n'est pas possible de changer pendant l'événement.

Des gobelets produits par une entreprise stéphanoise et à l'effigie d'Archives et transparence vous sont offerts aux déjeuners.



## COCKTAIL DE BIENVENUE

### MERCREDI 3 AVRIL

ACCUEIL À PARTIR DE 18H  
MUSÉE DE LA MINE,  
SALLE LES GRANDS LAVABOS

La mairie de Saint-Étienne nous offre un cocktail de bienvenue au Musée de la Mine, salle « les grands lavabos ». Les espaces d'exposition permanente seront accessibles.

Musée de la Mine — Parc Couriot  
Parc Joseph Sanguedolce 3 bd Franchet d'Esperey 42000 Saint-Étienne

## SOIRÉE DE GALA

### JEUDI 4 AVRIL

OUVERTURE DES PORTES À 19H  
STADE GEOFFROY-GUICHARD

Dans le Salon 1933 du Stade Geoffroy-Guichard, accès par l'entrée des joueurs, traversée des vestiaires, sortie par le tunnel d'accès au terrain et bord de pelouse.

Repas complet :

Apéritif - Entrée - Plat - Fromage - Dessert - Boissons  
Vous pourrez y déguster la bière brassée par la brasserie stéphanoise (voir page X).

Animation musicale et dansante  
par l'orchestre Ok Fred

Sur inscription et règlement préalable



Stade Geoffroy-Guichard © SEM-Chaix et Morel

## LES ÉTUDIANTS PENDANT LE FORUM

Regardez bien dans votre pochette : tous les participants ont un autocollant reprenant une illustration de Carole Perret!  
Vous avez déjà de l'expérience dans le métier ? Vous voulez profiter du Forum des archivistes pour discuter avec de jeunes professionnels ou des étudiants ? N'hésitez pas à coller cet autocollant sur votre badge, cela permettra de signaler ainsi les « mentors » ou « tuteurs ». Pensez à échanger vos coordonnées pour vous recontacter plus tard !



En parallèle, une zone du Grand salon, sur la mezzanine, leur est réservée pour des « déjeuners - échanges de pratiques » avec quelques archivistes représentatifs de la diversité de la profession. Guidés par Danièle Goubeaux et Claire Larrieux, les étudiants du Master 1 spécialité Métiers des archives de l'Université Jean Moulin (Lyon 3) seront également présents pour nous aider lors de l'accueil et pour réaliser reportages, interviews, articles, etc. pour le blog et *Archivistes!*.

## LES GOODIES

### LES BADGES DE L'AAF

Avec ce lot de 3 badges, l'AAF inaugure ses produits « L'archiviste communicant » !

Finition : brillant,

Attache : épingle

Taille : 25 mm, 38 mm et 45 mm

Illustration : Carole Perret

### PRIX DE VENTE À L'UNITÉ

5 €



## BIÈRE LA MANU, 75 CL, BRASSÉE PAR LA BRASSERIE STÉPHANOISE

« La Manu Blonde est notre ambassadrice, réalisée avec 80 % de malt d'orge d'Ardèche, 20 % de malt d'orge belge. Un solide houblonnage en début et fin d'ébullition lui apporte ses arômes fruités, d'agrumes et floraux. Cela lui donne aussi une amertume bien présente qui fait qu'on ne l'oublie pas de sitôt ! »

### PRIX DE VENTE

5 € la bouteille de 75 cl



**KIT 1 BIÈRE,  
1 CACHE WEBCAM ET 1 LINGETTE :  
10 € AU LIEU DE 12 €**

## LINGETTE

Lingette multi-usages très résistante. Elle nettoie : lunettes, téléphone, appareil photo, moniteur LCD. Livrée sous pochettes transparentes.

Matière Microfibre 250gr/m<sup>2</sup>

Dimension du produit 15x15 cm

### PRIX DE VENTE À L'UNITÉ

2.5 € l'unité

2 € l'unité à partir de 5 achetées



## CACHE WEBCAM

Coulissant, Monkeywi est un cache webcam unique sur internet équipé de positions visible/non-visible. Fini le temps des disgracieux morceaux de scotch ! Ne gêne pas la fermeture de l'écran : son épaisseur d' 1 millimètre seulement ne contraint pas la fermeture de votre ordinateur portable. S'adapte à toutes les surfaces : L'adhésif haute-résistance de notre cache-webcam adhère aussi bien sur le plastique que sur le verre ou l'aluminium. De plus, il ne laisse aucune trace.

### PRIX DE VENTE

4.50 € l'unité

4 € l'unité à partir de 5 achetés





# LE CONCOURS PHOTO

Un concours photo a été organisé dans le cadre du Forum des archivistes de Saint-Étienne!

## SON OBJECTIF (PHOTO)?

Illustrer la pratique de la transparence dans le monde des archives, autour de 3 thèmes :

1. Archives insolites et objets incongrus : ce que l'on ne soupçonnerait pas être conservé dans un service d'archives
2. De la théorie à la pratique, ou de l'adaptation permanente à la contrainte : ce que l'on devrait/voudrait cacher...
3. De l'obscurité à la lumière : ce que l'on communique aujourd'hui et qui ne l'était pas ou peu jusque là.

Le concours était ouvert entre le 15 février et le 22 mars 2019. Une sélection de 3 photos pour chaque thème a été effectuée par un jury pluridisciplinaire, ces sélections sont soumises au vote des participants lors Forum des archivistes. Pour cela, munissez-vous du bulletin de vote présent dans votre sac, découvrez les photos et rendez-vous à l'urne! Le palmarès sera proclamé lors de la clôture.

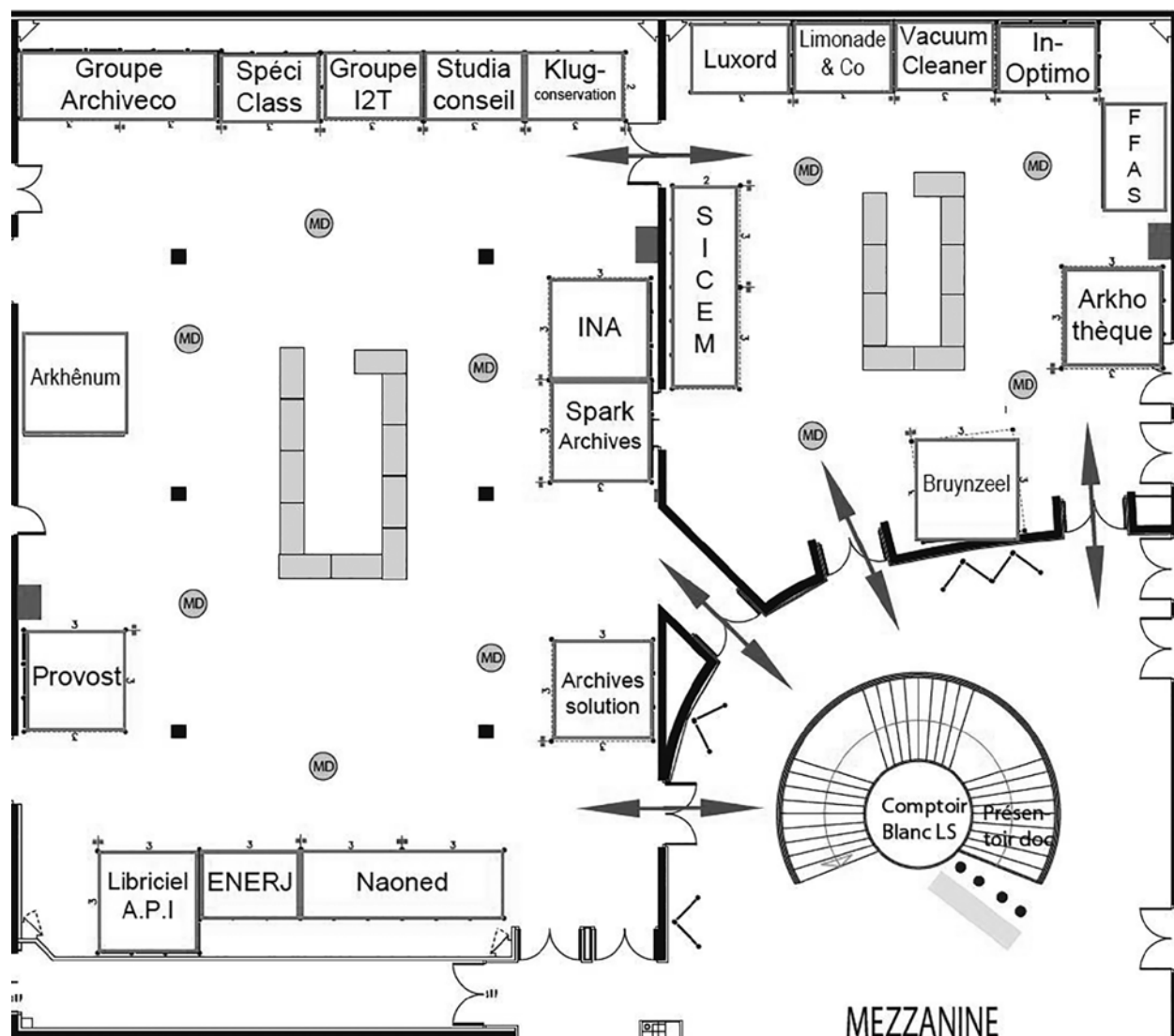
# DÉCOUVRIR «AFFICHES EN COULISSES»

Extrait de l'exposition Remarquables! Affiches archivées, archives affichées présentée aux archives municipales de Saint-Étienne en 2017-2018

En 2017-2018, l'exposition Remarquables! proposait aux Stéphanois de découvrir un ensemble d'affiches conservés aux archives municipales, à l'occasion d'une vaste opération de numérisation de ces fonds. L'occasion de rendre visible des documents peu montrés au public, mais également le travail réalisé en coulisses par les professionnels de la conservation et de la valorisation. Conçues à partir de 4 questions pour aborder les «4C» des archives, 4 datavizualisations racontent le chemin parcouru par les affiches archivées, de leur versement jusqu'à l'exposition.

# LE SALON EXPOSANT, LES RAPID'DÉMOS, LES PARTENARIATS

## PLAN DU SALON EXPOSANT



# PRÉSENTATION DES EXPOSANTS

## 1=2

Depuis 20 ans, la société 1 égal 2 met tout son savoir-faire dans la création de sites Internet. Avec sa solution Arkothèque, elle s'est spécialisée dans la gestion et la valorisation des Archives publiques :

- Arkothèque publication est une solution progicielisée composée de nombreux modules. Elle s'enrichit régulièrement par l'amélioration des fonctions existantes, ou par la création de nouveaux éléments développés en collaboration avec nos utilisateurs.
- Arkothèque Gestion est Système d'Information Archivistique (SIA) qui couvre l'ensemble du cycle de gestion des archives depuis la collecte jusqu'à la conservation en passant par la communication des documents.

[WWW.ARKOTHEQUE.FR](http://WWW.ARKOTHEQUE.FR) / [@ARKOTHEQUE](https://twitter.com/ARKOTHEQUE)  
CONTACT : GRÉGORY ROYER, [GROYER@TEGAL2.COM](mailto:GROYER@TEGAL2.COM)

## 1 égal 2



## ARCHIVES SOLUTIONS

Innovante et dynamique, Archives Solutions propose des solutions personnalisées pour gérer au mieux la production papier et électronique : Qu'il s'agisse de trier des documents, de mettre en place une politique d'archivage suivie et pérenne, de constituer des tableaux de gestion sur mesure, ou tout autre projet en lien avec la production documentaire... nous avons votre Archives Solutions

### CONTACT :

Archives Solutions — 26 chemin Azais —  
31 100 Toulouse. Tél : 05.61.44.12.07.  
[contact@archivessolutions.com](mailto:contact@archivessolutions.com)

**ARCHIVES SOLUTIONS**  
Traitement, gestion et conseil en archivage

## ARKHÉNUM

La société Arkhénium propose depuis 20 ans son expertise en matière de conservation et de valorisation de fonds patrimoniaux et industriels. L'offre de services Arkhénium est à 360° et s'adapte à vos besoins :

- 1— Audit des fonds, prestations archivistiques et Ingénierie historique
- 2— Numérisation de tout type de fonds papier jusqu'au A00, iconographie petit et grand format, fonds audiovisuels, objets 2D et 360°
- 3— Enrichissement de données (OCR, XML, indexation, segmentation,...)
- 4— Valorisation de vos fonds par le biais de bibliothèques numériques (Internet ou Intranet)

Plus de 750 établissements publics et privés en Europe nous font régulièrement confiance dont des Archives départementales, communales mais aussi des archives de sociétés privées, associations,... Retrouvez-nous sur notre stand mais aussi lors de nos Rapid' démo.



## BRUYNZEEL RANGEMENTS

Bruynzeel Storage Systems développe, fabrique, vend et entretient des solutions de stockage innovantes pour les bureaux, les bibliothèques, les archives et les musées. La société a des bureaux de vente dans 9 pays européens et un réseau de distribution qui couvre 43 pays au niveau mondial. Augmenter votre capacité de stockage, optimiser vos espaces de bureaux, garantir la conservation des éléments stockés... Quelle que soit votre problématique, une équipe expérimentée vous accompagne des prémices de votre projet pour définir avec vous une solution de rayonnage sur mesure optimisée jusqu'à sa livraison et mise en service.

[HTTPS://BRUYNZEEL.FR/ARCHIVES/](https://bruynzeel.fr/archives/)

  
**bruynzeel**  
storage systems

## ENERJ FRANCE

La dématérialisation des documents est souvent la 1ère étape vers la transformation numérique d'une entreprise.

EnerJ est une entreprise experte dans l'archivage électronique à valeur probatoire via une suite logicielle de GED intelligente, intuitive, polyvalente et intégrée au SAE et à l'ERP, nous assurons la traçabilité des informations, le suivi numérique, le tout dans un espace sécurisé via une plateforme d'hébergement conforme à la loi française.

Nos solutions sont disponibles en SAAS, CLOUD, ON PREMISE et existent depuis plus de 15 ans. Ces dernières ont séduit plus de 1000 clients à travers l'Europe et dans divers domaines d'activités : la Distribution, Logistique & Transport, Agro-alimentaire, Industrie, Retail...

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE STAND  
POUR UNE DEMO LIVE  
CONTACT@ENERJ.FR



## FONTAINE ET FILS ARCHIVES SERVICES

La société FFAS (Fontaine & Fils Archives Services) a été créée en 2003 par Pascal et Grégory Fontaine, son objectif est de participer à la valorisation du patrimoine écrit. Pour ce faire FFAS a centré son activité sur deux axes :

- l'aide à la diffusion et la mise en ligne d'instruments de recherche et de données nominatives (normalisation, encodage, indexation, etc.),
- le traitement d'archives et la rédaction d'inventaires ou de différentes formes d'édition (analyse, description, épuration, etc.).

FFAS peut ainsi offrir des prestations allant de la description d'archives jusqu'à leur mise en ligne. Notre expérience de plus de quinze années dans la rétro conversion de données nous met en capacité de pouvoir proposer l'import d'inventaires dans l'ensemble des outils informatiques présents actuellement sur le marché. Quel que soit le format de départ, le logiciel utilisé, et les différents formats de restitution souhaités, nous pouvons répondre à toutes demandes. À ces prestations s'ajoute une capacité de conseil et d'audit liée à l'expérience de nombreuses années de travail avec des services d'archives publiques. Entreprise artisanale, FFAS apporte à ses clients une totale implication et une grande réactivité face aux travaux qui lui sont confiés.



## GROUPE ARCHIVECO

Grâce à la puissance des cinq sociétés du groupe (Archiveco, Locarchives, CDDOC, Maarch, ScanEco) et à ses 40 années d'expertise, le Groupe ARCHIVECO est un acteur français, pérenne incontournable non seulement dans l'externalisation d'archives physiques et électroniques mais aussi dans la numérisation et le traitement des documents, sur site client ou dans les centres de traitements. Le groupe accompagne plus de 11 000 entreprises et administrations clientes au plus près de leurs besoins en leur proposant des solutions efficaces et conformes à la législation française. En effet, le groupe assure à ses clients un respect de la législation sur la protection et la confidentialité des données qui sont soumises à la loi française, ainsi que le respect du cadre normatif en vigueur sur le territoire.



## I2T

Présentation de l'entreprise :

Le Groupe i2T est un acteur majeur du transfert d'entreprises, ainsi que du déménagement de collections, d'archives et des opérations de dépoussiérage. Grâce à ses nombreuses certifications (ISO9001, ISO14001 ISO18001), nous avons développé un département novateur de grande qualité dédié aux archivistes.

Prestations :

- Déménagement de collections et d'archives
- Dépoussiérage et décontamination

Références :

Archives Départementales de l'Hérault.  
Bibliothèques de Neuilly-sur-Seine, TGI de Paris, INHA, Institut Catholique de Paris, Université Paris Sud, Archives Départementales du Loiret, Assemblée Nationale, Ville de Paris, BNF, Conseil d'État, École Nationale des Chartes, S.H.D.

CONTACT(S)

www.i-2t.com  
Pierre-Antoine THIEULIN Président  
pathieulin@i-2t.com  
Thierry JOLIVET Chef projet  
06 21 31 93 38  
tjolviet@i-2t.com



LE TRANSFERT D'ENTREPRISE  
INTELLIGENT



## IN-OPTIMO

SALIAN Technologies présente le produit IN-OPTIMO au FORUM DES ARCHIVISTES 2019.

IN-OPTIMO est un logiciel d'optimisation d'espace. Il s'adresse aux bibliothèques, centres d'archives, architectes ou particuliers qui souhaitent anticiper leur déménagement de collections et optimiser leurs espaces de stockage et d'exposition pour leurs documents.

IN-OPTIMO permet ainsi d'accompagner les professionnels dans leur projet de déménagement et d'optimisation des espaces, en leur permettant de visualiser des scénarios de déploiement de leurs collections dans leurs espaces.

SALIAN Technologies est une société éditrice de logiciel spécialisé pour les professionnels de l'information. La société a été fondée en 2014 par deux ingénieurs des Mines de Paris et s'appuie sur l'expertise d'archivistes et de bibliothécaires.



# In-Optimo

## INA

L'INA, Institut national de l'audiovisuel, propose une offre complète de formation et de conseil dans le domaine du management de data images et sons. Fort d'une offre de 475 formations professionnelles, l'Ina forme chaque année les professionnels venus de tous horizons : audiovisuel, presse, IT, culture, entreprises hors média, institutions... De la sauvegarde à la valorisation de fonds, 42 formations du catalogue 2019 sont notamment présentées sur le stand, en couvrant des domaines aussi variés que l'analyse, le traitement et la recherche de documents multimédias, la restauration d'images et de sons ou encore la gestion des données. Des formations sur-mesure sont également proposées aux entreprises, quelle que soit leur taille, à l'INA ou sur site. De plus, l'Ina accompagne et conseille les entreprises en mettant toute son expérience et son expertise à leur service, notamment pour sauvegarder et numériser leurs fonds audiovisuels, et aussi pour rendre accessible et valoriser leur patrimoine.



## KLUG CONSERVATION

Préserver les valeurs — conservation des biens culturels

[HTTPS://WWW.KLUG-CONSERVATION.FR/](https://www.klug-conservation.fr/)



## LIBRICIEL SCOP ET AP-INFOGÉRANCE (A.P.I.)

La coopérative Libriciel Scop développe et maintient des solutions libres sous licence pour les collectivités et administrations depuis 2006.

Ses applications répondent aux enjeux actuels de la dématérialisation au sein du secteur public : transaction sécurisée, signature et archivage électronique, gestion des actes administratifs. Un catalogue de solutions métiers évolutives, modulaires, conformes aux exigences de l'e-administration, adaptées aux besoins des petites, moyennes et grandes collectivités, ainsi que des organismes mutualisant. Son statut de Société Coopérative de Production, qui apparaît comme le prolongement naturel des principes portés par ses collaborateurs et par le logiciel libre : un projet collectif, des valeurs communes, une gouvernance collégiale. La philosophie de Libriciel SCOP se résume au travers de sa devise : « Développons ensemble vos projets de demain ».



AP-INFOGERANCE (A.P.I.) est une structure dédiée à l'hébergement et à l'infogérance d'applications web déposées sous licence libre, qui apporte une réponse opérationnelle à ses nouveaux enjeux en s'appuyant sur un modèle économique innovant. En septembre 2015, A.P.I. a obtenu par arrêté ministériel son agrément en qualité de tiers-archivage de données électroniques publiques courantes et intermédiaires, délivré par le Service Interministériel des Archives de France (S.I.A.F.) pour une durée initiale de trois ans. Le service TA@CT (Tiers-Archivage pour les Administrations et pour les Collectivités Territoriales), objet de l'agrément, qui s'appuie sur le SAE déposé sous licence libre AS@LAE, édité et maintenu par la coopérative LIBRICIEL SCOP, est opéré depuis les centres de données Orange Normandie à Val-de-Rueil (CloudWatt) et Rueil Malmaison pour le site secondaire.



## LIMONADE & CO

Maison déjà ancienne, l'agence Limonade & Co est heureuse de réaliser des projets métiers, sérieux, numériques, fous, disciplinaires, inclusifs, participatifs, ouverts, dans le domaine de l'archivage et de la valorisation patrimoniale. Nos missions ? Échafauder de jolies stratégies pour la mise en œuvre de votre projet en archivage physique et électronique, bâtir de beaux sites web pour partager vos archives et votre passion, concocter LA recette pour valoriser vos trésors. La relation humaine, l'exigence de la qualité et le savoir-faire constituent les valeurs qui feront de votre projet une expérience unique. Aujourd'hui, c'est plus de 80 clients privés, publics, associatifs et du monde de l'ONG qui ont eu le plaisir de goûter à notre limonade.

**POUR REFAIRE LE MONDE OU  
DISCUTER DE VOTRE PROJET :**

Benjamin 0623775694 ou  
Christophe 0674320268 @limonadeandco



## LUXORD

Luxord conservation  
Conserver et préserver  
[www.luxord.fr](http://www.luxord.fr)

Depuis 1947



## NAONED

Naoned accompagne les archivistes au cœur de leur mission depuis près de 12 ans. 400 archivistes de 130 collectivités, établissements publics et entreprises utilisent au quotidien le logiciel Mnesys. Et nous accordent leur confiance. Nous œuvrons, grâce à nos logiciels, à ouvrir au plus grand nombre le patrimoine archivistique : le thème de la transparence est donc un sujet qui traverse votre profession et notre métier d'éditeur de logiciels.

Pour toutes ces raisons il nous a semblé évident de soutenir l'AAF et de contribuer, avec notre parrainage, au succès de l'édition 2019 du Forum des archivistes.

[HTTPS://NAONED.FR/SOLUTIONS/](https://naoned.fr/solutions/)

naoned

Un nouveau regard sur le patrimoine

## PROVOST

PROVOST conçoit et fabrique des solutions d'aménagement d'espace de travail

De la conception au montage PROVOST optimise le classement, l'archivage de vos documents ou le stockage de vos objets de valeur avec des solutions de rayonnage mobile, de rayonnage fixe ou de rayonnage spécifique pour les œuvres d'art ainsi que des solutions de manutention.

PROVOST vous conseille également dans l'aménagement et l'équipement de bureaux avec ses solutions complémentaires de plateformes, de cloisons et de mobilier de bureaux.

Notre force de vente, composée de 80 commerciaux experts de leur métier, vous accompagne partout en France pour définir les solutions les plus adaptées à vos besoins et votre activité.

Un bureau d'études de pointe nous permet de répondre à toutes vos exigences dans le respect des normes et des réglementations.

CONTACTEZ YANN FALGAS : 06 09 79 81 19



## SICEM

sicem est éditeur de progiciels de gestion d'archives depuis 1998. Le SIA THOT et le SAE M@rine sont les deux solutions phares de la société SICEM.

La solution globale THOT permet de gérer les archives papier, électroniques et hybrides avec un pilotage transparent du SAE que cela soit avec le SAE M@rine ou le SAE Az@lae ou le SAE VITAM.

Intégrité, sécurité, pérennité, disponibilité et traçabilité sont assurées par la solution et les traitements simplifiés grâce à une ergonomie personnalisable.

SICEM est capable de mener des projets complexes en assurant l'interopérabilité et l'évolutivité entre toutes les composantes d'un système d'information.

### NOM DU CONTACT

Patrice BRAMAS

Tel : 01 40 43 03 61

patrice.bramas@sicem.fr

**SICEM**



## SPARK ARCHIVES

Spark Archives, leader en France des éditeurs de solutions de gestion des archives mixtes (papier et électronique) est édité par Klee Group.

ce progiciel permet aux services d'archives des grandes entreprises et des administrations de gérer leur activité tout en valorisant un meilleur service aux utilisateurs finaux.

Avec sa nouvelle gamme de produits Spark Ajantâ, Spark Archives élargit son périmètre grâce à plusieurs extensions

permettant de réaliser des copies fiables et de détruire le papier après numérisation.

Spark Ajantâ offre au marché un système de gouvernance des archives papier et électronique.

En plus d'un archivage sécurisé et souverain, Spark Ajantâ permet d'apporter des solutions à valeur probante à l'heure de la numérisation NF Z42-026.

### CONTACT

SPARK ARCHIVES

Christian DUBOURG

christian.dubourg@klee group.com

Tél : 06 82 85 32 80



Une solution éditée par  KLEE GROUP

## SPÉCICLASS

SpéciClass conçoit et fabrique des articles pour la conservation des archives.

Les boîtes ArchiPro® sont d'une extrême résistance à l'écrasement et à l'arrachement.

L'utilisation d'un carton micro cannelé permet une très bonne ventilation de la boîte ainsi qu'un indice Cobb très élevé, supérieur au minimum requis par la norme ISO 16245.

Le modèle ArchiPro Block M1 est ignifugé permanent, le plus haut niveau de protection des documents, des biens et des personnes dans les locaux professionnels ou recevant du public.

Nous fabriquons des caisses à archives en carton neutre ayant des caractéristiques de solidité hors du commun pour le stockage, la conservation ou le transport des archives en boîte, en liasse ou en vrac,

Nos dossiers rigides à soufflet — dossier RigiDoss — sont ISO 16245A et PAT, et nous façonnons les papiers permanents en chemises ou en rame.

Fabrication des sangles coton pour l'archivage de différentes largeurs avec boucle en acier inoxydable ou plastique, ou en rouleaux.



**SPÉCICLASS**

CONDITIONNEMENT DES ARCHIVES PAPIER  
l'avenir de votre passé

## STUDIA CONSEIL

STUDIA Conseil, spécialisé dans l'intelligence documentaire, dispose de 29 ans d'expériences dans le conseil en organisation documentaire, le records management ainsi que l'archivage papier et électronique.

La variété de ses domaines d'activités lui permet de réaliser des prestations diversifiées et complémentaires, depuis l'analyse des besoins, la définition d'une stratégie, la rédaction d'outils de gouvernance documentaire, la formation et l'accompagnement à leur mise en œuvre, jusqu'au traitement et à la mise en conformité de fonds d'archives.

STUDIA Conseil est un des pôles de compétences du Groupe STUDIA, acteur représentatif de la Transformation Digitale, spécialiste de l'acquisition, de la valorisation et de la diffusion de l'information. Avec une culture multi secteurs et une couverture internationale, le Groupe STUDIA connaît une croissance soutenue depuis sa création.

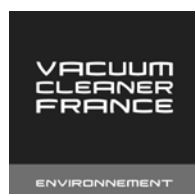


## VACUUM CLEANER FRANCE

Vacuum Cleaner France est une entité spécialisée, depuis plus de 30 ans, dans la conservation de Collections qui s'engage aux côtés de ses clients pour la préservation du patrimoine.

Nous intervenons sur les thématiques de conservation tant préventive que curative.

Nos équipes de Techniciens sont formées régulièrement, nous mettons à disposition sur site du matériel spécialisé, des procédés spécifiques afin de réaliser une prestation de qualité.



# RAPID'DÉMOS

## MERCREDI 3 AVRIL

13H30 - 14H

### SALONS LE CORBUSIER 3-4

« Un SAE vraiment libre, accessible, moderne, et opérationnel : la solution Maarch RM »

Organisée par Groupe Archiveco

13H30 - 14H RAPID'DÉMOS

### SALON LE CORBUSIER 5

Organisée par Bruynzeel

13H30 - 14H

### SALON JACQUARD 3

« STUD, l'offre RGPD au service des archivistes »

Organisée par Studia conseil

17H30 - 18H

### SALON JACQUARD 3

« La Gouvernance de l'Information en pratique : Comment gérer son référentiel de conservation sans avoir recours à Excel et le mettre en œuvre dans différents systèmes ? »

Organisée par Everteam

17H30 - 18H

### SALON LE CORBUSIER 5

« La contribution du patrimoine historique d'une entreprise/association à son rayonnement »

Organisée par Arkhênum

17H30 - 18H

### SALONS LE CORBUSIER 3-4

« VITAM, ou comment les interfaces développées par Locarchives proposent une expérience utilisateur unique et innovante »

Organisée par Groupe Archiveco

## JEUDI 4 AVRIL

13H - 13H30

### SALONS LE CORBUSIER 3-4

« Toute la puissance et la richesse fonctionnelle Maarch RM au service de vos archives externalisées : Découvrez les prestations et les tarifs RM Trust »

Organisée par Groupe Archiveco

13H - 13H30

### SALON LE CORBUSIER 5

« VITAM, ou comment les interfaces développées par Locarchives proposent une expérience utilisateur unique et innovante »

Organisée par Groupe Archiveco

17H30 - 18H

### SALON JACQUARD 3

« Plusieurs organismes, plusieurs services : un outil partagé. Optimisez vos pratiques et maîtrisez votre budget avec la version Mutualisation de Ligeo Archives »

Organisée par Ligeo

17H30 - 18H

### SALON LE CORBUSIER 5

« RGPD et Archivage, quels outils ? pour quels apports ? »

Organisée par Everteam

17H30 - 18H

### SALONS LE CORBUSIER 3-4

« Archivage physique et SAE, avec VITAM & Locarchives, redécouvrez l'archivage hybride »

Organisée par Groupe Archiveco

## VENDREDI 5 AVRIL

13H - 13H30

### SALONS LE CORBUSIER 3-4

« Archivage physique et SAE, avec VITAM & Locarchives, redécouvrez l'archivage hybride »

Organisée par Groupe Archiveco

13H - 13H30

### SALON LE CORBUSIER 5

« 20 ans après sa création, venez re (découvrir) l'offre de services Arkhênum dédiée aux services d'archives »

Organisée par Arkhênum

13H - 13H30

### SALON JACQUARD 3

« Les outils de classification automatique au service des professionnels de l'information »

Organisée par Everteam

# LES PARTENARIATS

## LIGEO

### **Ligeo est partenaire des pauses-café du mercredi matin.**

Ligeo Archives est la solution globale de gestion, diffusion et valorisation des archives qui équipe, depuis 12 ans, plus de 80 organismes. Parmi eux, de nombreuses archives départementales (Ain, Aisne, Morbihan, Puy-de-Dôme, Hérault, Val d'Oise, etc.) et municipales (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Saint-Dizier, etc.), mais aussi le Musée Picasso, l'Assemblée Nationale, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de la Culture, ainsi que des organismes publics tels que des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Nous avons à cœur de réunir — virtuellement et physiquement — nos utilisateurs au sein d'une communauté, afin de partager pratiques et expériences archivistiques. À cet effet, nous mettons à leur disposition un outil commun de communication instantanée particulièrement apprécié par nos usagers. Et chaque année, à la fin du printemps, nous les réunissons lors des Journées Ligeo, séminaire de trois jours où se mêlent convivialité et échanges, toujours accueilli par l'un de nos clients. Les années passées, ce furent les départements du Puy-de-Dôme et du Morbihan, cette année, ce sera celui de l'Aisne, premier client du module Gestion de Ligeo Archives. Notre outil co-construit par et pour les archivistes se compose de trois grandes briques fonctionnelles : la gestion des archives et son connecteur avec le SAE As@lae, la diffusion des archives et leur valorisation via des modules éditoriaux d'un CMS. Cette démarche collaborative illustre notre vision d'une entreprise vertueuse, responsable et solidaire. Nous avons formalisé ces valeurs depuis peu par notre engagement dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), pour laquelle nous avons été labellisés en juillet 2018. Ligeo Archives est un produit de la société Empreinte Digitale (Groupe V-Technologie).

[HTTPS://WWW.LIGEO-ARCHIVES.COM](https://www.ligeo-archives.com)  
[HTTPS://EMPREINTEDIGITALE.FR](https://empreintedigitale.fr)



## DI'X

### **Di'X est partenaire des boissons du dîner de gala.**

La société Di'X, basée à Avignon, développe et distribue le progiciel Avenio créé en 1988. Aujourd'hui, plus de 400 services d'archives, dont près de 90 % de collectivités territoriales, utilisent Avenio, ce qui fait de ce dernier le progiciel de loin le plus utilisé, dans son créneau, pour la gestion d'un service d'archives. Depuis 2004, AvenioWeb permet la mise en ligne des fonds, et depuis septembre 2015, Di'X a choisi de mettre à disposition, gratuitement et sans limitation d'utilisation, la version d'Avenio « monoposte ». Au printemps 2016, AvenioWeb\_Designer est venu compléter la gamme. Ce module permet, à toute personne de personnaliser le site sans avoir à maîtriser le code, d'enrichir (ajout de pages), adapter (charte graphique), paramétrer, le site des Archives publié avec AvenioWeb. La société Di'X travaille en étroite collaboration avec les utilisateurs du progiciel, regroupés au sein de l'Association des Utilisateurs (4 réunions par an), qui contribuent à son évolution dans une optique professionnelle et communautaire, et participe, tous les deux ans, aux journées d'étude organisées par ce dernier. Di'X anime aussi des journées techniques régionales.

[HTTPS://AVENIO.FR](https://avenio.fr)



# DÉCOUVRIR SAINT-ÉTIENNE

## VISITER LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOIRE

**JEUDI 4 AVRIL À 9H30**

9h30 : accueil, café

10h-11h30 : visite du bâtiment, présentation du projet d'extension, aperçu du chantier (en fonction du temps et de l'avancée des travaux).

Afin de s'organiser, il serait souhaitable que les collègues s'inscrivent auprès du standard : 04 77 93 58 78 ou archives@loire.fr

6 RUE BARROUIN – 42000 SAINT-ÉTIENNE  
LIGNES DE TRAMWAY T1 ET T2 ARRÊT CHALÉASSIÈRE



## EXPOSITION INVENTAIRE! CASINO ET SAINT-ÉTIENNE

EXPOSITION AUX ARCHIVES MUNICIPALES  
DE SAINT-ÉTIENNE

Visite guidée à 10h (20 personnes maximum, sur inscription à archives@saint-etienne.fr), visites libres de 9h à 12h.

À Saint-Étienne, les témoignages du lien intime entre Casino, la ville et les habitants sont nombreux. Des traces matérielles autant qu'immatérielles, qui se déploient dans le paysage urbain, dans les représentations mentales et les mémoires des Stéphanois. L'exposition *Inventaire!* réalisée à l'occasion du dépôt exceptionnel des archives historiques du groupe Casino à la Ville de Saint-Étienne, invite à découvrir la ville au prisme de l'aventure Casino, à vivre des moments qui ont marqué les esprits, à ouvrir des tiroirs remplis d'archives, pour comprendre en quoi ces éléments composent l'identité du territoire.

## VISITER LE MUSÉE DES VERTS

**JEUDI 4 AVRIL  
ENTRE 18H30 ET 20H**

Visites guidées de 45 mn pour 3 groupes de 30

**Musée des Verts**

1<sup>er</sup> étage à l'angle sud-ouest du  
Stade Geoffroy-Guichard

14 rue Paul et Pierre Guichard

42028 Saint-Étienne cedex 1

(sur inscriptions auprès de  
archives@saint-etienne.fr

ou 04 77 34 40 41); visite audioguidée possible.

Visites gratuites grâce au partenariat avec  
le Conseil départemental de la Loire

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**M**  
MUSÉE  
DES  
VERTS



# MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

DU 21 MARS 2019  
AU 6 JANVIER 2020

« VENDRE DE TOUT, ÊTRE PARTOUT. CASINO »

L'exposition « Vendre de tout, être partout. Casino » aborde le processus par lequel Casino, d'abord épicerie familiale, s'est adapté aux mutations du commerce pour devenir un groupe international. L'exposition met l'accent sur l'organisation très centralisée de l'entreprise dans tous ses secteurs d'activité, qui prend en compte l'évolution de la clientèle : production, distribution, contrôle qualité, contrôle métiers, formation des succursalistes, contrôle de l'agencement des magasins...

Le public progresse dans différentes ambiances évoquant trois axes structurant le fonctionnement de l'entreprise à travers son histoire : la stratégie et la décision ; la fabrication et la distribution des produits dans un souci de qualité ; la vente. À travers l'histoire de cette entreprise, qui fête aujourd'hui ses 120 ans, c'est toute une réflexion sur l'évolution du commerce et des pratiques de consommation qui est présentée dans cette exposition.



Triporteur à caisse fermée, une vitesse  
1934-1939, Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Étienne  
MAI - 91.30.1 © Hubert Genouilhac PhotUp Design



M. et Mme Bellion, gérants de la succursale 940 à Roanne  
novembre 1932  
AMSE - dépôt Casino - 102 S 1806 © Ville de Saint-Étienne

# PUITS COURIOT

DU 11 DÉCEMBRE 2018  
AU 26 MAI 2019

MINE EN SÉRIES

L'exposition temporaire Mine en séries propose de faire découvrir la mine autrement à partir de cinq espaces, cinq types d'objets, cinq séries. Fossiles, chevalements, cités minières, lampes et portraits de mineur sont mis en valeur dans une scénographie moderne. Au-delà d'un regroupement d'objets formellement identiques, la série répond à des méthodes d'analyse scientifique : collecter, comparer, ordonner et classer. Scientifique, sensible, ludique : la nouvelle exposition du Puits Couriot-Parc musée de la mine parle à tous les publics.



© Pierre Gonnord

# BIENNALE DU DESIGN

Programme en cours de finalisation  
<https://www.biennale-design.com/>





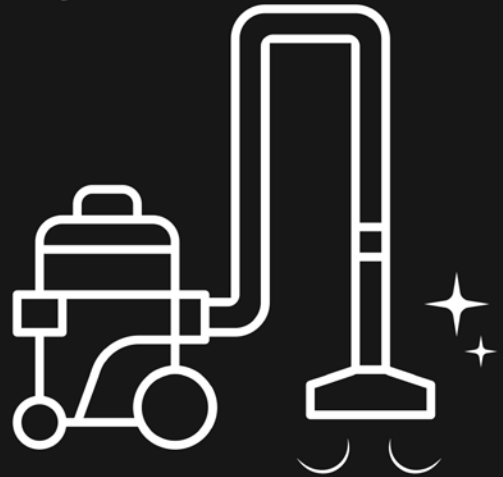
i2t

Le transfert d'entreprise  
{INTELLIGENT}



**DÉMÉNAGEMENT**  
DES **BIBLIOTHÈQUES**  
ET DES **COLLECTIONS**

*Bibliothèque de Neuilly-sur-Seine, Conseil Départemental de l'Hérault, Hachette, INHA, Institut Catholique de Paris, Médiathèque de la MSA, Service Historique de la Défense, Université Paris Sud...*



**DÉPOUSSIÉRAGE** ET  
**DÉCONTAMINATION**  
**D'ARCHIVES**

*Archives Départementales du Loiret, Assemblée Nationale, Bibliothèques de la Ville de Paris, Bibliothèque Nationale de France, Conseil d'État Paris, École Nationale des Chartes, S.H.D Toulon...*

Références



Intervention sur tout le territoire national  
**01 43 03 11 12 - [www.i-2t.com](http://www.i-2t.com)**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**PENDANT LES 3 JOURS  
DU FORUM DES ARCHIVISTES,  
VOUS POURREZ CROISER  
UN PHOTOGRAPHE  
CHARGÉ D'IMMORTALISER  
CES INSTANTS;  
UNE ILLUSTRATRICE ET  
UN ACTEUR...**

## CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-ÉTIENNE

Coordonnées GPS : Centre de Congrès  
St-Etienne 23 Rue Pierre et Dominique  
Ponchardier, 42100 Saint-Étienne, France  
Latitude : 45.427992/Longitude : 4.403511

## WIFI

Un code de connexion est à votre disposition,  
il est valable pour un seul appareil.

## CONTACT ORGANISATEUR

Alice Grippon 06 79 53 47 40

## DROIT À L'IMAGE

Nous vous informons que dans le cadre du Forum,  
des photographies pourront être prises et utilisées.  
Vous pourrez nous faire part, à tout moment, de  
votre souhait que la diffusion de vos données  
cesse. Contactez-nous pour toute réclamation.

## MÉDIAS SOCIAUX

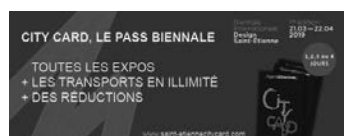
Rejoignez-nous sur Facebook et Twitter! Partagez  
votre expérience du Forum des archivistes!

FACEBOOK : [WWW.FACEBOOK.COM/PAGES/  
ASSOCIATION-DES-ARCHIVISTESFRANÇAIS/](http://WWW.FACEBOOK.COM/PAGES/ASSOCIATION-DES-ARCHIVISTESFRANÇAIS/)

TWITTER :  
AVEC @ARCHIVISTES\_AAF ET @REPORTERS\_AAF  
ET SUIVEZ LE FORUM GRÂCE À  
#AAFSAINTE19

## TRANSPORT

Saint-Étienne City Card :

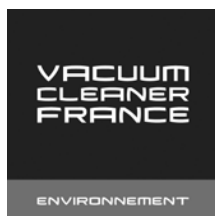


Du 21 mars au 22 avril, avec la Saint-Étienne City Card profitez pleinement de la Biennale Internationale Design en toute liberté! La City Card vous permet d'accéder aux expositions de la Biennale dans les différents lieux culturels de la ville mais aussi de vous déplacer de manière illimitée dans les transports en commun. Votre pass vous donne aussi droit à de nombreuses entrées gratuites et des réductions sur de nombreuses prestations.

[HTTPS://WWW.SAINT-ETIENNECITYCARD.COM/](https://www.saint-etienne-citycard.com/)  
[HTTPS://WWW.RESEAU-STAS.FR/](https://www.reseau-stas.fr/)

# REMERCIEMENTS

## PARRAINS



## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## COMITÉ D'ORGANISATION

Aurélié BARROU, Hervé CREPET,  
Simon-Pierre DINARD, Aline JACQUET  
et Nadine SAURA, AD Loire,  
Sabine BRUNHES - AM Vaux-en-Velin,  
Michel DEPEYRE - université de Saint-Étienne,  
Pierre-Régis DUPUY, Cyril LONGIN, Céline  
SOUTIF et Marie VIARD - AM St Etienne,  
Louis FAIVRE D'ARCIER - AM de Lyon,  
Danièle GOUBEAUX - AD Rhône,  
Isabelle LAGOUTTE - AM Roanne,  
Catherine MORELLON - AM Rives de Gier,  
Marion RIVIERE - AM Vénissieux,  
Évelyne VALLON - AM Le Chambon-Feugerolles,  
Valérie VIPLE - CDG69,  
Anne-Marie YANEZ - AM Saint-Chamond

© graphiquea.fr — photo : David Weidrouck